ÉGLISE RÉFORMÉE DE FRANCE

ALMANACH

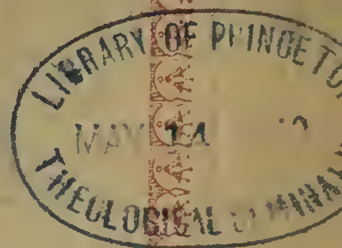
DES

ÉGLISES RÉFORMÉES ÉVANGÉLIQUES

de France

1920

DOUZIÈME ANNÉE





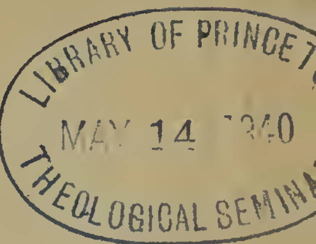
LIBRAIRIE PROTESTANTE

33, Rue des Saints-Pères, 33. — PARIS (6e)

1920

30 centimes.

ÉGLISE RÉFORMÉE DE FRANCE



ALMANACH

DES

ÉGLISES RÉFORMÉES ÉVANGÉLIQUES de France

1920

DOUZIÈME ANNÉE

S'AMVSE, TANT PLVS DE



LIBRAIRIE PROTESTANTE

33, Rue des Saints-Pères, 33. — PARIS (6e)

1920

JANVIER

JOURS DU MOIS	LECTURES BIBLIQUES	SUJETS
1 Jeudi	Psaumes 149 et 150.	Louange à Dieu !
2 Vendredi	1 Rois I, 5-31.	Adonija et Bath-Séba.
3 Samedi	— — 32-53	Salomon et Adonija.
4 **Dimanche**	Psaume 52.	La bonté de Dieu dure à toujours.
5 Lundi	1 Rois II, 1-12.	Dernières recommandations et mort de David.
6 Mardi	— — 13-27	Intrigue et mort d'Adonija. Abiathar déposé.
7 Mercredi	— — 28-46	Joab et Siméi punis.
8 Jeudi	— III 1-15	Mariage de Salomon. Sa prière exaucée.
9 Vendredi	— — 16-28	Un jugement de Salomon.
10 Samedi	Jean I, 1-18.	La Parole faite chair.
11 **Dimanche**	Psaume 53.	Dieu est, il sauvera son peuple.
12 Lundi	Luc I, 1-25.	Zacharie et Elisabeth.
13 Mardi	1 Rois IV, 20-34.	Magnificence et sagesse de Salomon.
14 Mercredi	— V, 1-18	Préparatifs de la construction du Temple.
15 Jeudi	— VI, 1 ; 11-13, 37. VII, 13-14, 51.	Construction du Temple.
16 Vendredi	Luc I, 26-56.	Annonciation. Marie chez Elisabeth.
17 Samedi	— 57-80	Naissance de Jean-Baptiste.
18 **Dimanche**	Psaume 54.	Oui, Dieu est mon secours.
19 Lundi	1 Rois VIII, 1-21.	Fête de la dédicace.
20 Mardi	— 22-32 ; 41-43 ; 52-53.	Prière de Salomon.
21 Mercredi	— IX, 1-14 ; 26-28.	Avertissement à Salomon. Hiram.
22 Jeudi	— X, 1-10 ; 13, 23-29.	La reine de Séba. Richesse extraordinaire.
23 Vendredi	— XI, 1-13.	Salomon devient idolâtre ; punition prédite.
24 Samedi	— — 14-32, 40-43.	Le schisme se prépare. Salomon meurt.
25 **Dimanche**	Psaume 55.	Oh ! qui me donnera des ailes !
26 Lundi	Matth. I, 18-25. Luc II, 1-7.	Joseph ; naissance de Jésus.
27 Mardi	Luc II, 8-21.	Les bergers.
28 Mercredi	— — 22-38	Siméon et Anne la prophétesse.
29 Jeudi	— — 39-52	Jésus à douze ans.
30 Vendredi	1 Rois XII, 1-24.	Roboam ; le schisme.
31 Samedi	— — 25-XIII, 10.	Jéroboam (d'Israël) repris par un prophète.

Lever du soleil le 1, à 7 h. 55 m.	P. L. le 5, à 9 h. 14 m. du soir.
— le 16, à 7 h. 49 m.	D. Q. le 12, à 12 h. 17 m. du matin.
Coucher du soleil le 1, à 4 h. 11 m.	N. L. le 20, à 5 h. 36 m. du matin.
— le 16, à 4 h. 29 m.	P. Q. le 28, à 3 h. 47 m. du soir.

Les jours croissent de 22 m. le matin et de 41 m. le soir.

FÉVRIER

JOURS DU MOIS	LECTURES BIBLIQUES	SUJETS
1 **Dimanche**	Psaume 56.	O Dieu, recueille mes larmes !
2 Lundi	1 Rois XIII, 11-32.	Mort tragique du prophète trompé et désobéissant.
3 Mardi	— — 33-XIV, 19.	Jéroboam persiste dans son péché. Mort de son enfant.
4 Mercredi	Luc III, 1-18.	Jean-Baptiste.
5 Jeudi	Matth. III, 13-IV, 11.	Baptême et tentation de Jésus.
6 Vendredi	Jean I, 19-34.	Témoignage du précurseur.
7 Samedi	— 35-51.	Les premiers disciples.
8 **Dimanche**	Psaume 57.	Mon âme est au milieu des lions.
9 Lundi	Jean II, 1-12.	Noces à Cana.
10 Mardi	Luc IV, 16-30.	Jésus à Nazareth.
11 Mercredi	Jean II, 13-25.	Jésus à Jérusalem ; 1° purification du temple.
12 Jeudi	1 Rois XIV, 21-24. 2 Chron. XII, 2-16.	Roboam (de Juda)
13 Vendredi	1 Rois XV, 1-24.	Abijam et Asa (de Juda)
14 Samedi	— XVI, 25-33. — XVII, 1-7.	Omri et Achab (d'Israël) ; Elie le Tisbite.
15 **Dimanche**	Psaume 58.	Est-ce bien la justice que vous rendez ?
16 Lundi	Jean III, 1-21.	Nicodème.
17 Mardi	— — 22-36.	Nouveau témoignage de Jean-Baptiste.
18 Mercredi	1 Rois XVII, 8-24.	Elie et la veuve de Zarepta.
19 Jeudi	— XVIII, 1-19.	Achab, Abdias et Elie.
20 Vendredi	— — 20-46.	Elie et les prophètes de Baal.
21 Samedi	— XIX, 3-21.	Découragement d'Elie ; Elisée appelé.
22 **Dimanche**	Psaume 59.	Ils sont pris au piège de leur orgueil.
23 Lundi	Luc III, 19-20 ; Jean IV, 1-26.	Jésus quitte la Judée. La Samaritaine.
24 Mardi	Jean IV, 27-42.	Les Samaritains.
25 Mercredi	— — 43-54. Matth. IV. 13-17.	Second miracle à Cana ; ministère galiléen.
26 Jeudi	Luc V, 1-11 ; Matth. IV, 21-25.	Appel de Pierre et des deux fils de Zébédés.
27 Vendredi	1 Rois XX, 1-22.	Victoire d'Achab sur Ben-Hadad.
28 Samedi	— — 23-45.	Autre victoire d'Achab ; acte de clémence blâmé.
29 **Dimanche**	Psaume 60.	Qui me conduira dans la ville forte !

Lever du soleil	le 1, à 7 h. 32 m.	P. L. le 3, à 8 h. 51 m. du matin.
—	le 16, à 7 h. 8 m.	D. Q. le 11, à 8 h. 58 m. du soir.
Coucher du soleil	le 1, à 4 h. 54 m.	N. L. le 19, à 9 h. 43 m. du soir.
—	le 16, à 5 h. 19 m.	P. Q. le 26, à 11 h. 58 m. du soir.

Les jours croissent de 48 m. le matin et de 46 m. le soir.

MARS

JOURS DU MOIS	LECTURES BIBLIQUES	SUJETS
1 Lundi	Marc. I, 21-39.	Une journée de Jésus.
2 Mardi	Luc V, 12-26.	Guérisons d'un lépreux et d'un paralytique.
3 Mercredi	— — 27-39.	Lévi; la question du jeûne.
4 Jeudi	Jean V, 1-23.	Bétnesda; Jésus et le sabbat.
5 Vendredi	— — 24-47.	Jésus affirme sa mission divine.
6 Samedi	Matth. XII, 1-21.	Encore le sabbat.
7 **Dimanche**	Psaume 61.	Conduis-moi sur le rocher inaccessible.
8 Lundi	1 Rois XXI, 1-29.	La vigne de Naboth.
9 Mardi	— XXII, 41-45. 2 Chron. XVII, 3-6, 10 17.	Josaphat (de Juda)
10 Mercredi	2 Chron. XVIII, 1-16.	Josaphat chez Achab.
11 Jeudi	— — 17-34.	Mort d'Achab.
12 Vendredi	1 Cor. I, 1-16.	Félicitations et reproches.
13 Samedi	— 17-31	La prédication de la croix, folie et puissance.
14 **Dimanche**	Psaume 62.	Seul, il est mon Rocher.
15 Lundi	1 Cor. II, 1-16.	Sagesse à l'usage des hommes faits.
16 Mardi	— III, 1-15.	Apollos et Paul simples serviteurs, Jésus seul précurseur.
17 Mercredi	— 16-IV, 5.	Toutes choses sont à vous, le Seigneur seul juge.
18 Jeudi	— — 6-20.	Vous vous enorgueillissez et nous sommes humiliés.
19 Vendredi	— V, 1-13.	Scandaleux désordres; séparez-vous des coupables.
20 Samedi	— VI, 1-20.	Procès et immoralité; vous n'êtes point à vous mêmes.
21 **Dimanche**	Psaume 63.	Ta bonté vaut mieux que la vie.
22 Lundi	1 Cor. VII, 1-16.	Conseils et directions aux chrétiens mariés.
23 Mardi	— — 17-28.	Que chacun reste où la grâce de Dieu l'a trouvé.
24 Mercredi	— — 29-40.	Le temps est court; soyons sans partage au Seigneur.
25 Jeudi	— VIII, 1-13.	Des viandes offertes aux idoles.
26 Vendredi	— IX, 1-27.	Exemple de l'apôtre: il se fait tout à tous.
27 Samedi	— X, 1-13.	Israël coupable fut châtié; point de tentation sans issue.
28 **Dimanche** Rameaux	— — 14-XI, 1.	Fuyez l'idolâtrie, ne donnez de scandale à personne.
29 Lundi	— XI 2-16.	Instructions relatives au culte.
30 Mardi	— — 17-34.	Repas fraternels et Sainte Cène.
31 Mercredi	— XII, 1-30.	Un seul et même Esprit; le corps de Christ.

Lever du soleil le 1, à 6 h. 42 m.
— le 16, à 6 h. 11 m.
Coucher du soleil le 1, à 5 h. 41 m.
— le 16, à 6 h. 5 m.

P. L. le 4, à 9 h. 21 m. du soir.
D. Q. le 13, à 6 h. 6 m. du soir.
N. L. le 20, à 11 h. 4 m. du matin.
P. Q. le 26, à 6 h. 54 m. du matin.

Les jours croissent de 62 m. le matin et de 46 m. le soir.

AVRIL

JOURS DU MOIS	LECTURES BIBLIQUES	SUJETS
1 Jeudi	1 Cor. XII, 31-XIII, 13.	La voie excellente, c'est la charité.
2 Vendredi-Saint	— XIV, 1-19.	Du don des langues et de ses abus.
3 Samedi	— — 20-40.	Du don de prophétie et de l'ordre dans les assemblées.
4 **Dimanche** Pâques	— XV, 1-19.	Certitude et importance de la résurrection de Jésus Christ.
5 Lundi	— — 20-34.	Jésus-Christ resuscité nous garantit la vie à venir.
6 Mardi	— — 35-58.	Nature du corps ressuscité. O mort, où est ton aiguillon.
7 Mercredi	— XVI, 1-23.	Collecte, projets, recommandations et salutations.
8 Jeudi	2 Chron. XIX.	Réformes de Josaphat.
9 Vendredi	— XX, 1-6; 10-12; 18-23; 35-37.	Victoires. Fin du règne.
10 Samedi	1 Rois XXII, 52. 2 Rois I, 18.	Achazia (d'Israël).
11 **Dimanche**	Psaume 64.	O Dieu, protège-moi contre l'ennemi !
12 Lundi	2 Rois II, 2-18.	Elie est enlevé au ciel.
13 Mardi	— III, 1-27.	Joram (d'Israël); sa guerre contre Mésa de Moab.
14 Mercredi	— IV, 8-37.	Elisée et la Sunamite.
15 Jeudi	— V, 1-27.	Naaman.
16 Vendredi	— VI, 1-23.	La hache retirée de l'eau; les Syriens.
17 Samedi	Luc VI, 12-26 (Matth. V, 1-12)	Choix des douze : Les béatitudes.
18 **Dimanche**	Psaume 65.	Tu couronnes l'année de tes biens.
19 Lundi	Matth. V, 13-30.	La vraie justice.
20 Mardi	— — 31-48.	Soyez parfaits.
21 Mercredi	— VI, 1-18.	La vraie piété.
22 Jeudi	— — 19-34.	Dieu ou Mammon ; les soucis.
23 Vendredi	— VII, 1-14.	Jugements, prières; la porte étroite.
24 Samedi	— — 15-29.	Faux prophètes, faux disciples; les deux maisons.
25 **Dimanche**	Psaume 66.	Béni soit Dieu qui n'a pas rejeté ma prière.
26 Lundi	2 Rois VI, 24-VII, 2.	Samarie assiégée, délivrance annoncée.
27 Mardi	— VII, 3-20.	Délivrance de Samarie.
28 Mercredi	— VIII, 1-15.	La Sunamite recouvre ses biens. Elisée et Ben-Hadad.
29 Jeudi	— VIII, 16-IX, 13.	Joram Achazia (de Juda); Jéhu (d'Israël)
30 Vendredi	— IX, 14-37.	Morts de Joram (d'Israël) et d'Achasia (de Juda).

Lever du soleil le 1, à 5 h. 38 m.	P. L. le 3, à 11 h. 3 m. du matin.
— le 16, à 5 h. 7 m.	D. Q. le 11, à 1 h. 33 m. du soir.
Coucher du soleil le 1, à 6 h. 29 m.	N. L. le 18, à 9 h. 52 m. du soir.
— le 16, à 6 h. 51 m.	P. Q. le 25, à 1 h. 36 m. du soir.

Les jours croissent de 57 m. le matin et de 44 m. le soir.

MAI

JOURS DU MOIS	LECTURES BIBLIQUES	SUJETS
1 Samedi	Luc I, 1-17.	Le centurion ; le fils de la veuve de Naïn.
2 **Dimanche**	Psaume 67.	O Dieu, tous les peuples te célébreront.
3 Lundi	Mat. X, 1-19.	Jésus rend témoignage à Jean-Baptiste.
4 Mardi	Luc VII, 36-50.	Chez Simon, le pharisien ; la femme de mauvaise vie.
5 Mercredi	2 Rois X, 1-17.	Tous les fils d'Achab exterminés.
6 Jeudi	— — 18-36.	Les prophètes de Baal égorgés par ordre de Jéhu.
7 Vendredi	— XI 1-21.	Athalie (Juda)
8 Samedi	Luc VIII, 1-3 ; Mat. XII, 22-37.	Le blasphème contre le Saint-Esprit.
9 **Dimanche**	Ps. 68, 1-13, 20-21 ; 33-35.	Que Dieu se lève seulement.....
10 Lundi	Mat. XII, 38-39. Luc XI, 23-36.	Le miracle refusé.
11 Mardi	Mat. XIII, 1-23.	Parabole du semeur.
12 Mercredi	— — 24-43.	Paraboles de l'ivraie, du grain de moutarde, du levain.
13 Jeudi Ascension	Psaume 110.	Le Messie roi et sacrificateur.
14 Vendredi	Mc IV, 21-29 ; Mat. XIII, 44-53.	Paraboles de la semence, du trésor, de la perle, du filet.
15 Samedi	Lc. VIII, 22-39.	Deux tempêtes apaisées.
16 **Dimanche**	Psaume 72.	Pour le roi et la prospérité de son peuple.
17 Lundi	Lc. VIII, 40-56.	Une femme guérie, une jeune fille ressuscitée.
18 Mardi	Mat. IX, 35-X, 23. Mc VI, 12-13.	Envoi des disciples en mission.
19 Mercredi	2 Rois XII,1-3. 2 Chron. XXIV,1-27	Joas (de Juda)
20 Jeudi	Joël I.	Une invasion de sauterelles.
21 Vendredi	— II, 1-17.	Le jour de l'Eternel approche.
22 Samedi	— — 18-32.	Retour de la faveur divine.
23 **Dimanche** Pentecôte	Actes II, 1-21.	L'Esprit donné à tous.
24 Lundi	Joël III.	Jugement des nations.
25 Mardi	Mat. X. 24-42.	Instructions aux Douze.
26 Mercredi	Mc. VI, 14-29.	Mort de Jean-Baptiste.
27 Jeudi	2 Rois XIII, 1-25.	Joachaz et Joas (d'Israël). Mort d'Elisée.
28 Vendredi	2 Chron. XXV.	Amatsia (de Juda).
29 Samedi	2 Rois XIV, 23-XV, 11.	Jéroboam II (d'Israël), Azaria ou Osias (de Juda), Zacharie (d'Israël).
30 **Dimanche**	Psaume 69, 2-22.	Sauve-moi, ô Dieu !
31 Lundi	Amos I, 1-10 ; II, 4-16.	Contre Damas, Gaza... Juda et Israël.

Lever du soleil le 1, à 4 h. 40 m.	P. L. le 2, à 1 h. 56 m. du matin.
— le 16, à 4 h. 17 m.	D. Q. le 11, à 6 h. m. du matin.
Coucher du soleil le 1, à 7 h. 13 m.	N. L. le 17, à 6 h. 34 m. du matin.
— le 16, à 7 h. 34 m.	P. Q. le 24, à 9 h. 16 m. du soir.

Les jours croissent de 37 m. le matin et de 39 m. le soir.

JUIN

JOURS DU MOIS	LECTURES BIBLIQUES	SUJETS
1 Mardi	Amos III et IV.	Crimes, châtiments et impénitence.
2 Mercredi	— V.	Reproches ; « le jour de l'Eternel » ; cérémonies vaines.
3 Jeudi	— VI.	Corruption des principaux ; ruine imminente.
4 Vendredi	— VII.	Vision ; Amos et Amatsia, le sacrificateur.
5 Samedi	— VIII.	Autre vision ; nouvelle menace.
6 **Dimanche**	Psaume 70.	O Eternel, ne tarde pas !
7 Lundi	Amos IX.	Dernière menace ; promesse de relèvement.
8 Mardi	Mc. VI, 30-44.	Le retour des disciples ; la foule nourrie.
9 Mercredi	Mat. XIV, 22-36 ; Mc VI, 53-56.	Jésus marche sur les eaux.
10 Jeudi	2 Rois XV, 13-31.	Quatre rois d'Israël : Sallom, Manahem, Pékahia et Pékah.
11 Vendredi	Esaïe VI.	Vocation d'Esaïe.
12 Samedi	2 Rois XV, 32-XVI, 9	Jotham et Achaz, rois de Juda.
13 **Dimanche**	Psaume 71.	Ne me rejette pas au temps de ma vieillesse.
14 Lundi	Esaïe VII.	Achaz rassuré ; Emmanuel ; ruine d'Israël prédite.
15 Mardi	— VIII, 1-16.	Ruines des royaumes de Syrie et d'Israel annoncées.
16 Mercredi	— IX, 7-X, 4.	Israël impénitent sera châtié sans rémission.
17 Jeudi	Jean VI, 1-21.	Les 5000 rassasiés (autre récit du fait raconté dans Marc VI).
18 Vendredi	— — 22-51.	Jésus se dit le pain descendu du ciel.
19 Samedi	— — 52-71.	La crise galiléenne.
20 **Dimanche**	Psaume 73.	Que les méchants prospèrent ! Pour moi, m'ap rocher de Dieu, c'est mon bien.
21 Lundi	2 Rois XVI, 10-20.	Achaz à Damas.
22 Mardi	— XVII, 1-20.	Osée, dernier roi d'Israël.
23 Mercredi	— — 21-41.	Fin du royaume d'Israël ; les Samaritains.
24 Jeudi	Esaïe X, 5-27.	L'Assyrie sera humiliée ; un reste d'Israël subsistera.
25 Vendredi	— XI.	Annonce des temps messianiques.
26 Samedi	Jean VII, 1 ; Mc VII, 1-23.	Ce qui vient du cœur de l'homme souille l'homme.
27 **Dimanche**	Psaume 74.	Lève-toi, ô Dieu ! défends ta cause.
28 Lundi	Mc VII, 24-37 ; Mat. XV, 29-31.	La Cananéenne. Guérisons diverses.
29 Mardi	Esaïe XVI.	Contre Moab.
30 Mercredi	— XVII et XVIII.	Contre Damas et l'Assyrie.

Lever du soleil le 1, à 4 h. 2 m.	P. L. le 1, à 5 h. 27 m. du soir.
— le 16, à 3 h. 57 m.	D. Q. le 10, à 7 h. 7 m. du soir.
Coucher du soleil le 1, à 7 h. 52 m.	N. L. le 16, à 1 h. 50 m. du soir.
— le 16, à 8 h. 3 m.	P. Q. le 22, à 6 h. 58 m. du matin.
	P. L. le 30, à 3 h. 49 m. du matin.

Le matin, les jours croissent de 5 minutes jusqu'au 20 ; ils croissent de 13 minutes le soir.

JUILLET

JOURS DU MOIS	LECTURES BIBLIQUES	SUJETS
1 Jeudi	Esaïe XIX.	Oracle sur l'Egypte.
2 Vendredi	Mat. XV, 29-39, XVI. 5-12; Mc VIII. 22-26.	2e multiplication des pains; le levain des Pharisiens; aveugle guéri.
3 Samedi	Jean VII. 3-24.	Jésus à la fête des tabernacles.
4 **Dimanche**	Psaume 75.	C'est Dieu qui juge.
5 Lundi	Jean VII. 25-52.	Opinions diverses sur Jésus; le dernier jour de la fête.
6 Mardi	— — 53-VIII, 20.	La femme adultère. Jésus se rend témoignage à lui-même.
7 Mercredi	— VIII, 21-38.	Jésus aux juifs qui ont cru en lui.
8 Jeudi	— — 39-59.	« Avant qu'Abraham fût, je suis ».
9 Vendredi	Osée I, 1-II, 7.	Union symbolique du prophète avec une femme infidèle.
10 Samedi	— 8-III, 5.	Comment l'infidèle sera punie et ramenée.
11 **Dimanche**	Psaume 76.	Dieu puissant et redoutable.
12 Lundi	Osée IV, 1-10; V, 10-VI, 6.	Censures et menaces. Velléités de repentir.
13 Mardi	— X, 1-4; 7-8; 12-13; XI, 1-11.	Ingratitude et châtiment; persistance des compassions de Dieu.
14 Mercredi	— XII. 1-XIII, 4.	Fausseté d'Israël et fidélité de Dieu.
15 Jeudi	— 5-14; XIV, 1-9.	Menaces miséricordieuses. Appel e promesse.
16 Vendredi	Jean IX, 1-23.	Guérison d'un aveugle-né.
17 Samedi	— — 24-41.	Les aveugles voient, ceux qui voient deviennent aveugles.
18 **Dimanche**	Psaume 77.	Je me rappellerai les exploits de l'Eternel.
19 Lundi	2 Rois XVIII. 1-25.	Ezéchias attaqué par les Assyriens.
20 Mardi	— 28-XIX. 4.	Rabsaké défie l'Eternel. Ezechias recourt à Esaïe.
21 Mercredi	— — 5-28.	Lettre de Sankérib. Oracle d'Esaïe.
22 Jeudi	— — 29-37.	Délivrance de Jérusalem promise et effectuée.
23 Vendredi	Jean X, 1-21.	Le Berger et ses brebis.
24 Samedi	Mat. XVI, 13-28.	Jésus interroge les disciples; confession de Pierre.
25 **Dimanche**	Psaume 78. 1-11.	Je dirai les mystères des temps anciens.
26 Lundi	Mc IX, 1-29.	La transfiguration; l'Elie qui devait venir; enfant guéri.
27 Mardi	2 Rois XX. 1-20.	Maladie et guérison d'Ezéchias. Ambassade de Babylone.
28 Mercredi	Esaïe XIII.	Contre Babylone.
29 Jeudi	— XIV. 1-23.	Délivrance d'Israël et ruine de Babylone prédites.
30 Vendredi	— XX et XXI, 1-10.	Contre l'Ethiopie et contre Babylone.
31 Samedi	Mat. XVII, 24-XVIII, 14.	Le statère, la vraie grandeur; les scandales

Lever du soleil le 1, à 4 h. 2 m.	D. Q. le 8, à 5 h. 14 m. du matin.
— le 16, à 4 h. 15 m.	N. L. le 15, à 8 h. 34 m. du soir.
Coucher du soleil le 1, à 8 h. 5 m.	P. Q. le 22, à 7 h. 29 m. du soir.
— le 16, à 7 h. 56 m.	P. L. le 30, à 11 h. 28 m. du soir.

Les jours décroissent de 32 m. le matin et de 27 m. le soir.

AOUT

JOURS DU MOIS	LECTURES BIBLIQUES	SUJETS
1 **Dimanche**	Psaume 78, 12-31.	Ils péchèrent contre lui au désert.
2 Lundi	Mat. XVIII, 15-35.	Le débiteur insolvable, créancier impitoyable.
3 Mardi	Esaïe XXII, 1-25.	Contre Jérusalem. Sebna et Eliakim.
4 Mercredi	— XXIV, 1-23.	Le jugement universel.
5 Jeudi	— XXV, 1-12.	Cantique d'actions de grâces.
6 Vendredi	— XXVI, 1-21.	Cantique des rachetés.
7 Samedi	Luc IX, 51-62 ; Mat. XIX, 1-12.	Résolution suprême. Décisions insuffisantes. Mariage et célibat.
8 **Dimanche**	Psaume 78, 32-55.	Dieu les frappa, mais les conduisit en Canaan.
9 Lundi	Mat. IX, 30-51.	Crainte d'interroger et refus de répondre ; étroitesse ; sacrifices nécessaires.
10 Mardi	Esaïe XXVII.	Restauration promise.
11 Mercredi	— XXVIII.	Contre les ivrognes et les moqueurs d'Ephraïm
12 Jeudi	— XXIX.	Contre Jérusalem. Promesse de relèvement.
13 Vendredi	— XXX.	Menaces et promesses.
14 Samedi	Lc X, 1-12 ; Mat. XI, 21-24.	Envoi des soixante-dix. Reproches aux villes impénitentes.
15 **Dimanche**	Psaume 78, 56-72.	Dieu choisit Juda et lui donna David pour roi.
16 Lundi	Lc. X, 25-42.	Le bon Samaritain. Marthe et Marie.
17 Mardi	Esaïe XXXI.	L'Egypte ne peut rien pour Israel ; Dieu seul sauvera.
18 Mercredi	— XXXII.	Temps nouveaux sous le règne de la justice.
19 Jeudi	— XXXIII.	Délivrance et relèvement.
20 Vendredi	— XXXV.	Promesses de consolation.
21 Samedi	Lc XI, 1-13 ; Mc III, 31-38.	La prière. « Ma sœur, mon frère et ma mère. »
22 **Dimanche**	Psaume 79.	Pourquoi les nations diraient-elles : Où est leur Dieu ?
23 Lundi	Lc. XI, 37-54.	A table chez un Pharisien.
24 Mardi	Lc X, 17-24. Mat. XI, 28-30.	Retour des soixante dix. Joie de Jésus.
25 Mercredi	2 Cor I, 1-14.	Le Dieu de toute consolation. Paul assuré de sa sincérité.
26 Jeudi	— — 15-II, 4.	Pourquoi l'apôtre a changé de résolution.
27 Vendredi	— — 5-17.	Paul pardonne au coupable. Efficacité de son ministère.
28 Samedi	— III, 1-11.	Glorieux est le ministère de l'Esprit.
29 **Dimanche**	Psaume 80.	Protège le cep que ta main a planté.
30 Lundi	2 Cor. III, 12-IV, 6.	Le voile, enlevé pour nous, subsiste pour les incrédules.
31 Mardi	— IV, 7-18.	Le trésor dans des vases de terre.

Lever du soleil le 1, à 4 h. 35 m.	D. Q. le 7, à 12 h. 59 m. du soir.
— le 16, à 4 h. 56 m.	N. L. le 13, à 3 h. 53 m. du matin.
Coucher du soleil le 1, à 7 h. 37 m.	P. Q. le 21, à 11 h. 1 m. du matin.
— le 16, à 7 h. 12 m.	P. L. le 29, à 1 h. 12 m. du soir.

Les jours décroissent de 42 m. le matin et de 54 m. le soir.

SEPTEMBRE

JOURS DU MOIS	LECTURES BIBLIQUES	SUJETS
1 Mercredi	2 Cor V, 1-10.	Espérance céleste et confiance.
2 Jeudi	— 11-VI, 2.	Le ministère de la réconciliation.
3 Vendredi	— VI, 3-VII, 1.	Appel à une entière sanctification.
4 Samedi	— VII, 2-16.	Tristesse bénie.
5 **Dimanche**	Psaume 81.	O Israël, si tu m'écoutais !
6 Lundi	Luc XII, 13-34.	Contre l'avarice et les soucis.
7 Mardi	2 Cor. VIII, 1-24.	La collecte : bon exemple donné par les Macédoniens.
8 Mercredi	— IX, 1-15.	Accueillez bien les frères et semez de manière à être enrichis.
9 Jeudi	— X, 1-18.	L'apôtre défend son apostolat.
10 Vendredi	— XI, 1-15.	Les faux apôtres.
11 Samedi	— 16-33.	Travaux et souffrances.
12 **Dimanche**	Psaume 82.	Dieu juge les juges injustes.
13 Lundi	2 Cor. XII, 1-10.	Révélations et infirmités.
14 Mardi	— 11-21.	Désintéressement. Dernier appel.
15 Mercredi	— XIII, 1-13.	Exhortation et salutation.
16 Jeudi	Lc. XII, 35-48.	Tenez-vous prêts. Soyez fidèles.
17 Vendredi	— 49-59.	Un feu sur la terre. Les signes des temps.
18 Samedi	Jean X, 22-42.	Jésus à la fête de la Dédicace.
19 **Dimanche**	Psaume 83.	Les ennemis conspirant : o Eternel, détruis les !
20 Lundi	Habacuc I, 1-17.	Jusques à quand, ô Eternel ?
21 Mardi	— II, 1-11.	Réponse : malheur à l'orgueilleux qu'énivrent ses succès.
22 Mercredi	— 12-20.	Celui qui dépouille sera dépouillé : Dieu seul est Dieu.
23 Jeudi	— III, 1-19.	J'ai entendu et compris, ô Eternel !
24 Vendredi	Lc. XIII, 1-17.	Se convertir ou périr. Une femme guérie.
25 Samedi	— — 22-35.	« Efforcez-vous d'entrer. » Hérode et Jésus. « Jérusalem, Jérusalem ! »
26 **Dimanche**	Psaume 84.	O Eternel, que tes tabernacles sont aimables !
27 Lundi	Héb. I, 1-II, 4.	Jésus-Christ, Fils de dieu, révélateur suprême.
28 Mardi	— II, 5-18.	Abaissé et livré pour le salut des hommes.
29 Mercredi	— III, 1-19.	Plus grand que Moïse, exige parfaite obéissance.
30 Jeudi	— IV, 1-13.	Repos assuré ; puissance de la Parole de Dieu.

Lever du soleil le 1, à 5 h. 18 m.	D. Q. le 5, à 7 h. 14 m. du soir.
— le 16, à 5 h. 39 m.	N. L. le 12, à 1 h. m. du soir.
Coucher du soleil le 1, à 6 h. 41 m.	P. Q. le 19, à 5 h. 4 m. du matin.
— le 16, à 6 h. 10 m.	P. L. le 27, à 2 h. 5 m. du matin.

Les jours décroissent de 42 m. le matin et de 60 m. le soir.

OCTOBRE

JOURS DU MOIS	LECTURES BIBLIQUES	SUJETS
1 Vendredi	Héb. IV, 14-V, 14.	Jésus, souverain sacrificateur de la nouvelle alliance.
2 Samedi	— VI, 1-19.	Garder la foi et tenir ferme l'espérance.
3 **Dimanche**	Psaume 85.	L'Eternel parle de paix à son peuple.
4 Lundi	Héb. VII, 1-17.	Sacrificateur selon l'ordre de Melchisdée.
5 Mardi	— — 16-28.	Supériorité de cette sacrificature.
6 Mercredi	— VIII, 1-13.	Sacrificature nouvelle, nouvelle alliance.
7 Jeudi	— IX, 1-14.	La réalité a remplacé le symbole.
8 Vendredi	— — 15-28.	Christ, médiateur de l'alliance éternelle.
9 Samedi	— X, 1-18.	L'œuvre de Christ parfaite et définitive.
10 **Dimanche**	Psaume 86.	Tu es grand et tu accomplis des miracles.
11 Lundi	Héb. X, 19-39.	Veillons et persévérons.
12 Mardi	— XI, 1-22.	Exemples de foi d'Abel à Joseph.
13 Mercredi	— — 23-40.	Moïse et combien d'autres ont cru sans avoir vu.
14 Jeudi	— XII, 1-17.	Course chrétienne ; épreuve ; paix et sanctification.
15 Vendredi	— — 18-29.	Plus grands les privilèges, plus grande la responsabilité.
16 Samedi	— XIII, 1-25.	Recommandations diverses ; salutations.
17 **Dimanche**	Psaume 87.	L'Eternel aime les portes de Sion.
18 Lundi	Proverbes I, 1-19.	Fuis la compagnie des méchants.
19 Mardi	— — 20-33.	Ce que dit la sagesse.
20 Mercredi	— II, 1-22.	Combien précieuses les leçons de la sagesse !
21 Jeudi	— III 1-18.	Heureux qui se laisse diriger par elle !
22 Vendredi	— — 19-35.	Quelques préceptes de la sagesse.
23 Samedi	Lc. XIV, 1-14.	Chez un Pharisien, leçon d'humilité et de charité.
24 **Dimanche**	Psaume 140.	Délivre-moi de l'homme méchant.
25 Lundi	Lc XIV, 15-35.	Le grand festin ; conditions à bien considérer.
26 Mardi	Prov. IV, 1-19.	C'est sagesse que d'écouter ses parents.
27 Mercredi	— IV, 20-V, 14.	Amers sont les fruits de l'inconduite.
28 Jeudi	— VI, 1-19.	Choses à éviter.
29 Vendredi	— VIII, 1-21.	La sagesse peut se vanter de ses bienfaits.
30 Samedi	Lc. XV, 1-10.	La brebis perdue et la drachme égarée.
31 **Dimanche**	Psaume 141.	Vers toi, Seigneur, se tournent mes yeux.

Lever du soleil le 1, à 6 h. 1 m.	D. Q. le 4, à 1 h. 2 m. du matin.
— le 16, à 6 h. 24 m.	N.L. le 11, à 12 h. 59 m. du matin.
Coucher du soleil le 1, à 5 h. 38 m.	P. Q. le 19, à 12 h. 38 m. du matin.
— le 16, à 5 h. 8 m.	P. L. le 27, à 2 h. 18 m. du soir.

Les jours décroissent de 48 m. le matin et de 59 m. le soir.

NOVEMBRE

JOURS DU MOIS	LECTURES BIBLIQUES	SUJETS
1 Lundi	Prov. VIII, 22-36.	Origines éternelles de la sagesse.
2 Mardi	— IX, 1-18.	Combien sage le sage et combien fou le fou !
3 Mercredi	— X, 1-16.	Sentences détachées.
4 Jeudi	— — 17-32.	C'est la bénédiction de l'Eternel qui enrichit.
5 Vendredi	— XI, 1-21.	Contrastes instructifs.
6 Samedi	Lc. XV, 11-19.	Le fils ingrat et insensé : égarement et repentir.
7 **Dimanche**	Psaume 142.	Toi, tu connais mon sentier.
8 Lundi	Lc. XV, 20-32.	Le fils revenu, son père et son frère.
9 Mardi	Prov. XII, 1-28.	Ce qu'enseigne l'expérience.
10 Mercredi	— XIII, 1-25.	Autres leçons de l'expérience.
11 Jeudi	— XIV, 1-17.	La bienveillance de l'Eternel est pour les hommes droits.
12 Vendredi	— — 18-35.	La crainte de l'Eternel est une source de vie.
13 Samedi	Lc. XVI, 1-18.	L'économe infidèle, mais prudent. Aux Pharisiens.
14 **Dimanche**	Psaume 143.	Mon âme a soif de toi.
15 Lundi	Lc. XVI, 19-31.	Le mauvais riche et Lazare.
16 Mardi	Prov. XV 1-17.	Le cœur joyeux embellit le visage.
17 Mercredi	— — 18-33.	Le chemin de la vie tend en haut.
18 Jeudi	— XVI, 1-17.	L'homme délibère, l'Eternel dirige.
19 Vendredi	— — 18-33.	Telle voie semble droite qui conduit à la mort.
20 Samedi	Lc. XVII, 1-19.	Les scandales, la foi, le serviteur inutile ; dix lépreux guéris.
21 **Dimanche**	Psaume 144.	Heureux le peuple dont l'Eternel est le Dieu
22 Lundi	Lc. XVII, 20-37.	L'avènement du royaume.
23 Mardi	2 Chron. XXXIII.	Manassé et Amon.
24 Mercredi	2 Rois XXII.	Josias, le livre de la loi retrouvé.
25 Jeudi	— XXIII, 1-20.	Réformes et purifications.
26 Vendredi	— — 21-27. 2 Chron. XXXV, 20-27.	Pâques célébrée. Mort de Josias.
27 Samedi	Jérémie I.	Vocation du prophète.
28 **Dimanche**	Psaume 145.	Chaque jour je te bénirai.
29 Lundi	Jérém. II, 1-19.	Reproches et menaces.
30 Mardi	— — 20-37.	O Juda, tu nies en vain ton péché.

Lever du soleil le 1, à 6 h. 49 m.	D. Q. le 2, à 7 h. 44 m. du matin.
— le 16, à 7 h. 13 m.	N. L. le 10, à 4 h. 14 m. du soir.
Coucher du soleil le 1, à 4 h. 39 m.	P. Q. le 18, à 8 h. 21 m. du soir.
— le 16, à 4 h. 17 m.	P. L. le 25, à 1 h. 51 m. du matin.

Les jours décroissent de 44 m. le matin et de 34 m. le soir.

DÉCEMBRE

JOURS DU MOIS	LECTURES BIBLIQUES	SUJETS
1 Mercredi	Jérém. III 6-25.	Juda n'a pas profité de l'exemple d'Israël.
2 Jeudi	— IV, 1-22.	Appel à la repentance ; annonce du châtiment.
3 Vendredi	— V, 1-29.	Le châtiment est désormais inévitable.
4 Samedi	— VI.	Annonce d'une invasion dévastatrice.
5 **Dimanche**	Psaume 146.	Heureux qui se confie en Dieu seul.
6 Lundi	Luc XVIII, 1-14.	Prier avec obstination et humilité.
7 Mardi	Prov. XVIII, 4-22.	L'humilité précède la gloire.
8 Mercredi	2 Rois XXIII, 31-XXIV, 17.	Joachaz, Jéhojakim, Jéhojakin.
9 Jeudi	Jérém. VII, 1-11 ; 16-28.	Vaine confiance ; toute intercession inutile.
10 Vendredi	— VIII 1-13 ; 18-22.	Reproches, douleur du prophète.
11 Samedi	— IX, 14 ; 23-26.	Plaintes amères ; ruine prédite.
12 **Dimanche**	Psaume 147.	Dieu règne sur les hommes et sur la nature.
13 Lundi	Mc X, 13-31.	Les petits enfants ; le jeune homme riche.
14 Mardi	2 Rois XXIV, 18 ; XXV, 21.	Sédéidas. Prise et destruction de Jérusalem.
15 Mercredi	Jérém. X.	Les idoles et l'Eternel. Douleur et supplication.
16 Jeudi	— XI, 1-14 ; 13-23.	L'alliance violée. Complot contre Jérémie.
17 Vendredi	— XII.	Question du prophète ; réponse de l'Eternel.
18 Samedi	Prov. XIX, 3-18 ; 26-29.	Maximes diverses.
19 **Dimanche**	Psaume 148.	Louange à Dieu.
20 Lundi	Mat. XX, 1-16.	Les ouvriers embauchés à des heures différentes.
21 Mardi	Mich. I, 1-16.	Imminence des jugements de l'Eternel.
22 Mercredi	— II, 1-13.	Israël coupable sera châtié, mais ensuite rétabli.
23 Jeudi	— III, 1-12.	Le péché des chefs est la cause du châtiment.
24 Vendredi	— IV, 1-14.	Perspectives messianiques.
25 Samedi Noël	— V, 1-14.	Naissance et règne du Messie.
26 **Dimanche**	Psaume 88.	Les flots de ta colère passent sur moi.
27 Lundi	Michée VI, 1-8.	Ce que Dieu demande.
28 Mardi	— — 9-16.	Reproches et menaces.
29 Mercredi	— VII, 1-10.	Plaintes et consolations.
30 Jeudi	— — 11-20.	Promesses de relèvement.
31 Vendredi	Ps. 89. 1-5 ; 20-25 ; 39-53.	Seigneur, où sont les bontés premières ?

Lever du soleil le 1, à 7 h. 34 m.
— le 16, à 7 h. 50 m.
Coucher du soleil le 1, à 4 h. 4 m.
— le 16, à 4 h. 2 m.

D. Q. le 2, à 4 h. 38 m. du soir.
N. L. le 9, à 10 h. 13 m. du matin.
P. Q. le 18, à 2 h. 49 m. du soir.
P. L. le 25, à 12 h. 47 m. du soir.
D. Q. le 31, à 4 h. 43 m. du matin.

Les jours décroissent de 21 m. le matin ; le soir ils décroissent de 3 m. jusqu'au 14, ils croissent ensuite de 9 minutes.

RAPPORTS CHRONOLOGIQUES

L'an de grâce 1920 correspond à l'année :

6633 de la période Julienne :

2696 des Olympiades ou la 4e année de la 674e Olympiade ;

2673 de la fondation de Rome, selon Varron ;

2667 depuis l'ère de Nabonassar, premier roi de l'empire de Babylone (747 ans avant Jésus-Christ) ;

1338 de l'Hégire, calendrier turc. L'année 1338 commence le vendredi 26 septembre 1919 et l'année 1339 commence le mercredi 15 septembre 1920, suivant l'usage de Constantinople. Chez les Russes qui suivent le calendrier Julien, l'année commence 13 jours plus tard, le mercredi 14 janvier.

FÊTES MOBILES

Septuagésisme ..	1er février	Ascension	13 mai.
Cendres	18 février	Pentecôte	23 mai.
Pâques	4 avril.	Trinité	30 mai.
Rogation	10 mai.	Fête-Dieu	3 juin.

COMMENCEMENT DES QUATRE SAISONS

Printemps	le 20 mars à 10 h. 8 m. du soir.
Eté	le 21 juin à 5 h. 49 m. du soir.
Automne	le 22 septembre à 8 h. 37 m. du matin.
Hiver	le 21 décembre à 3 h. 26 m. du matin.

ECLIPSES

Il y aura en 1920 deux éclipses de soleil et deux éclipses de lune.

1° Eclipse totale de lune, le 2 mai 1920, visible à Paris.

Commencement de l'éclipse.... à 1 h. 23 m. du matin.
Milieu de l'éclipse .... à 2 h. du matin.
Fin de l'éclipse .... à 2 h. 36 m. du matin.

Grandeur de l'éclipse = 1,225, le diamètre de la lune étant un.

2° Eclipse partielle de soleil, le 17 mai 1920, invisible à Paris.

3° Eclipse totale de la lune, les 26 et 27 octobre 1920, partiellement visible à Paris.

Commencement de l'éclipse ..... à 1 h. 37 m. du soir.
Milieu de l'éclipse .... à 2 h. 20 m. du soir.
Fin de l'éclipse .... à 3 h. 3 m. du soir.

Grandeur de l'éclipse = 1,405, le diamètre de la lune étant un.

4° Eclipse partielle de soleil, le 10 novembre 1920, partiellement visible à Paris.

Commencement de l'éclipse ..... à 1 h. 56 m. du soir.
Plus grande phase de l'éclipse... à 4 h. 1 m. du soir.
Fin de l'éclipse .... à 6 h. 6 m. du soir.

Grandeur maxima de l'éclipse = 0, 743, le diamètre du soleil étant un.

Jules Pfender

Il a défendu qu'à ses obsèques aucun mot d'éloge, ou même de regret, vint se mêler à la lecture et à la méditation de la Parole de Dieu. Mais il n'a pu penser que l'affection reconnaissante de ses amis se tairaît toujours. Et dans cet *Almanach*, dont année après année, durant toute sa présidence, il a bien voulu rédiger le principal article sur la marche de notre Union, y rappelant avec tant de cœur le souvenir de nos chers morts, et sachant si bien exprimer ce que nous leur devons, les premières pages doivent lui appartenir cette année encore. Hélas ! elles ne porteront pas sa signature. Il parlera une fois de plus cependant, quoique mort, et nous dira ce que



peut une âme forte et aimante qui se met sans réserve au service de Dieu.

Jules Pfender est né le 14 février 1852, dans le Bas-Rhin, à Wissembourg où son père était pasteur.

Ses études classiques s'achevèrent au gymnase protestant de Strasbourg. Il fit alors un court séjour à l'étranger, et revenait de la faculté de théologie d'Erlangen quand la guerre éclata. Il se trouvait auprès des siens, pendant la bataille de Wissembourg, le 4 août. Tandis que son père, alors âgé de 71 ans, restait au presbytère, où il devait mourir trois ans plus tard, le jeune étudiant quitta l'Alsace, en 1871, avec tous ses frères. Lorsqu'en 1894, après l'affaire de Fachoda, « l'Eclair » publia les noms d'une cinquantaine de pasteurs qu'il accusait d'être vendus à l'Angleterre, Jules Pfender pouvait dans une réponse, dont il exigea l'insertion, se déclarer deux fois français, par la naissance et par le choix.

Notons rapidement les étapes parcourues par le futur président de notre Union.

En octobre 1874, il soutient à Genève sa thèse de bachelier en théologie sur « La nature du péché ».

Il débute dans l'évangélisation, en Savoie, comme suffragant du pasteur de Chambéry, M. Fournier. Il est consacré au saint-ministère en 1876, à Aix-les-Bains.

En 1879 nous le trouvons dans le pays de Montbéliard, pasteur de l'Eglise luthérienne de Couthenans.

Il se marie en 1880 avec Mademoiselle Louisa Herr, d'origine alsacienne comme lui. Trois enfants, deux filles et un fils viennent successivement réjouir ce foyer pastoral. Un quatrième meurt en bas âge.

En 1883, il reçoit vocation de l'Eglise wallonne de La Haye.

En 1892, dans la maturité de ses 40 ans, et enrichi par tant d'expériences diverses, il accepte l'appel de la Société centrale d'évangélisation, devient son agent général, et s'installe à Paris.

Douze ans après, en 1904, il est nommé pasteur de l'Eglise du St-Esprit, section de Milton.

Au Synode national de Grenoble, en 1909, il est élu membre de la Commissiom permanente des Eglises réformées évangéliques de France. Il en devient le président, lors de la retraite prématurée de son ami Lacheret, le 28 janvier 1913.

Saisi, prématurément aussi, par un mal sournois, en pleine activité pastorale et présidentielle, il s'alite au retour d'un émouvant voyage, au cours duquel il a transmis aux Eglises libérées d'Alsace et de Lorraine le message de leurs sœurs de France. Suprême joie pour lui, fils de l'Alsace ! Mais c'est pour mourir qu'il s'est couché. Le 12 mars 1919, vers les 2 h. 1/2 du matin, ce noble cœur demeuré jeune, succombant sous les soucis trop lourds de la guerre et les émotions trop fortes de la victoire, cessait de battre. La France perdait un de ses meilleurs fils et notre Eglise un de ses chefs.

Jules Pfender avait l'intelligence prompte, la volonté ferme, le cœur chaud.

Il aimait l'ordre, la méthode, la persévérance dans l'effort ; et c'était, en même temps, un imaginatif aux impressions vives et aux impulsions soudaines.

Sa conscience répugnait aux détours. Il allait droit son chemin et n'usait pas de circonlocutions pour exprimer sa pensée. Il y avait d'autre part une grande cordialité dans son accueil et de l'élégance dans ses manières. Quand on l'abordait, on se sentait en présence d'un gentleman.

Très doué pour la musique, il eût excellé dans cet art, si le ministère pastoral ou la direction des Eglises, ne l'avaient pris tout entier. Ce fut de sa part un de ces sacrifices qui coûtent, mais qu'on accomplit résolument, par devoir.

NANTERRE

ASILE pour FEMMES INFIRMES
5, Rue St-Denis (Seine), fondé en 1862 ; R. U. P. en 1882 ; 76 lits.

Présidente du Comité : Mme la baronne Hottinguer, 82, Bd Malesherbes, Paris.
Secrétaire : Mme Gustave Mirabaud, 44, Avenue de Villiers, Paris.
Trésorière : Mme Henri Hottinguer, 4, Rue de la Beaume, Paris.
Directrice : Mlle Borloz, diaconesse. *Sous-Directrice :* Mlle Rolland, diaconesse.

Ces qualités diverses, parfois opposées, se retrouvaient dans sa parole et dans son action.

Sa parole était nette, précise, rapide, avec de la couleur, et de l'imprévu. Les idées et les images s'y succédaient presque sans transition unies simplement par leur ressemblance ou leur contraste : vite et droit au but. Mais elle ne manquait pas de chaleur et la sève religieuse la pénétrait.

Quel bien n'a-t-il pas fait par sa prédication, témoignage et appel du chrétien qui sait, par expérience, que l'Evangile est la seule puissance de salut ! Il faudrait laisser parler ses paroissiens qui le pleurent. M. le pasteur G. Boissonnas a raconté l'histoire d'un jeune homme, ouvrier mineur, membre de l'une des Eglises du Nord mais qui s'était laissé gagner à l'indifférence depuis plus de deux ans : « Il entendit M. Pfender prêcher sur ce texte : Dieu est près. Remué dans sa conscience il vint me trouver après le culte, me dit avec émotion sa volonté de redevenir fidèle ; nous priâmes ensemble et depuis lors je pus compter sur lui. »

Ce prédicateur incisif, et qui savait se faire tout à tous, ne « cultivait » pas l'éloquence. Il ne parlait que pour agir. C'était un homme d'action, doué de la plus remarquable puissance de travail et se donnant tout entier, passionnément, à son œuvre. J'ai déjà dit qu'il lui avait sacrifié son goût pour la musique. Il dut faire un sacrifice plus dur encore, celui de la vie de famille paisible et constante, quand il fut appelé à diriger notre grande Société d'évangélisation.

Il la trouva installée rue d'Astorg dans le même bureau que la Société biblique de France, avec une seule secrétaire pour les deux œuvres. Il quittait sa maison le matin, déjeunait dans un restaurant proche du bureau, rentrait le soir pour dîner et s'enfermait aussitôt dans son cabinet de travail, où il veillait jusqu'à une heure ou deux heures du matin, prenant du thé pour se tenir éveillé. Et les voyages étaient incessants : tournées dans les postes, visites aux Eglises, collectes. En chemin de fer, il rédigeait ses procès verbaux ou faisait sa correspondance.

Il mit la Société dans ses meubles, en réorganisa le bureau et les archives, fit des *Nouvelles de l'Evangélisation*, modeste organe de la Société et de l'Ecole d'Evangélistes de Montpellier, le *Journal de l'Evangélisation*, notablement plus important et mensuel. Il fonda *le Messager du Dimanche* ce petit « pasteur en papier » qui prêche chaque dimanche à 15 ou 20.000 auditeurs.

Il consolida et étendit l'œuvre. « Le travail accompli par lui, dit M. P. Barde, peut être caractérisé par ce mot : créations. Aucune période de l'existence de la

S. C. n'a été plus féconde en créations que celle pendant laquelle Jules Pfender en a été le directeur. Prenez la liste des postes de la S. C. en 1891, reprenez-la en 1904, et vous serez émerveillés du nombre de postes nouveaux, créés pendant cette période. Faites le même travail pour les temples et chapelles et vous verrez combien la liste s'en est allongée pendant ces douze ans. Le budget de dépenses qui était en 1892 de 319.400 francs, avait passé en 1904 à 502.200 francs. »

Nous retrouvons ce souci d'organisation méthodique et d'activité expansive dans l'exercice de sa double présidence.

Il vient à peine de quitter la direction de la Société Centrale et d'entrer dans notre Union que le voilà nommé membre et président de la Commission générale d'Evangélisation au moment où elle est créée par le Synode constituant de Montpellier. Sous son impulsion sage et vigoureuse, des Commissions régionales se forment, des campagnes de réveil s'organisent, des collaborateurs spéciaux sont engagés. Il y a des jeunes gens chrétiens qui désirent servir Dieu et l'Eglise mais n'ont pas les titres nécessaires pour devenir pasteurs : il se préoccupe de leur formation, fait dresser un programme d'études, institue des examens, organise des stages pratiques.

Tâche parfois absorbante qu'il aurait eu les meilleures raisons de passer à un autre, quand la Commission permanente, dont il fait partie depuis 4 ans, lui demande de prendre la direction de ses travaux. Mais l'œuvre d'évangélisation lui est trop chère ! Il gardera la première charge, tout en acceptant celle, plus lourde encore, que les événements et la confiance de ses collègues lui imposent en quelque sorte.

Il ne s'agit plus d'assurer à l'Union sa vie propre et les libertés légales dont elle a besoin, de créer une administration, d'établir des règlements. Ça été l'œuvre ardue où son prédécesseur a déployé les ressources d'une belle intelligence, d'une volonté à la fois souple et ferme, d'une grande foi, et qui a usé ses forces avant l'heure.

Dans ses cadres bien constitués, l'Union doit maintenant manifester sa vie par ses œuvres. Le nouveau président veut assurer la coordination confiante des efforts. Il faut que dans l'Eglise règne une atmosphère familiale, qu'on s'y sente très près les uns des autres et que, chacun à sa place, pasteur ou laïque, y fasse tout son devoir. Il faut que l'Eglise manifeste plus de discipline, de méthode, d'élan. Avec l'entrain, la confiance, qui semblent réservés aux jeunes et qu'il a gardés jusqu'à la fin, il exposera un jour à ses collègues la longue série des améliorations et des réformes qu'il voudrait

voir introduites dans notre vie ecclésiastique et dont il souhaitait que les Synodes fussent saisis.

Tandis qu'il se donne ainsi aux travaux multiples de la direction des Eglises, il s'efforce de ne rien négliger dans le soin de sa propre paroisse. Un suffragant lui vient bien en aide. Mais cette collaboration n'est pas un remplacement. C'est lui qui continue à assurer la marche générale de l'œuvre, c'est lui qui en règle le détail. Il garde le contact le plus étroit avec ses paroissiens par la prédication, la cure d'âmes, les visites ; il s'occupe de la jeunesse ; il veille tout particulièrement sur l'Ecole du dimanche pour laquelle il a une prédilection et sur ces réunions familières du mercredi soir, qui lui donnaient tant de joie et furent si bienfaisantes pendant la guerre.

Il fallait une santé exceptionnelle pour résister à tant de fatigues. Et voici que la guerre arrive, avec ses émotions tragiques, et de nouveaux devoirs.

La France est envahie. Elle court un péril mortel. Le pasteur de Milton, qui n'est plus d'âge à la défendre sur le champ de bataille, voudrait tout au moins se consacrer tout entier à l'œuvre de réconfort ou de consolation. Il doit s'occuper de questions d'argent : la caisse de l'Union est vide ; et cependant plus que jamais nos presbytères, ceux-là surtout où la femme du pasteur est restée seule avec les enfants, ont besoin de se sentir matériellement soutenus. Comment se procurer les ressources pour l'échéance prochaine ? Question angoissante qui poursuit notre président jusque dans son sommeil, et l'empêche de dormir : « Mon grand souci est pour nos Eglises, écrit-il à son fils, le 13 septembre 1914, j'ai presque la main sur la solution financière, et cependant je n'ai pu aboutir. Je cours de banquier à banquier, j'écris, je télégraphie de côté et d'autre. Ce serait ma suprême ambition d'assurer au 30 septembre l'intégralité des traitements. »

Nous y parvenons, grâce à Dieu, mais un autre souci, non moins grand, demeure : celui des Eglises vacantes. Comment remplacer les 150 pasteurs qui viennent d'être mobilisés et ceux que l'on va prendre encore ? Comment assurer partout la prédication et le ministère évangélique ? Résoudre ce problème, à l'honneur de nos Eglises et pour leur bien, reste la constante préoccupation de notre président. Il multiplie les conseils, les circulaires, les lettres, les démarches. Il se met lui-même à la disposition de ceux qu'il exhorte, sans se laisser arrêter par les voyages les plus fatigants. Ainsi tout un hiver il est, de près ou de loin, le pasteur de l'Eglise de Brest.

Mais c'est là trop de préoccupations et trop de fatigues. Sa figure pâlie et creusée le témoigne douloureusement, et ceux qui entourent M. Pfender s'efforcent de l'en con-

vaincre. Le temps n'est pas venu de se reposer, leur répond-il.

Viennent enfin les grandes joies de la victoire. Lui, le fils de l'Alsace, peut retourner librement dans la chère petite patrie libérée. L'émotion est forte pour ce cœur ardent, trop forte. Après le voyage si doux, si beau, mais si épuisant, il se couche, comme je l'ai déjà dit, pour mourir : « Maintenant, Seigneur, tu laisses aller ton serviteur en paix ».

Ses obsèques ont eu toute la simplicité qu'il désirait. Comme il l'avait expressément recommandé, il n'y a pas été parlé de lui: Son collègue, M. le pasteur Diény qui les présidait, s'est borné à lire et à méditer les versets qu'il avait lui-même choisis quelques jours avant sa mort, parmi lesquels celui-ci, dont on peut bien dire qu'il caractérise ce grand travailleur dont toute l'ambition a été de servir le Christ et ses frères :

« Nul de nous ne vit pour soi-même ». F. Méjan.

Victoire !

Le 14 Juillet 1919 les troupes des quatre cinquièmes du monde, liguées contre la barbarie qui avait voulu étouffer le droit des petits sous la griffe des plus forts, passèrent drapeaux déployés sous l'Arc de Triomphe de Paris. Les couleurs des étendards projetaient sur le ciel noir de la guerre, l'arc-en-ciel de la paix. L'armée de la civilisation et du droit défila sous les ordres du généralissime français Foch. Victoire ! On ne tue plus, on n'agonise plus sur le sol dur et crevassé du champ de bataille, on n'habite plus la tranchée, et même on est rentré au foyer, du moins ceux qui en ont encore un, l'ont retrouvé. Victoire ! Ce cri sonne haut et clair sur les campagnes de France et domine le bruit des villes, il emplit la solitude des monts où le montagnard a regagné son chalet. De grands peuples : Amérique, Angleterre, Italie, Japon, ont uni leurs efforts, et de petits aussi. Notre protestantisme a été à l'honneur avec Wilson, Lloyd George, le maréchal French, le maréchal Pershing et tant d'autres qui étaient français. Victoire !



M. CLEMENCEAU

L'Ange de la Victoire a pourtant une mélancolie profonde en ses acclamations, et la palme qu'il tient, il l'incline en signe d'hommage devant les artisans du triomphe, les glorieux morts au champ d'honneur. Maintenant, entre l'agresseur et nos demeures, il y a

toute une forêt de croix marquant des tombes ; il y a une sainte muraille qui nous protège, celle formée par ceux qui se sont sacrifiés pour la Patrie. Désormais les déserteurs auront à marcher sur eux pour fuir, et les ennemis à passer sur eux pour attaquer. Dorénavant leurs cénotaphes seront un exemple pour chacun, et un reproche, une menace pour le mauvais citoyen. Comme on l'a dit, nous n'honorons pas nos morts, nous nous honorons d'eux. Ils sont vivants : « celui qui donne sa vie pour l'amour de moi, la retrouvera » a dit le Christ. Ils sont vivants : et, après avoir pleuré parce qu'ils ont été arrachés à notre affection, nous nous relèverons pour agir. Ils ont gagné la guerre pour que nous puissions conquérir la paix. Ils ont donné leur sang, il nous faut donner notre pitié, notre cœur, notre amour... Que les corbeaux s'enfuient, que les champs de bataille cessent de puer, que les mourants cessent de maudire, et les blessés de fouiller le ciel pour voir si le secours ne viendra pas enfin, voici les soldats de la paix qui vont relever les ruines, semer dans de nouveaux sillons, et proclamer la miséricorde et la bonté.


LE PRÉSIDENT WILSON

Oui, mais l'incendie est mal éteint. Mécontentements, haines, réclamations, grèves, scandales, spéculations, voilà encore tous les derniers relents de la peste qu'est la guerre. Après cinq ans de rupture, on ne peut trouver si vite l'équilibre. Il faut encore lutter, organiser la paix, et, l'ennemi germanique bouté dehors, encore faut-il chasser l'adversaire moral, qui fait la guerre aux cœurs et dissout les âmes.

Il faut travailler. Pourquoi n'avoir qu'une idée : se reposer ? Pourquoi un seul but : gagner le plus possible, en faisant le moins possible ? Pourquoi voler en vendant son beurre, ou ses œufs, ou son drap ? Pourquoi exploiter son prochain et ressembler, à s'y méprendre à celui qui guette au détour du chemin pour détrousser le passant ? Il faut travailler avec joie, en chantant, jusqu'à ce que l'ouvrage *soit fini*. Et il faut que ce soit du bel et bon ouvrage !

Il faut aimer. Nous avons besoin de miséricorde et de bonté maintenant, et non de luttes et de querelles. Nous avons besoin d'entente. Au point de vue politique et social, il faut être généreux et bon. Il faut *servir* le prochain et non *se servir* de lui. Que de gens effondrés le long du chemin, terrassés par la vie chère, déchirés par l'épreuve, torturés par l'angoisse, que de blessés qui réclament nos soins, et qui veulent que nous soyons leurs bons Samaritains ! Il faut aimer le pauvre, le riche,

il faut aimer jusqu'à ce qu'une grande vague de charité passe sur la terre, soulève l'humanité et l'emporte vers un idéal plus élevé.

Il faut prier. Comment voulez-vous qu'on change le cœur des hommes sinon par la force de la religion ? Archimède demandait plaisamment un levier suffisant, et il aurait soulevé le monde ! Or, nous avons ce fameux levier : Jésus, sa croix, son amour, son esprit. Qu'attendons-nous pour transformer et nous et notre monde ? C'est pourquoi il faut prier, prier sans cesse, d'une prière qui soit prononcée dans le silence et qui monte jusqu'au ciel, mais d'une prière aussi qui soit une action de charité, une traduction dans la pratique des vertus chrétiennes, d'une prière qui soit une vie. !

Il faut travailler, il faut aimer, il faut prier, il faut aussi obéir. — Obéir aux voix de la France : Regarde mes plaies, mes champs dévastés, mes villes rasées. Regarde ! ma jeunesse est fauchée. Regarde ! Toutes ces veuves, toutes ces femmes en deuil ! Regarde ! n'as-tu pas pitié ? ne suis-je pas digne de ton amour encore plus, de ton travail encore plus ? — Obéir aux voix des Alliés : Français, vous avez colporté l'idéal partout où il y avait des hommes ! Français, vous avez délivré cent et cent fois l'humanité ! Français, nous sommes venus à vous, à cause de votre passion pour l'idéal ! Français, ne nous décevez pas, ne transformez pas le rêve en cauchemar, le cauchemar en réalité ! Ne vous roulez pas dans la fange et dans la corruption ! Nous avons marqué le pas sous la direction de votre chef sur la route du droit, nous avons obéi, mais parce que ce généralissime obéissait à la loi de civilisation et de progrès ! — Obéir à la voix du Christ : Venez à moi, vous tous, travaillés et meurtris par la guerre. Chargez-vous de votre croix, qui est peut-être un deuil, ou une mutilation, ou la perte des biens, et suivez-moi ! O mes disciples, allez de par le monde, penchez-vous sur toute souffrance, sur toute misère ! Vous êtes le sel de la terre...



M. LLOYD GEORGE

Et ce sera une victoire morale venant après l'autre.

L'Almanach, le premier de la paix, s'adresse à tous. Il veut consoler ceux qui restent, il désire donner de l'enthousiasme aux ouvriers de la paix, il crie : debout, les vivants !

H. Bonifas.

Photos Henri Manuel.

La Paix et nos Eglises

La paix... Il faut que ce mot soit le premier lu dans notre *Almanach*. Chacun fera, en le lisant, ses réflexions sur la valeur relative qu'il a, en ce temps, pour le monde, mais tous reconnaîtront que du jour où l'on a pu dire : « Ce n'est plus la guerre, c'est la paix », — puisque des traités de paix ont été signés — les chrétiens qui ont salué l'évènement, si longtemps attendu, par le cantique angélique : « Gloire soit à Dieu au plus haut des cieux », étaient dans la vérité. Tout imparfaite qu'elle soit, la paix a des conséquences immenses. Les luttes qui continuent seront longues encore, elles font frémir. Puisse le jour être proche où l'on ne parlera plus que de celles que l'égoïsme et la soif de l'or font durer entre les nations et dans les sociétés humaines, même dans ce qu'on appelle « l'état de paix ». Quoi qu'il en soit, c'est la paix.

* * *

Succédant à plus de quatre années d'épreuves pour nos Eglises, la paix les presse de reprendre la vie normale.

Amoindries par l'absence de beaucoup de leurs membres, appauvries aussi, elles furent pour ceux qui restaient, le centre béni où, l'âme angoissée, le cœur éploré, portant le fardeau des misères les plus tragiques, nous allions recevoir les paroles de vie, de consolation et d'espérance dont nous étions avides. Aujourd'hui, il y a encore des absents, ceux qui ne reviendront plus ; mais ceux qui sont revenus de la grande guerre sont là, membres plus chéris encore de leurs familles, membres que nous voulons croire plus fidèles de nos Eglises. S'il n'était pas vrai que ceux qui s'en tiennent loin et restent indifférents à leur vie sont très nombreux, on pourrait dire qu'elles sont de nouveau au complet. C'est donc le moment où chaque Eglise doit manifester sa vie dans le plein de la piété et de l'activité de ses membres.

* * *

La paix a rendu à nos Eglises leurs conducteurs spirituels, mais non pas tous. La liste des pasteurs tombés au cours de la guerre a été publiée par l'*Almanach*. Les morts au champ d'honneur et ceux qui sont revenus portant les insignes de la vaillance sont une gloire pour nos Eglises. Ceux qui ont repris leur poste serviront Jésus-Christ comme ils ont servi la France. On fera confiance à des hommes qui ont partagé l'héroïque devoir commun ; admirables entraîneurs d'hommes — ce témoignage a été rendu à plus d'un — et dévoués

amis et consolateurs de nos blessés et de nos mourants, ils ont prouvé l'authenticité de leur vocation. Ils en seront d'autant plus aimés, écoutés et suivis.



La paix a rétabli le contact interrompu pendant quatre années entre les Eglises des régions occupées et leurs sœurs de France dont elles ont compris l'affection par les secours que l'*Entr'aide* s'est empressée de leur apporter. Pauvres Eglises tant éprouvées, dispersées et dont il faut suivre la restauration qui, pour quelques-unes, sera longue, avec une sympathie particulière et agissante.

La paix a fait rentrer dans l'ensemble de notre protestantisme français les Eglises d'Alsace-Lorraine. Nous leur ferons sentir de plus en plus qu'elles y sont bien chez elles en profitant de toutes les occasions de rencontres fraternelles qui nous seront offertes. La famille protestante reconstituée après tant de souffrances s'efforcera de vivre dans l'accord pour le plus grand bien de notre patrie.



La paix nous a placés de nouveau, et avec plus de force encore que par le passé, en face de nos devoirs envers nos Eglises. Elles n'ont jamais été riches ; mais la guerre les a rendues pauvres ; contraste à remarquer : beaucoup de pauvres sont devenus riches. Nos Eglises ne peuvent pas être pauvres ; si elles manquent du nécessaire, elles mourront ; cela leur a été dit et redit. Le Synode national ne pouvait pas ne pas s'émouvoir de ce danger ; il a pris des décisions très fermes pour l'écarter. Les difficultés vaincues à si grand peine pendant la guerre ne peuvent continuer à entraver leur vie. L'année 1920 dira si nos Eglises ont compris la gravité des temps où nous sommes.



M. LE PASTEUR MOREL



La paix nous laisse voir plus à fond le véritable état moral de l'humanité. Impressionnant spectacle que celui de nos goûts, de nos passions, de nos modes, de nos plaisirs qui révèlent l'égarement des âmes. Chrétiens formés par Jésus-Christ, c'est notre heure ou jamais. Si nous ne savons rien tenter pour arrêter la corruption qui gagne de plus en plus le monde ; si nous ne savons pas faire envier la vie pleine de saveur que

nourrit l'esprit de l'Evangile ; si nous ne savons pas forcer l'attention sur Celui qui est le don de Dieu et le seul Sauveur du monde, jamais nous ne serons le « *Sel de la Terre* ».

« Mon âme bénis l'Eternel et n'oublie aucun de ses bienfaits ». Ps. *103*.

Oubliant ce qui est derrière moi, et m'élançant vers ce qui est devant moi, je cours vers le but...

Philippiens *3,24*.

Emile Morel,
Président de la Commission permanente.

Synode national de Neuilly-sur-Seine

21-28 JUIN 1919

Les séances

Quelles sont ces personnes qui s'empressent sous les arbres des avenues de Neuilly-sur-Seine ? Seraient-ce les membres d'une délégation à la Conférence de la Paix ? Ou les délégués de quelque corporation, se hâtant pour délibérer sur l'augmentation des salaires ou la crise économique ? Mais non ! Les voici qui pénètrent dans un édifice religieux d'un style sobrement élégant. une vraie maison de prière, digne de Dieu et d'un culte en esprit et en vérité : ce sont les députés des Eglises réformées évangéliques de France qui se réunissent en Synode National dans le Temple de Neuilly.

On s'émerveille parfois de voir éclore partout les assemblées délibérantes : pas une corporation qui ne multiplie ses réunions, ses commissions, ses meetings pour y discuter de ses intérêts Nous sommes au siècle de la parole. Il y aura bientôt plus de réunions que de fleurs sous le soleil ! Mais voici beau temps que les Protestants — à l'avant-garde du progrès — ont créé les Assemblées délibérantes les plus régulières, les mieux constituées, les plus agissantes. Dès le milieu du XVIe siècle, sous la menace du gibet et du bûcher, les députés des Protestants ont tenu le premier Synode National. Par cette audace et par cet exemple, puis par des souffrances trois fois séculaires, ils ont ouvert les voies de la liberté de conscience et de la liberté de délibération.

Soixante-treize personnes délibèrent donc dans le Temple de Neuilly, sous la sage direction d'un Président-Modérateur, assisté par les autres membres du bureau. 36 laïques et 37 pasteurs représentent les Eglises du territoire et de l'Algérie. Il y a là des pasteurs de campagne, des pasteurs de ville, des professeurs de théologie ; il y a des laïques exerçant les professions les plus

diverses : citons un général en retraite, le maire d'une des plus importantes villes de France, plusieurs docteurs, un imprimeur, des propriétaires-cultivateurs, le président d'une corporation considérable du Nord de la France, un retraité du P. L. M., des ingénieurs, des industriels, etc. C'est dire que notre Protestantisme évangélique pénètre dans toutes les classes et que ses Synodes réunissent toutes les compétences.

C'est là ce qui frappe l'auditeur : les questions sont nombreuses et graves, qui doivent être étudiées et tranchées pendant ces quatre jours de délibérations. Le temps fait parfois défaut pour une discussion approfondie, jamais l'attention, le sérieux, la compétence des députés ; tour à tour laïques et pasteurs prennent la parole et l'on sent dans ce qu'ils disent la réflexion et la conviction personnelles, le souci des Eglises, la préoccupation du règne de Jésus-Christ. Si, en commissions ou en séances, notre Parlement suivait un tel exemple de travail et de désintéressement, comme notre pays serait bien administré !

N'y a-t-il donc pas d'erreurs commises par nos Synodes ? — Nul n'en est exempt. Les décisions se prennent par un vote. La majorité l'emporte. La majorité a-t-elle toujours raison ? Ce serait trop beau ! Un Synode peut corriger l'œuvre d'un Synode précédent. A Neuilly les très graves questions de la Faculté de théologie, des petites paroisses, de l'Union ou de la Fédération des Eglises protestantes ont été tranchées par des votes. L'avenir confirmera ou infirmera la sagesse de ces décisions.

Ce qu'il est difficile de reproduire, lorsqu'on dépeint un Synode, c'est cet amour profond de nos Eglises, ce beau souci des droits de Dieu et cette stricte fidélité au Christ-Sauveur qui dominent tous les débats. Par les réunions de prières quotidiennes, les prédications, les appels des évangélistes, les vœux des délégués des autres Eglises protestantes françaises ou étrangères, cet amour, ce souci, cette fidélité se trouvent exaltées jour après jour.

L'amour, la foi et la fidélité, ce sont les trois colonnes de la vérité chrétienne et de l'Eglise. Le Synode de Neuilly ne les a pas ébranlées. Puissent, dans chacune de nos Eglises, les chrétiens en faire de même !

Maurice Lacheret.

Principales décisions (1)

Facultés de Théologie

Saisi de la question du transfèrement de la Faculté de théologie de Montauban, le Synode a d'abord écarté la proposition de transfèrement à Paris, et décidé de maintenir la Faculté de l'Union nationale en province, où il y a grand intérêt à avoir une Faculté et où la nôtre gardera son caractère de Faculté d'Eglise.



CLICHY : LA FAÇADE A ÉTÉ ÉGRATIGNÉE PAR LA MITRAILLE

Considérant ensuite que Montpellier, placé dans un centre particulièrement accessible à nos populations protestantes, et dans un milieu évangélique vivant, offre au point de vue universitaire, comme au point de vue de l'évangélisation, toutes les ressources nécessaires, toutes les facilités pour entretenir des rapports avec les étudiants chrétiens et pour recevoir des étudiants étrangers, le Synode a décidé de confirmer et d'appliquer immédiatement le vote de principe émis en 1906,

(1) Nous n'avons pas la place suffisante pour donner le texte intégral des décisions prises. Ce texte et celui des rapports présentés se trouvent dans le volume des *Actes et Décisions du Synode de Neuilly-sur-Seine*, dont un exemplaire est aux archives de chacune des Eglises réformées évangéliques, Si l'on désire consulter le volume, s'adresser au pasteur.

par le Synode de Montpellier et de transférer la Faculté de théologie dans cette ville (décision VII).

Considérant enfin que la Faculté de Paris a préparé des pasteurs qui sont entrés au service de nos Eglises évangéliques, qu'elle en préparera certainement encore, que des étudiants de l'Alsace ou des pays alliés viendront s'y placer sous l'influence française, le Synode a estimé que, dans ces circonstances, il était du devoir de nos Eglises de s'intéresser dans la mesure du possible, à l'enseignement évangélique dans la Faculté de Paris. Il a demandé en conséquence au Comité de l'Association pour le maintien de la Faculté de Paris de bien vouloir, comme il l'a déjà fait en 1910, inviter nos Eglises réformées évangéliques à prendre part à la nomination des membres du Conseil académique chargé du choix des professeurs de la Faculté (décision XXIX).

Traitement des pasteurs

Le Synode a élevé de 1.800 fr. (3e classe), 2.000 fr. (2e classe), 2.200 fr. (1re classe), à 3.000 fr, uniformément, le traitement des pasteurs, et de 200 fr. à 1.200 fr. l'allocation au pasteur marié ou veuf.

Cette modification est applicable à partir du 1er janvier 1920 (décision VIII).

Conditions religieuses, numériques et financières pour le maintien de tout poste de pasteur

Le Synode, considérant la nécessité urgente d'élever sensiblement le traitement des pasteurs et la gravité de la situation financière, a posé les conditions suivantes pour le maintien de tout poste de pasteur. Il faut que l'Eglise justifie ce maintien :

a) par son activité religieuse ;

b) par son importance numérique, 200 protestants au minimum ;

c) par ses sacrifices proportionnés à ses ressources : versement à l'Union nationale d'une somme représentant une contribution annuelle d'au moins 12 fr. pour chaque membre de l'Eglise, électeur ou paroissien (une Eglise comptant 400 membres électeurs ou paroissiens devra donc verser, au minimum, une contribution de 4.800 fr.), sans que cette contribution totale puisse descendre au-dessous de 3.600 francs (une Eglise de 250 membres devra donc verser non pas 250 × 12 = 3.000, mais 3.600 francs).

Ces dispositions ne sont pas présentement appliquées aux Eglises des pays envahis.

Deux ou plusieurs Eglises voisines peuvent, avec l'assentiment des autorités synodales, s'unir et avoir

droit à un poste de pasteur dans les conditions précitées.

Pour toute Eglise possédant un presbytère, déduction sera faite sur la contribution due par elle des impôts et frais d'assurance ainsi que d'une somme de 300 fr. pour les frais d'entretien.

A toute Eglise louant un presbytère, à ses propres frais, il sera tenu compte de la somme qu'elle verse ainsi annuellement (décision XXIV).

Règlement pour la desserte des Associations dont le poste de pasteur a été supprimé

Ce règlement prévoit trois cas :

1° L'Association au poste supprimé est desservie par le pasteur d'une Association normale. Elle conserve distincts son Conseil presbytéral, ses Assemblées générales, sa comptabilité, mais n'intervient pas dans la nomination du pasteur appelé à la desservir.

2° Deux Associations s'entendent pour être desservies par le même pasteur. Chaque Association conserve sa vie particulière. La nomination du pasteur est faite par les deux Conseils réunis ou leurs délégués.

3° Des Associations qui ne peuvent être rattachées à d'autres Associations normales, ni s'unir entre elles pour avoir un pasteur commun. Elles sont alors desservies par des pasteurs de Circonscription.

Le pasteur de Circonscription a les mêmes droits et les mêmes obligations que les pasteurs des Eglises normales. Il est nommé par la Commission exécutive.

Dans les trois cas ci-dessus prévus, l'Association dont le poste a été supprimé est représentée au Synode régional par un député laïque (décision XXV).

Evangélisation et Activité laïque

La Commission d'Evangélisation sera désormais appelée « Commission d'Evangélisation et d'Activité chrétienne ».

Elle a reçu du Synode le mandat :

1° De veiller à l'organisation et au développement de l'activité laïque avec le soin d'orienter résolument l'Eglise vers l'application sociale du Christianisme, l'évangélisation et l'action missionnaire ;

2° D'instituer un « office des munitions » (livres saints, brochures, traités, journaux, affiches, etc.) pour les Eglises et les Commissions régionales ;

3° De provoquer une vigoureuse campagne pour mettre en œuvre les bonnes volontés ;

4° De poursuivre l'œuvre d'évangélisation proprement dite ;

5° De préparer, comme par le passé, de futurs ou-

vriers de l'évangélisation et de former des colporteurs qualifiés (décision L).

Ministères féminins

Le Synode, considérant que de nombreuses femmes et jeunes filles chrétiennes se sentent appelées à se consacrer au service de Dieu, et s'offrent à exercer des activités spéciales dans l'Eglise, a décidé d'utiliser l'activité d'un certain nombre de femmes et de jeunes filles, en leur confiant, sous le titre de « diaconesses-évangélistes » des fonctions régulières, permanentes et rétribuées.

La Commission permanente doit nommer un Comité chargé d'organiser l'enseignement préparatoire. Une Ecole supérieure d'enseignement religieux a été déjà fondée, à cet effet, l'année dernière à Paris. Des écoles semblables pourront être créées, s'il est nécessaire, dans une ou deux villes de province. L'enseignement donné, à la fois religieux et social, sera complété par un stage pratique et sanctionné, après deux ans d'études, par un examen et un diplôme (décision XLII).

Relations avec les autres Unions

Préoccupé de l'union au sein du Protestantisme français, le Synode appelle de ses vœux le jour où, parvenues à l'unité de la foi au même Christ Rédempteur, les Eglises qui se partagent aujourd'hui le protestantisme français ne formeront plus qu'une seule Eglise.

Convaincu d'une part que vouloir réunir en une seule Eglise toutes les Eglises protestantes de France, quels que soient leurs principes ou leurs tendances, aurait pour première conséquence de soulever des discussions relatives particulièrement aux Déclarations de foi, leur contenu, leur autorité, l'adhésion que leur doivent les pasteurs, et ne voulant pas s'engager sur un terrain, où d'avance, on peut être certain que l'accord ne se produirait pas,

Mais convaincu, d'autre part, que c'est plus que jamais un privilège et un devoir de manifester l'union fraternelle de tous les protestants de France,

Le Synode remercie le Conseil de la Fédération protestante d'avoir à plusieurs reprises parlé et agi en leur nom au cours de cette guerre.

Il émet le vœu que, en conformité avec ses statuts et par le développement normal de son activité et de son influence, la Fédération rapproche de plus en plus les Eglises et les œuvres protestantes, coordonne plus fortement leur action sur le terrain moral et social et représente avec toute l'autorité nécessaire le protestantisme français devant le pays et les pouvoirs publics.

Considérant, en outre, que les Eglises réformées de France ont entre elles des intérêts communs, le Synode émet le vœu qu'entre les Comités directeurs de leurs deux Unions nationales des conférences soient instituées, pour étudier les questions administratives et disciplinaires qui les intéressent également.

Persuadé enfin que le moment est venu de réaliser, sur le terrain d'une foi commune et en vue de l'action conquérante, non seulement toutes les ententes, mais toutes les fusions locales possibles, le Synode charge sa Commission permanente de reprendre, de poursuivre et, il l'espère, de faire aboutir les pourparlers déjà engagés avec les autres Eglises évangéliques, conformément à des décisions synodales antérieures, notamment celle du Synode national du Chambon-de-Tence (1913) (décision XLVI).



INTÉRIEUR DU TEMPLE DE CLICHY : UN VITRAIL A ÉTÉ ATTEINT

Le Synode se déclare favorable à une alliance projetée entre toutes les Eglises évangéliques de France et invite sa Commission permanente à rechercher les conditions dans lesquelles des relations permanentes pourraient être établies avec toutes les Eglises évangéliques de Grande-Bretagne et des Etats-Unis (décision XLVII).

Pour réfléchir :

Une prière pour les temps nouveaux



EN lisant le psaume 51, j'ai senti passer un soupir : un soupir qui exprime un regret et une espérance, une plainte et un chant de victoire :

« Rends-moi la joie de ton salut ! »

C'est le soupir de la France.

Ne parlons plus de regrets ni de plaintes. D'ailleurs, au plus fort du malheur, l'espoir a toujours dominé la crainte. Le soldat de France croyait au salut, en dépit de ses souffrances et des ruines accumulées autour de lui. Il y croyait d'instinct. Quand, par malheur, un avion français tombait dans nos lignes, le soldat croyait toujours, jusqu'à ce qu'il l'ait vu par terre, que c'était un avion boche. Lorsque le tir de l'artillerie devenait étourdissant, tant qu'un obus ne tombait pas sur sa tête, le poilu croyait toujours que c'était nous qui tirions. Même quand il avait le « cafard », même lorsqu'il récriminait contre tout et à propos de tout, un sûr instinct le poussait à marcher, une foi chevillée dans l'âme le rendait capable de résister à tout.

Cette foi instinctive s'appuie sur des raisons secrètes que la raison ne connaît pas, sur des révélations intimes que le cœur seul est capable d'enregistrer ; c'est la foi de la France que l'on disait si sceptique...

Rends-moi la joie de ton salut, c'est la prière de la France : Seigneur, rends à la France tout ce qu'elle a perdu, sous forme de bénédictions nouvelles. Que sa beauté d'autrefois soit encore embellie par ses douleurs d'hier. Qu'à sa grandeur passée s'ajoute la gloire de ses sacrifices récents. Rends la joie à nos campagnes, le sourire à nos champs, la gaîté à nos villages. Fais renaître la joie partout où elle est encore possible, et engendre la joie chrétienne là où la joie humaine n'est plus de mise.

Seigneur, rends à la France la joie de ton salut !

C'est aussi le soupir des âmes chez lesquelles la marque divine n'est pas entièrement effacée.

« Rends-moi la joie de ton salut ! » Le psalmiste ne dit pas : « Donne-moi la joie ». Il ne dit pas « Crée en moi cette joie ». mais « *Rends-moi* », ce qui prouve qu'elle a existé. C'est une œuvre de restauration qu'il s'agit d'entreprendre. C'est la hantise du paradis perdu. C'est l'homme souillé par tous les contacts impurs qu'il

s'agit de laver, de purifier. C'est l'effigie divine cachée sous une épaisse couche de rouille dont il s'agit de retrouver les traits.

En somme, c'est la prière consciente ou inconsciente de l'humanité tout entière que rien n'arrête dans ses aspirations vers un progrès toujours fidèlement poursuivi ; c'est la marche à l'étoile que ne parvient pas à interrompre le plus formidable déploiement de la puissance des ténèbres qui se soit jamais déchaîné à la surface de la planète.

Quand David s'écriait : « Rends-moi la joie de ton salut », son âme était bourrelée de remords ; mais si le rouge de la honte marquait ses joues, son œil cherchait en haut le secours et le pardon de l'Eternel.

Pascal a mis dans la bouche de Jésus, cette parole à l'adresse de l'homme : « Tu ne me chercherais pas si tu ne m'avais pas trouvé. » Quand nous demandons à Dieu de nous rendre la joie, c'est que déjà nous en possédons une parcelle : nous nous sentons enfants de Dieu.

Rends-moi la joie !... Hélas ! pourquoi tant de chrétiens sont-ils tristes ?... Tristes, parfois, à en devenir durs et secs comme le granit des Cévennes ?

La joie du salut n'implique ni l'oubli ni le dédain des événements qui nous ont tous meurtris. Quand nous disons à Dieu : « Rends-moi la joie », cela ne signifie point : « Fais-nous la grâce de rester parfaitement calmes devant le malheur ou devant l'injustice » — calmes, pour ne pas dire indifférents — La joie qu'il s'agit de goûter n'est pas celle qui serait un scandale : joie des embusqués d'hier ou des profiteurs d'aujourd'hui, c'est.... la joie du salut.

La joie du salut est pour le chrétien ce qu'est pour le Français, quel qu'il soit, la joie de la victoire.... joie qui consiste à saisir le salut en espérance, comme le soldat des tranchées entrevoyait en espérance le retour au foyer.... Pensée du ciel qui met une note joyeuse dans la vie d'ici-bas comme le souvenir du village natal illuminait le rêve du poilu dans sa cagna misérable.... Bonheur que l'on éprouve à lire le message divin — notre Bible — comme nous lisions sur le front le message des êtres tendrement aimés....

La joie du salut, c'est-à-dire la conviction mêlée à toute notre vie, que nous possédons un sauveur ! Un sauveur, c'est-à-dire un messager de pardon, de réconciliation et de paix.

Un sauveur, mot plus vaste que toutes nos définitions humaines ! Il y a dans ce mot plus que n'y a jamais mis notre philosophie, plus que notre expérience ne nous a jamais révélé. Il y a dans ce mot toute l'histoire du Dieu fait homme qui est venu chercher et sauver ce qui était

perdu. Et ce nom de sauveur renferme le secret de la joie véritable.

« Christ rédempteur, mort et ressuscité, toi qui règnes au Ciel, Roi de l'invisible, toi dont la Rédemption s'est peut-être étendue aux mondes de l'Espace, aux brebis qui ne sont pas de cette bergerie, à toutes les demeures de la maison du Père ; toi qui un jour dois régner parmi nous sur la terre nouvelle où la justice habitera, rends à la France, rends à nos âmes, la joie de ton salut. »

On ne détruit que ce que l'on remplace. A l'heure actuelle, les hommes cherchent à réparer dans la joie le temps perdu dans la tristesse ; mais vous savez de quelle manière la plupart de nos contemporains conçoivent cette joie. Aux jouissances basses dans lesquelles le monde d'après-guerre cherche l'oubli des mauvais jours passés, opposons la joie supérieure, seule véritable, seule consolatrice, et qui, seule, peut auréoler notre front.

Pour cela répétons la prière du psalmiste : « Rends-nous la joie de ton salut. » Répétons-la comme une litanie, jusqu'à ce que notre cœur en soit rempli, jusqu'à ce que notre intelligence en soit illuminée, jusqu'à ce que notre volonté en ait reçu une impulsion et une direction nouvelles.

E. LARROCHE.



Nos provinces retrouvées

L'Eglise réformée d'Alsace et de Lorraine

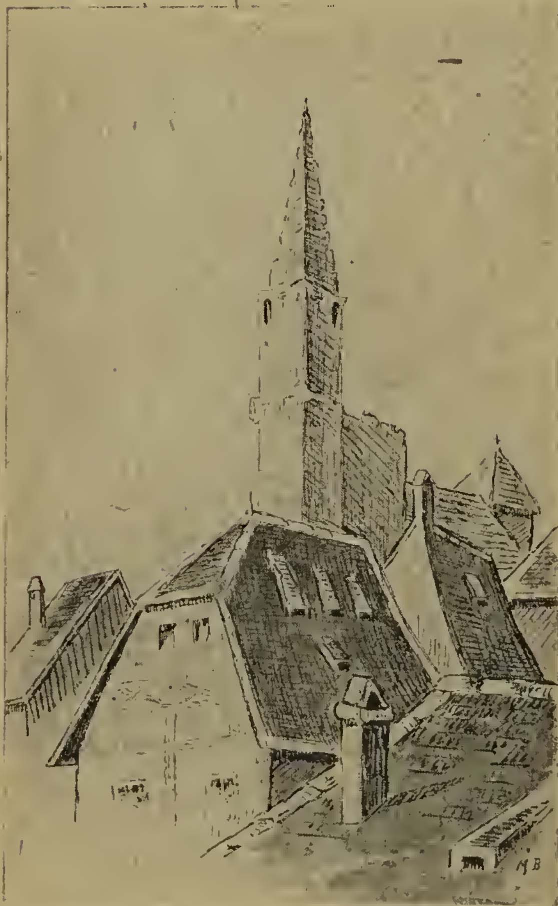
Le traité de paix de Versailles, rendant à la France ce qui lui appartenait de droit, lui a rendu avec le pays d'Alsace et de Lorraine une Eglise protestante bien organisée.

Il n'est pas aisé d'établir à l'heure actuelle une statistique exacte de la population des provinces rédimées. Au début de la guerre, fin 1914, le chiffre officiel des habitants du « Reichsland » était de 1.874.000, dont 1.428.000 catholiques et 408.000 protestants. Or, le retour des provinces perdues à la mère-patrie provoqua un exode considérable parmi les 3 à 400.000 Allemands immigrés. Cet exode, en partie volontaire, en partie forcé, dure encore. Etant donné que bon nombre de ces « indésirables » étaient protestants, la situation statistique de notre protestantisme alsacien et lorrain est forcément, à l'heure actuelle, d'un caractère flottant. Il est vrai que de nombreuses familles de militaires, de fonctionnaires, de commerçants et d'employés, venant de la vieille France, s'établissent en Alsace, comblant ainsi — fort avantageusement — les vides laissés par nos exploiteurs d'autrefois. Mais ces immigrés français ne constituent, quant à notre *protestantisme*, qu'un apport numérique très limité.

Dans l'ensemble de la population alsacienne et lorraine les protestants sont en minorité par rapport aux catholiques. Dans l'ensemble du protestantisme de notre pays, les réformés sont en minorité par rapport aux luthériens. Car l'Alsace, faisant partie autrefois du Saint-Empire, embrassa au XVI[e] siècle, de préférence, le luthéranisme.

L'agglomération la plus considérable de réformés que nous ayons en Alsace et en Lorraine, se trouve à Mulhouse. Etant, pendant des siècles, une République helvétique, cette ville reçut la lumière de l'Evangile par la Suisse réformée. En outre, quelques huguenots, venant de France aux temps de la persécution, fondèrent dans la République mulhousienne une Eglise française. C'était en 1661. Dès lors cette paroisse prit un essor considérable, surtout depuis le rattachement volontaire de Mulhouse à la France, en 1798. Sous le régime allemand, la paroisse française resta fidèle à ses traditions et constituait, pendant 48 ans, un lien vivant entre la France et l'Alsace. Notre Eglise française de Mulhouse a des motifs très particuliers de reconnaissance à l'égard de nos héroïques libérateurs. Pendant

les terreurs de la guerre, obligée de se plier à l'usage de la langue allemande, cette vieille paroisse, restée française de cœur, se trouva soumise à un régime des plus haineux de tracasseries et de persécution de la part de nos oppresseurs. Aussi s'est-elle associée d'un cœur doublement joyeux au chant de délivrance qui retentissait dans nos rues lors de l'inoubliable journée du 17 novembre 1918, où nos héros de France, couverts de gloire, nous apportaient la Liberté dans les plis de leurs drapeaux victorieux.



L'Eglise réformée de Strasbourg compte beaucoup moins de membres que celle de Mulhouse. Elle aussi fut fondée par des Réfugiés. Elle occupe toutefois, malgré son exiguité numérique, une place glorieuse dans l'histoire du protestantisme. Car elle eut l'insigne honneur d'avoir pendant trois ans Calvin comme son pasteur.

Avant son retour à la France, l'Eglise réformée d'Alsace et de Lorraine comptait 87.000 fidèles, avec 42 paroisses et 62 pasteurs. Vu que les Allemands, qui sont en train d'évacuer l'ancienne « Terre d'Empire », sont en grande partie luthériens, l'Eglise réformée y a été moins affaiblie par ces départs que l'Eglise luthérienne. J'ajouterai toutefois qu'en Lorraine beaucoup d'Allemands, malgré leurs origines luthériennes, s'étaient rattachés à l'Eglise réformée. Leur départ désorganise même certaines paroisses réformées de ce département.

Quant à l'administration ecclésiastique des Eglises réformées d'Alsace et de Lorraine, point n'est besoin de rappeler qu'en 1871 les trois départements annexés onservèrent, en vertu du traité de Francfort, le concordat napoléonien. Les cultes catholique, protestant et

israélite furent officiellement reconnus par l'Empire germanique. Après l'abolition du Concordat en France par la loi de la Séparation du 5 décembre 1905, l'Alsace-Lorraine conserva le régime concordataire. Notre retour à la France n'a encore rien modifié à cet état de choses. L'Alsace a suivi un développement historique tellement spécial, que même Louis XIV, tout en incarnant le principe autocratique absolu, prit lors de son entrée à Strasbourg l'engagement solennel de respecter tous les privilèges et toutes les libertés des cultes établis. Il est à prévoir que, jusqu'à nouvel ordre, la République française conservera aux provinces reconquises tout ce que le Roi-Soleil avait cru devoir respecter.

L'Eglise réformée d'Alsace et de Lorraine a comme autorité ecclésiastique suprême un Synode, naguère officieux, devenu officiel par décret impérial du 21 juin 1905. Ce synode, se réunissant une fois par an à Strasbourg, est formé de délégués des Consistoires de Mulhouse, de Strasbourg, de Ste-Marie-aux-Mines, de Bischviller et de Metz. Ce sont les Consistoires qui nomment les pasteurs. La paroisse propose le candidat, le Consistoire le nomme, le gouvernement le confirme.

Si l'Alsace, dans son ensemble, est heureuse d'être rendue à la mère-patrie, l'Eglise réformée de notre petit pays en éprouve une joie particulièrement intense, puisque, cessant d'être une faible pierre isolée, elle rentre dès lors dans la puissante structure de la grande et belle Eglise réformée de France. Il est vrai qu'elle ne peut encore se rattacher aux Eglises de France que spirituellement, en attendant le moment où cela pourra se faire administrativement. Mais les liens du cœur l'emportent sur tout le reste.

C'est entre les mains du Chef suprême de l'Eglise invisible que nous plaçons l'avenir de nos Eglises visibles. Soyons de fidèles administrateurs. Puissent les Eglises d'Alsace et de Lorraine enrichir celles de la France et être enrichies par elles, en vertu d'une interpénétration réciproque qui croîtra en raison de notre foi et de notre amour. Travaillons ensemble dans l'Esprit qui animait nos pères dans la foi, et n'ayons, des deux côtés de ces belles Vosges qui ont grâce à Dieu cessé d'être une frontière, qu'une seule ambition : faire Jésus Roi.

Charles Bricka,

pasteur au Temple français de Mulhouse.

Union nationale des Eglises Réformées Evangéliques

Temples détruits

Aisne : Hargicourt, Lempire, Jeancourt, Vendelles, St-Quentin, Montbrehain.
Oise : Compiègne.
Marne : Reims.
Nord : Crèvecœur sur l'Escaut.
Pas-de-Calais : Arras, Wanquetin.
Somme : Templeux-le-Guérard.

Temples endommagés

Aisne : Esquehéries, Bohain, Landouzy-la-Ville, Lemé, Sains-Richaumont, Monneaux, Nauroy, Serain, Levergies, Fresnoy-le-Grand.
Ardennes : Charleville, Sedan.
Marne : Châlons-sur-Marne, Epernay, Troissy.
Nord : Cambrai, Rieux, Le Cateau, Reumont, Douai, Dunkerque, Caudry, Inchy, Lecelles, Nomain, Quiévy, Saulzoir, Valenciennes, Walincourt, Elincourt, Caullery.
Pas-de-Calais : Achicourt, Boulogne-sur-Mer.
Somme : Amiens, Contay.



Union Nationale des Eglises Réformées

Meurthe-et-Moselle : Nancy.
Meuse : Verdun.
Nord : Lille, Erlies, Roubaix.
Vosges : Raon-l'Etape, Saint-Dié.

Société Centrale Evangélique

Nord : Sous-le-Bois, Maubeuge, Sin-le-Noble, Dorignies, Aniche, Fourmies.
Oise : Saint-Just-en-Chaussée.
Pas-de-Calais : Lens, Liévin, Hénin-Liétard.
Aisne : Tergnier, Laon.

Eglises Luthériennes d'Alsace

Haut-Rhin : Sainte-Marie-aux-Mines, Echery, Gunsbach, Munster, Stosswyr, Sulzern, Muhlbach, Metzeral, Sondernach.

Eglises Réformées d'Alsace

Haut-Rhin : Cernay.

Fédération des Eglises Evangéliques baptistes du Nord

Aisne : Chauny, La Fère.
Nord : Denain, Tourcoing.
Oise : Saint-Sauveur.
Pas-de-Calais : Bruay, Auchel, Béthune, Lens.

Nos départements dans l'épreuve

L'évacuation de Douai [1]

La guerre de 1914-1918, *la grande guerre*, a fait naître tous les genres de douleurs. On savait que guerre signifie violence, dévastation et meurtre, mais celle-ci a dépassé tout ce qu'on imaginait par l'immensité de son théâtre, par le nombre et la puissance des engins de destruction, par leur multiplicité, par leur action foudroyante, par leur sauvage barbarie. Qu'on songe aux mines terrestres ou sous-marines, aux bombes d'avions, aux lance-flammes, aux gaz asphyxiants.

De tous les champs de bataille, le Nord de la France a été certainement le plus meurtri. Ceux qui vont en chemin de fer d'Amiens à Douai, ou d'Arras à Lens, voient des villes et des villages détruits au point de n'être plus que des tas de décombres. Les arbres sont saccagés par les projectiles, et ne présentent plus que des troncs ou des branches qui rappellent singulièrement les moignons des amputés: La terre elle-même est bouleversée et comme massacrée. Entre Arras et Douai, notamment. elle fait songer aux vagues d'une mer furieuse qui se serait solidifiée soudain. Les champs de bataille des Flandres, de l'Artois, de la Somme, de l'Aisne n'offrent plus que l'aspect d'un grand cimetière. cimetière d'arbres et d'habitations. De-ci, de-là, des croix isolées ou en petits groupes montrent que des soldats reposent dans cette terre fouillée par les obus. De distance en distance on voit apparaître dans ce chaos un champ soigneusement nivelé, d'où surgissent des rangées de croix, c'est le cimetière des combattants.

Les habitants de ces régions se sont enfuis en emportant ce qu'ils avaient de plus précieux, et parfois, dans leur affolement, ce qui leur tombait sous la main, en laissant ce qui était indispensable. En bien des endroits. dans le voisinage des champs de bataille, les habitants ont reçu l'ordre de quitter leurs demeures, parfois dans le plus bref délai. Le nombre des localités soumises à l'évacuation est élevé, il se chiffre par centaines. Parmi celles-ci Douai est l'une des plus considérables, tant par l'importance de la population qui comptait 37.000 habitants à la veille de la guerre — 55.000 en comptant les villages avoisinants qui en forment comme la banlieue industrielle — que par les nombreuses voies ferrées qui rayonnent dans toutes les directions. Quant à l'évacuation, elle a été remarquable par sa soudaineté et surtout par le pillage qui en a été la cause déterminante et qui l'a suivie. A cet égard, Douai offre un exemple unique dans l'histoire de cette guerre.

(1) Photos E. Baron, Douai.

A la suite de l'ébranlement des lignes ennemies en Artois à la fin d'août 1918, le front de bataille s'était rapproché jusqu'à se trouver à 12 ou 15 kilomètres à l'ouest et au sud de la ville ; la poussée anglaise se dirigeait vers Cambrai. C'est alors que le commandement allemand donna à l'improviste l'ordre d'évacuation, le 2 septembre après-midi. Des affiches et une publication dans les différents quartiers firent savoir aux habitants qu'ils devaient se mettre en mesure de quitter la ville à très brève échéance. Les conditions du départ étaient rigoureusement fixées, on ne pouvait emporter que du bagage à la main et des vivres.

« Comme bagages sont seulement compris des affaires de la plus grande nécessité et tant qu'on peut porter pendant une marche plus longue. On doit se procurer de la nourriture pour 3 jours. » Ainsi parlait l'ordre militaire, qui se croyait sans doute rédigé en français.

On se représente la stupeur de la population.



Etre chassé de ses foyers après quatre ans d'occupation, après avoir souffert le logement ennemi, les réquisitions, les vexations, les privations, les amendes, l'esclavage, et tout cela en vain ! Beaucoup étaient restés pour défendre leurs demeures et leurs biens dans la mesure du possible. Quant à l'évacuation, personne ne conservait le moindre doute : c'était certainement le pillage, c'était peut-être l'incendie. Le bombardement qu'invoquait l'ordre de départ n'était qu'un prétexte, nous avions été bombardés bien des fois déjà, et par avions et par les obus du front. Mais l'ennemi sentait que la ville risquait de lui échapper et il ne voulait pas l'aban-

donner sans faire main basse sur ce qu'elle renfermait. Cela est si vrai que, deux ou trois heures après l'annonce de l'évacuation, on placardait sur les murs de la ville une affiche en allemand, destinée uniquement à l'armée, qui disait : « Le mobilier de toutes les maisons est confisqué. Des compagnies de rassemblement sont établies pour réunir tout ce qui est utile au point de vue économique et pour l'emmener en Allemagne. »

Les ordres individuels de départ furent distribués, aucune exception n'était admise, la population tout entière devait avoir abandonné la ville dans les 48 h. Avisé, à la fin de l'après-midi, de mon départ pour le lendemain matin, à 5 heures, je m'étais rendu à la *Kommandantur* afin d'obtenir un délai. Je faisais valoir que, comme pasteur, je devais être l'un des derniers à quitter la ville, que c'était un devoir de ma fonction, imposé par Dieu lui-même. L'officier auprès duquel j'avais accès me répondit : « Pas de Dieu ici, il n'y a que des ordres militaires. »



Je revois ensuite quelques paroissiens Tel montre une décision froide et énergique devant l'inévitable, tel autre est consterné, tel autre rempli de crainte et d'horreur. Qu'on se représente, en effet, ce qu'est l'évacuation. C'est laisser sa maison, son foyer pour aller, un sac sur le dos ou une valise à la main, où il plaira à l'autorité militaire de vous envoyer. C'est s'en aller à pied, sur la route, sans domicile, sans abri, pour arriver dans une ville, dans un village où on sera logé dans une maison, dans une grange, dans un édifice public, suivant les ressources de la localité. Aucune distinction

d'âge, de condition, de santé : à moins qu'on ne soit incapable de se mouvoir. L'évacué fait partie d'un troupeau dont le gendarme allemand est le berger, et l'état-major allemand le propriétaire. Ce troupeau marche sous la houlette... pardon, sous le sabre du gendarme vert. Pour m'en être évadé, j'ai été arrêté, fouillé, volé, condamné à une amende, et mis en prison. L'évacué laisse son intérieur sachant que ce qu'il possède est destiné à un pillage décoré du nom de réquisition ou de consignation. Il a désormais pour abri la voûte du ciel, et pour secours la compassion des habitants dans les localités qui lui sont assignées. L'évacué possède une carte d'identité déclarant qu'il vient de tel endroit, à part cela il est sans feu ni lieu. C'est un exemplaire encore inconnu de l'humanité. On a vu dans le passé bien des fléaux amenés par la guerre, mais ce qu'on n'a jamais vu et ce qu'on ne reverra plus jamais, espérons-le, c'est toute une population arrachée à ses foyers pour cause de pillage.



Qu'on se représente un peuple partant sans savoir où il va, sans destination, sans but ; partant uniquement pour n'être plus chez lui. Lorsqu'on se déplace c'est généralement pour aller quelque part ; ici on était déplacé (*abgeschoben*, disait le texte allemand) seulement pour être autre part que chez soi. Pour savoir ce que vaut le motif invoqué, une mesure de sécurité envers la population civile, il suffit de constater que la population de Douai a compté 200 victimes des bombardements, alors que l'évacuation a tué 2.000 personnes sur les 18.000 chassées de leurs maisons ; il suffit de cons-

tater que les dégâts matériels du bombardement existaient presque tous à la date de l'évacuation, et que la période de 6 semaines — du 3 septembre au 18 octobre — qui s'est écoulée jusqu'à la libération, n'a apporté aucun autre dommage aux édifices. Il n'y en aurait pas eu non plus pour les personnes. Il est vrai qu'avant son départ l'ennemi a brûlé un certain nombre des plus belles maisons, le quartier le plus commerçant et une grande partie des constructions environnant la place principale de la ville.

Le mardi 3 septembre, à l'aube, je quittais ma maison ouverte, laissant dans l'intérieur les clefs sur toutes les portes, pour me joindre au cortège des Douaisiens qui, suivant la Scarpe, se rendaient au lieu de rassemblement. Cortège étrange, bizarre, et désolant. Tous, riches et pauvres, réunis dans une même infortune, portant un bagage minuscule ou pesant ; plusieurs poussant des voitures d'enfants, d'autres des brouettes, d'autres des véhicules hétéroclites faits avec des planches de caisses et des roues de rencontre. La ville se vidait pour former un fleuve qui allait rouler ses flots de misère vers Valenciennes et vers la Belgique.

Quelques villages avoisinant immédiatement Douai ont été évacués un mois plus tard, au commencement d'octobre 1918. Dans un de ces villages, Waziers, habitait une famille protestante qui logeait des soldats allemands employés au pillage. Ils se rendaient à leur besogne chaque matin pour revenir dans le courant de l'après-midi. Cette besogne consistait à vider les maisons, et à charger sur des camions automobiles ou dans des bateaux ce que prenait l'armée. Eux-mêmes s'abstenaient de piller pour leur compte sauf peut-être des bagatelles ; ils étaient honnêtes dans le vol. Aussi leur égalité d'âme, leur tranquillité de conscience, leur bonne humeur, frappaient d'étonnement la famille dans laquelle ils demeuraient.

Sur la route de Douai à Lille passèrent de nombreuses voitures chargées de toute espèce de meubles dérobés. Un autre paroissien, un médecin, a vu des soldats allemands jouer du piano pendant le trajet. Un certain jour, une voiture était tellement chargée qu'un canapé n'avait pu y trouver place ; on l'avait posé en avant sur les brancards, sur le canapé se prélassait un militaire qui jetait autour de lui des regards d'orgueil satisfait · hautain, il semblait narguer la population.

Pendant ce temps des vieillards, des femmes âgées, des enfants en bas âge, séparés des leurs, mouraient relégués dans des villes ou dans d'obscurs villages de Belgique.

P. Beuzart.

Une église pendant l'occupation allemande

Une église pendant la guerre, pendant 4 ans 1/2 de guerre ! C'est un sujet de taille, il faudrait des pages pour raconter l'essentiel. Il faut se borner et choisir. Si encore on pouvait mettre à part ce qu'il y a eu de bon ; dire, par exemple, comment les collègues d'outre-Rhin ont su adoucir la captivité et les exigences dures des



autorités militaires, comment ils sont intervenus dans les cas où la piété et le service de Dieu avaient besoin d'être protégés, tout en laissant intactes les terribles nécessités de la guerre. Mais il faut le dire, l'église protestante de Sedan n'a pas eu à se louer de ce que Guillaume et les deux tiers de son peuple, sont des descendants de Luther. Même mentalité chez tous. L'Allemagne peut tout se permettre pour asservir le monde et

lui imposer la Kultur ; aucune pitié, aucune considération. « C'est la guerre ! » Tel est le refrain brutal qui a réponse à toute réclamation, à toute protestation, même dans la bouche d'un pasteur allemand.

J'en ai rencontré une dizaine en tout. Costumés en officiers, ils en affectaient la raideur militaire et rien ne pouvait faire soupçonner le pasteur, au premier coup d'œil. Après le contact, l'impression s'affermissait encore. Un soldat allemand, catholique d'origine, protestant de cœur, ennemi de la guerre, ouvert et bon, me questionnait un jour sur un sujet religieux. Après lui avoir répondu. « Pourquoi, ajoutai-je, ne demandez-vous pas cela aux aumôniers allemands ? — Parce que, comme les prêtres de notre pays, ils sont des domestiques du Kaiser, ils n'ont pas d'autres convictions religieuses, je ne veux rien avoir à faire ni avec les uns ni avec les autres ! » Je dois faire exception pour un seul pasteur qui était réellement pieux, bon et large. « Cette guerre, disait-il, est la honte du christianisme, mais surtout de l'Allemagne. » Dans plusieurs circonstances pénibles, il aurait voulu m'aider, et n'osa plus s'y risquer après un ou deux essais. Et voici comment cette exception confirme la règle : il était suspect, épié, filé dès qu'il essayait d'entrer chez un Français. J'en ai peut-être déjà trop dit pour sa tranquillité au pays de la Kultur. Un autre me demanda, dès les premiers jours, de tenir l'orgue à leur culte ! Il offrit de sauvegarder ma bicyclette de la réquisition en la prenant chez lui. Quand je le revis, trois ans après, comme il ne me parlait pas de ma bicyclette, je m'enhardis à lui en demander des nouvelles. « On me l'a volée », dit-il en souriant, et la conversation en resta là. Un autre regrettait que ma fille n'eût que 12 ans 1/2 ; il aurait voulu la faire entrer comme aide aux cuisines du soldatenheim (cercle pour les soldats) et il ajoutait, avec un air de suprême bonté : « elle aurait pu vous rapporter des restes de nourriture ! » J'avais la sensation de regarder dans un gouffre... Mais son sourire devint exquis et il proféra ces paroles délicieuses : « J'aurais voulu l'offrir à votre épouse, mais j'ai pensé qu'elle était peut-être trop occupée !! » Cette fois, je tombai dans le gouffre — incapable de prononcer un mot. Je suis sûr, qu'à l'heure qu'il est, il attribue encore mon silence à une reconnaissance éperdue qui m'empêchait de parler. Oh ! le tact de ces gens-là ! — Un autre... mais il faut s'arrêter, malgré la tentation grande de citer encore bien des mots et de noter bien des gestes savoureux.

Le temple fut envahi, dès les premiers jours, après l'avis suivant adressé, non au pasteur, mais au presbytère, ce qui dispensait de toute formule de politesse :

Au Presbytére de l'Eglise Protestante, Sedan.

Le commandant de la ville de Sedan demande que le temple protestant soit ouvert chacque *(sic)* jour de 6 h. p. m. jusqu'à 8 h. p. m. Pasteur K. va chercher lui-même la clé du temple et la remportera (c'est-à-dire la gardera). Il viendra pour la première fois demain soir.

Sedan, 6/IX 14. HEYN,
Major u Kommandant.

Il me fut impossible de faire comprendre au dit pasteur K. qu'il ne pouvait pas me remercier de mettre le temple *à sa disposition*, puisque le Kommandant avait écrit, au « presbytère », qu'il le prenait tout simplement.

Trois fois notre culte ne put avoir lieu, parce que les Allemands faisaient le leur à notre heure, ou parce que la place était occupée par une revue ; chaque fois, ou presque, j'étais prévenu quelques minutes à l'avance. Puis il fut interdit de chauffer le temple et nous dûmes nous réfugier dans la salle de l'Union. Un des pasteurs, à qui je demandais pourquoi il avait, lui-même, pris notre heure de culte, tandis qu'il lui restait toute l'après-midi et la soirée de disponibles, me lança, avec une intonation de chien qui va mordre « Ach ! c'est la guerre ! »

Pendant 4 ans 1/2, je n'ai obtenu de laisser-passer, pour visiter les annexes, que pendant 40 jours ; parce que l'interprète, qui faisait la pluie et le beau temps à la Kr. était sur le point de partir pour les tranchées et qu'il faisait un peu de zèle. A part ces quelques jours je n'ai pu visiter les environs que lorsque, du dehors, les paroissiens avait la bonne idée de me faire demander par la Kr de leur localité. Je dois ici rendre hommage au zèle et à la foi de la famille Morelle, de Lempire (Aisne), évacuée à Pource-St-Rémy. avec l'obstination de la veuve s'adressant au juge inique, ils ont obtenu que j'aille, 5 ou 6 fois, à Pource ou à Carignan pour des cultes. Je les remercie de tout cœur de l'exemple qu'ils ont donné. Si tous nos disséminés avaient tenu au service religieux comme ces chers amis, quelle belle leçon pour nos occupants !

Cinq protestants furent enterrés civilement, dans les environs, parce que l'autorité allemande refusa de me faire avertir. « Ce n'est pas la peine, disaient-ils, nous avons des soldats qui meurent au front sans être ensevelis. »

Je fus emprisonné un samedi avec 11 autres otages, « parce que des officiers allemands étaient maltraités au Dahomey et qu'on avait coupé des fils téléphoniques. » Ce dernier fait n'a jamais pu être constaté, quant à l'autre..... J'essayai d'obtenir que l'on me permit au moins de faire mon culte le lendemain. Le papier sur

lequel j'avais griffonné, au crayon, ma réclamation, me revint avec le mot « refusé ». Le Dimanche matin le temple était fermé, le pasteur était sous les verroux. Après nous avoir menacés de nous envoyer en Allemagne, puis dans l'Argonne, on nous relâcha 6 jours après. Des évacués, plus tard, firent courir le bruit qu'un accident de travail m'avait mutilé, que j'avais été amputé d'un bras, même de deux. En réalité, en fanant pour les Allemands, une ampoule infectée par un outil sale, détermina un panari. Je n'ai pas d'autre blessure de guerre.

Il fallut aussi être enfermé 21 fois, comme otage. Nos fiers occupants pouvaient avoir besoin de fusiller quelqu'un et ne voulaient pas perdre de temps à chercher. C'est la raison qn'ils donnaient eux-mêmes. Comme un ecclésiastique devait, le cas échéant, assister le condamné, il en fallait un à chaque équipe. Une sentinelle armée nous gardait au cercle, de 7 h. du matin à 7 h. du soir, puis on était remplacé par l'équipe de nuit et ainsi de suite, sans arrêts. Plus d'une fois, je dus monter en chaire après une nuit blanche.

Grâce à Dieu, les cultes étaient bien suivis et encourageants. Au jour de la détresse plusieurs se laissent aller, mais beaucoup sentent le besoin d'invoquer Celui qui délivre. Je crois pouvoir affirmer que personne ne sortit jamais du temple sans être affermi et plus confiant. Hélas, nos tyrans prirent bientôt tous les valides, hommes, femmes et enfants pour les forcer à travailler et sans jamais leur accorder un Dimanche, même des élèves du catéchisme et de l'école du dimanche étaient retenus. Il me fallut lutter obstinément pour les avoir quelquefois. Plusieurs même venaient à une leçon et il me fallait recommencer chaque semaine, malgré la permission péniblement obtenue de la K^{r}. Le sous-ordre, averti, ou non, par ses supérieurs, prétendait ne rien savoir et à la dernière minute empêchait l'élève d'abandonner le travail 20 minutes plus tôt ! Nos orphelines durent, comme les autres, aller travailler dans les champs malgré tous nos efforts pour les faire exempter de cette corvée. Les enfants des écoles et collèges durent balayer la neige des rues gardés par les professeurs, directeurs et directrices.

Un jeune homme eut la permission du dimanche de Pâques, qu'il demandait depuis plusieurs semaines. Il allait partir, lorsqu'on vint le chercher pour le garder jusqu'à midi. Une jeune fille avait été autorisée, par le gardien de son équipe, à prendre un dimanche. Dans la semaine elle fut condamnée par la K^{r} à payer 30 marks d'amende pour avoir manqué ce jour-là. Elle voulut s'expliquer, on lui coupa la parole.

Un jeune garçon allait faire sa première communion.



La mère m'informa que dans le lazaret où elle travaillait, on lui refusait l'autorisation de venir au temple pour ce jour-là. J'écrivis, rien n'y fit. Le pauvre enfant fit son entrée dans l'église (quelle fête de famille ce jour-là !) pendant que son père était aux tranchées et que sa mère lavait les planchers au lazaret.

N'ont-ils pas réquisitionné jusqu'à Mlle Lheureux, la fille d'un vénéré pasteur de Sedan. Il venait de subir une congestion qui l'avait laissé faible et débile. Il n'avait pour l'assister que sa fille. Le médecin avait dit qu'il ne fallait pas le laisser seul un instant. J'écrivis encore, et certes la situation était touchante, capable d'émouvoir les plus durs... rien n'y fit. Mlle Lheureux dut arracher les mauvaises herbes, en se demandant si au retour elle trouverait son cher père vivant ou mort.

Des jeunes gens plus malheureux furent emmenés par équipe pour travailler dans l'Argonne plus près du front, à des travaux militaires souvent On les battait pour la moindre des choses. Plusieurs moururent de privations. L'un d'eux me raconta qu'il s'échappa du baraquement, dans la nuit et qu'il fit 10 kil. pour se procurer des fèverolles. Ce dur petit légume est à peine mangeable quand il est cuit ; il croqua toute sa provision telle quelle, en marchant. Ils avaient, soi-disant, le droit d'écrire une carte, tous les mois, à leurs parents. Pendant 22 mois d'absence, il en arrivait 2 ou 3 seulement à Sedan. Après cela, nos bons apôtres, peuvent éditer de belles brochures sur les camps de prisonniers en Allemagne et les décrire comme des paradis terrestres. Nous savons comment ils ont traité des civils, que rien ne les autorisait à forcer à un travail quelconque et quelle joie féroce ils avaient à les faire souffrir, à deux pas de leur famille. Quand ils tombaient malades, on les amenait dans un lazaret à Sedan, sans prévenir leurs parents ; l'auraient-ils su, d'ailleurs, qu'on ne leur aurait pas permis de les visiter. Dans Sedan même un garçonnet du 12 ans fut blessé par une grenade qu'il laissa tomber, tandis qu'il allait la jeter par ordre dans la Meuse. On le porta à l'hôpital. Il fallut 48 heures de démarches pour que la mère obtint de soigner chez elle son enfant. Pendant ces longues heures d'angoisses, elle le croyait mourant, à cause de ce qui lui avait été raconté, il ne lui fut pas même permis de le voir une minute. Un autre jour, ce même enfant avait été accusé de vol et mis en prison. La mère alla demander de lui apporter du linge de rechange. On l'emmena à la prison, où on l'enferma, pour la nuit, dans une cellule sans lit. Quand elle demanda la raison de cette inexplicable punition, on lui répondit que si elle ne se taisait pas, elle serait gardée sous les verrous jusqu'à la fin de la guerre. Un de leurs auteurs a osé écrire que la guerre

avait encore développé la noble manière allemande. On est saisi de vertige quand on essaie de se représenter ce que pouvait être cette manière noble avant d'avoir reçu le moindre développement.

Et je pourrais continuer ainsi pendant des pages et des pages. Il y a des milliers de faits à raconter, semblables ou pires. Je n'ai même pas choisi dans les 18 cahiers de notes prises au jour le jour, j'ai pris au hasard dans ma mémoire. Je m'arrête parfois et je ne suis plus sûr. Etait-ce un cauchemar, dont je m'éveille ? Hélas, c'est une sombre, une horrible réalité. Si l'on pouvait aller de village en village, de famille en famille recueillir les récits de ceux qui ont vu, de ceux qui ont été les victimes, il y aurait un colossal réquisitoire dressé contre ce peuple orgueilleux et dur qui ne sait même pas reconnaître ses fautes après tant de mois d'humiliation. Je l'affirme, en toute conscience, avant cette guerre je n'avais aucune haine pour aucun Allemand et je me forçais à croire qu'un jour les Français sympathiseraient avec eux, pour la paix et lé bonheur du monde : après 4 ans 1/2 de promiscuité avec eux, je ne les hais pas davantage, mais ils m'inspirent un dégoût qui va jusqu'à l'écœurement. J'ai entendu un jeune soldat dire, la veille de l'armistice, « j'ai honte d'être allemand ! » et il ne savait pas la moitié de la vérité. Espérons que ce cri deviendra celui de tous ces pauvres hommes lancés inconscients, aveugles, dans une aventure dont Dieu seul connaît et punira le vrai responsable. Qu'ils ouvrent les yeux et il leur sera joyeusement pardonné.

L'église de Sedan remercie Dieu de ce qu'elle a été merveilleusement épargnée.

En 1914, plusieurs de nos paroissiens ont vu incendier leur maison à Fond-de-Givonne mais la ville est intacte. La veille de l'armistice notre temple n'avait perdu que ses cloches, les tuyaux de l'orgue et tous ses bronzes. Il est encore là, debout, tandis que tant d'églises n'ont plus de lieu de culte. Sedan n'a pas été évacué, grâce à l'énergie de quelques-uns ; Sedan n'a pas été bombardé non plus. L'armistice a été accepté à 11 h. 50 et à 3 h. les obus français et américains devaient tomber sur la ville. Dieu a protégé notre église, qu'elle se lève et agisse le cœur débordant de reconnaissance.

A. Cosson.

En pays occupé

Une héroïne



IL faut saluer bien bas l'héroïsme du soldat. Pendant cinquante et un mois, sous la pluie, sous la neige, dans la boue, dans les rafales glacées, il a tenu bon, et l'on ne sait ce qu'il faut le plus admirer : son courage ou sa patience, qui n'est du reste qu'une forme voilée du courage. Mais le soldat porte uniforme, un uniforme qui oblige. Il est entouré de camarades, de chefs qui savent trouver les mots qui vont au cœur. Et puis n'est-il pas là pour défendre le pays, désigné pour cela, poussé en avant par le sens professionnel ? En un mot, qui ne le diminue point, qui laisse à sa bravoure, à son sacrifice toute leur grandeur, il est et se sent *encadré*.

Tout autre le civil en pays occupé. Lui a gardé ses habits de tous les jours. Il est la chose de l'ennemi. Pour vivre, il convient qu'il se fasse petit, qu'il courbe l'échine. Comment se défendrait-il contre un envahisseur qui nie le droit, qui ne s'incline que devant la force, lui qui n'a pas d'armes, que la faiblesse de sa femme, de ses enfants rend plus faible encore ?

Désormais, comme il faut admirer ceux et celles, dans le nord de la France, en Belgique, ailleurs encore, qui ont servi la patrie sans défaillance, qui non seulement ont tenu bon mais résisté, à la merci d'une imprudence, d'une dénonciation, après quoi le salaire : au petit jour, dans une morne cour de prison, offrir sa poitrine aux fusils du peloton d'exécution.

Parmi tant de héros civils, on peut, on doit en distinguer un, Gabrielle Petit, une jeune Belge de vingt-deux ans, dont la droiture de cœur, dont la bravoure calme, dont l'incroyable force et pureté d'âme méritent d'être données en exemple.

Cette moderne Jeanne d'Arc, humble employée de bureau, à Bruxelles, se révéla à elle-même dès le jour où les Allemands violèrent la neutralité belge, pillant, incendiant, massacrant par ordre.

Fiancée à un soldat qui fit vaillamment son devoir, Gabrielle Petit n'eut plus qu'une pensée, qu'un désir, qu'une volonté : servir son pays. Par dizaines, elle fait passer de jeunes hommes en Hollande afin qu'ils rejoignent le front. Tour à tour bonne d'enfants, vendeuse de journaux, ouvrière de fabrique, elle se glisse partout à l'affût d'utiles renseignements, dépistant les policiers lancés à sa poursuite. Plus d'une fois elle glisse un nu-

méro de la *Libre Belgique* dans la boîte à lettres du gouverneur de Bissing. A ceux qui font allusion au sort qui la menace, elle répond :

« Je ne crains pas le danger. Si on me prend, c'est le poteau d'exécution. Et après ? Je serai au ciel. Si je dois mourir au cours de la guerre, ce sera comme le soldat, la pensée au drapeau ! »

Le 20 janvier 1916, après des mois d'une incroyable activité, dénoncée par un traître hollandais, Gabrielle Petit fut arrêtée. Aux détectives qui ricanaient d'aise, elle jeta ces mots : « J'ai eu mon Judas, mais je crois qu'il vous coûte plus de trente deniers. »

Devant les juges, Gabrielle Petit tint exactement ce qu'elle s'était juré : « Mon devoir de chrétienne est d'aller jusqu'au bout. Si je dois perdre la vie, c'est que la Providence m'aura jugée digne de la mort la plus belle qui soit : la mort pour la patrie et la justice. Il n'y a pas de plus magnifique emploi de la vie ni de plus beau départ pour l'éternité. » Et n'a-t-elle pas, de la pointe d'une épingle à cheveux, gravé sur la muraille de sa cellule : « Je suis ici devant l'ennemi et c'est à l'ennemi que j'ai affaire. Mon droit et mon devoir est de lui donner du fil à retordre. »

Je suis ici devant l'ennemi ! Ces mots, Gabrielle Petit se les répète sans cesse au cours de son interrogatoire.

— Pourquoi, lui demande Stöber, l'auditeur militaire, une hyène à face humaine, avez-vous pratiqué le service de renseignements ?

— Par haine contre votre régime, mais surtout par amour pour mon pays et mon roi.

— Votre roi ! s'exclame le juge en ricanant, mais c'est un roi de carton, une poupée !

La réponse est cinglante comme un coup de fouet.

— Mon roi est dans les tranchées avec ses soldats. Votre kaiser est à l'arrière avec ses courtisans !

— Pourquoi nous nuire ? Nous ne vous avions rien fait.

— Rien fait ! Vous êtes le mal incarné. Vous avez pillé, volé, incendié, massacré des innocents...

— Qui vous a fait croire cela ?

— J'ai vu !... A Charleroi, je vous ai vus jeter de pauvres femmes dans la Sambre avec des huées féroces... Je vous ai vus tuer le mari innocent d'une femme qui le couvrait naïvement de sa jupe pour le sauver. C'est moi qui ensevelis le cadavre. J'ai vu !

— Taisez-vous !

— Je dois défendre ma patrie opprimée... Vous êtes dans mon pays contre tout droit. Vous avez violé vos serments... La justice vous défend de me condamner... Vous n'êtes que la force !... Tuez-moi si vous voulez. Faites vite !

— Et si on vous grâciait ?
— Je recommencerais !
— Dénoncez vos complices...
— Vous, ne m'insultez pas ! Je suis incapable d'une infamie. Vous ne saurez rien !
— Votre crime est énorme... Mais si vous nous donnez quelques renseignements, vous aurez la vie sauve.
— Non ! non ! et non !
Le 3 mars 1916 Gabrielle Petit est condamnée à mort, mais pendant près d'un mois ses bourreaux jouèrent encore avec elle comme le chat avec la souris. Mais rien, ni menaces, ni promesses, ne lui arracha un mot de faiblesse. Quand on lui annonça, enfin, qu'elle mourrait le lendemain, elle répondit le plus calmement du monde :
— C'est bien ! J'ai le temps de prendre mes dernières dispositions.
Elle reçoit la suprême visite de sa sœur, de sa marraine. Elle leur dit en souriant :
— Si mes ennemis répandent le bruit que j'ai faibli, démentez sans crainte. Ils auront menti !... Soyez bien tranquilles sur mon attitude à la dernière minute : je saurai mourir en Belge et en chrétienne... Et surtout pas de bandeau !
Et c'est la veillée de la mort. A son geôlier, qui en a fait le récit, elle parle du paradis, de l'éternité bienheureuse, de la joie qu'elle aura à s'élancer dans la lumière quand les balles auront délivré son âme de son enveloppe matérielle. Elle écrit ses dernières volontés, distribue son petit avoir de 581 francs, ses vêtements. « Je ne crains rien et suis d'un calme à toute épreuve. Je resterai ferme jusqu'au bout. »... Puis elle communie avec ferveur.
Et voici l'aube du premier avril. La voiture attend. De la prison Saint-Gilles au Tir National, Gabrielle Petit récite le rosaire en prononçant à haute voix — l'aumônier le remarque — la fin des *Ave Maria* : *...maintenant et à l'heure de notre mort...*
Voici la façade du sinistre bâtiment. La voiture s'arrête. Un soldat s'avance pour soutenir la condamnée.
— Non, je n'ai pas besoin de votre aide. Vous allez voir comment sait mourir une jeune fille belge.
La voici devant le poteau fatal. Les soldats en armes sont à quelques pas. Et c'est un radieux matin de premier printemps. On veut nouer le bandeau sur les yeux de celle qui va mourir, mais d'un geste Gabrielle Petit refuse :
— Non, pas de bandeau ! Respectez le dernier vœu de celle que vous allez tuer...
Gabrielle Petit regarde l'officier qui, le sabre à la main, va commander la salve. Elle crie : Vive la Belgique !... Vive..., puis s'affaisse lentement.

Elle fut ensevelie dans le petit cimetière où dormaient Edith Cavell et Philippe Bancz, où l'on devait descendre en terre quarante et un Belges coupables du crime de patriotisme, qualifié trahison par des juges sans conscience

L'auteur de ces lignes a assisté, le 12 juin 1919, à l'exhumation des pauvres dépouilles. Spectacle atroce et sublime ! Tous ces corps à la poitrine trouée, aux membres étroitement liés de cordes, soudain tirés de la nuit, offerts au sourire estival du ciel de la patrie !... Autour des suppliciés, leurs mères, leurs femmes, leurs frères et leurs sœurs, des sanglots, des cris étouffés, cette plainte cent fois répétée : Mon fils ! Mon fils !... Et tous ces corps rongés par la mort étaient une terrible leçon pour les vivants qui regardaient avec un respect craintif les lèvres flétries qui auraient pu prononcer le mot libérateur, mais restèrent closes parce que l'honneur, l'amour du pays et de la justice valent plus que la vie.

Le nom de ces vaillants doit rester dans la mémoire des hommes. Et surtout le nom de cette frêle jeune fille à l'âme si forte : Gabrielle Petit.

Benjamin Vallotton.

En pays affranchi

La Pologne protestante au XVI[e] siècle

La Pologne avait été christianisée dès 965 par les frères Méthode et Cyrille, des slaves ; mais, placée sous la juridiction de l'archevêque de Mayence, elle fut envahie vers le XIII[e] siècle par des prêtres allemands.

C'est alors que les idées vaudoises, hussites, furent adoptées, et les luttes religieuses commencèrent. Le recteur de l'Université de Cracovie proteste contre les maximes et les actes des chevaliers teutoniques. En 1459, le Palatin (chef du gouvernement) de Posen proteste contre les indulgences. En 1515, une lettre célèbre proclame l'autorité suprême des Ecritures en matière de foi.

Ce mouvement religieux reçut une forte impulsion par l'arrivée des frères Bohêmes, chassés de leur pays. Plusieurs grandes familles adoptèrent leurs doctrines.

* * *

En 1548, monta sur le trône Sigismond II Auguste. Sa mère avait pour confesseur un moine italien gagné aux idées nouvelles, Lismaninus, qui se mit à lire au nouveau roi, semaine après semaine, les chapitres de *l'Institution Chrétienne* de Calvin.

La Diète polonaise protesta contre les empiètements

du clergé, 1552, et un des plus grands seigneurs resta couvert pendant la messe. Un édit du roi proclama la liberté religieuse. Et les événements se précipitèrent.

En 1555, la diète réclame un concile général, présidé par le roi, et où des arbitres étrangers, Calvin, Mélanchton, Bèze, a Lasco, décideraient d'après la Bible, « Le nombre des disciples de Christ croît de jour en jour », écrit un Polonais.



Calvin entre en relations avec le plus célèbre Polonais de ce moment, Nicolas Radzivil. C'est le cousin de la seconde femme du roi ; c'est le palatin de Vilna, maréchal et archichancelier du grand duché de Lithuanie, en réalité le vice-roi de la Lithuanie (1), le régent de la moitié du royaume de Pologne.

Nicolas Radzivil avait été converti par les frères Bohêmes. Vers 1553, il avait adopté la confession de Genève. Très riche, presque tout puissant, aidé de sa noble femme, il consacrait tous ses biens et toute son influence au triomphe des idées réformées. Presque tous les catholiques de la noblesse se convertirent en masse. Il fit construire un collège et une magnifique Eglise à Vilna. Et ce fut à ses frais que la première Bible protestante fut traduite et imprimée, en 1564, à Brest, en Lithuanie.



Une correspondance considérable et magnifique s'engagea entre Calvin et les nobles polonais, des seigneurs et des dames. Le réformateur, enflammé par une sainte ardeur missionnaire, y déploie toute son énergie, tout son style à l'emporte-pièce, toute son éloquence intime, pressante, contraignante, et sa simplicité exacte, et sa grandeur magnifique de pensée, et sa volonté indomptable qui domine la maladie et les âmes. — Il a compris l'importance de la Pologne pour l'établissement du royaume de Dieu dans ces vastes pays.

Il n'est pas étonnant que la Réforme ait fait de très grands progrès, et que le Pape ait été très mécontent.

Aux nouveaux évangéliques, Calvin prêche l'Union. « Nous apprenons, leur écrit-il, que les uns embrassent la Confession d'Augsbourg, les autres retiennent mordicus la doctrine des Vaudois. Et il y en a qui désirent une explication pure et simple du mystère (de la Cène). » Rien de tout cela ne doit empêcher « un accord pieux ». Il est facile.

Et l'on put croire que le protestantisme, à son apogée, avait définitivement triomphé en Pologne.

(1) Après l'union de Dublin, 1569, les deux pays eurent le même souverain.

Le Jésuite Skarga qui vivait à la fin du XVIIe siècle, affirme que 2.000 églises environ avaient été enlevées au romanisme par les protestants de toutes dénominations. Il est hors de doute que les principales familles de la Pologne étaient protestantes. En même temps l'indépendance religieuse était respectée plus que dans tous les autres pays d'Europe. Cette liberté attirait une foule d'étrangers. Il y avait à Cracovie, à Vilna, à Posen et ailleurs, des congrégations de protestants italiens, français ; et des Ecossais étaient dispersés dans les diverses parties du royaume.



Et quelques années après, ce protestantisme avait disparu, succombant à trois ennemis, dont un seul était suffisant pour le vaincre.

1° *Les divisions intestines*. En 1569, les nobles appartenant aux trois congrégations protestantes, résolurent de conclure une union religieuse. Elle dura peu. Deux pasteurs luthériens déclarèrent qu'il valait mieux adopter le papisme, plutôt que l'union (dite de Sandomir). Des milliers de protestants effrayés rentrèrent dans le sein de l'Eglise catholique.

2° *L'hérésie*. L'antitrinitanisme, chassé de Genève, s'était réfugié en Pologne. En 1562, il provoqua définitivement le schisme. Il y eut une Eglise antitrinitaire. Le fameux Fauste Socin s'établit à Cracovie. Les résultats se produisent avec logique. Un historien polonais évangélique a écrit : « Prêchées au milieu des conflits du papisme et du protestantisme, les doctrines antitrinitaires firent un tort immense à la doctrine de l'Evangile. » Et plus récemment, un historien français, très libéral, chef du parti libéral, a écrit : « Le schisme de 1562, l'opposition persistante des luthériens ne favorisèrent que trop les efforts croissants des Jésuites. »

3° *Le Jésuitisme*, surtout, avec Stanislas Hosen, surnommé le grand cardinal. Il était d'origine allemande. Il appela les Jésuites et plein « d'une joie inexprimable », il remercia le Dieu tout puissant qui avait accordé à la France le bienfait de la St-Barthélemy. Il demandait pour la Pologne la même grâce.

Ce ne fut pas nécessaire. Le protestantisme avait disparu.

E. Doumergue.

P. S. — Un pasteur luthérien, surintendant général de l'Eglise luthérienne en Pologne et membre de la délégation polonaise à la conférence de la Paix, a donné au journal « Le Témoignage » (26 février), des renseignements intéressants sur la situation actuelle du protestantisme dans ce pays.

Il y a aujourd'hui en Pologne 500.000 protestants, tous luthériens, sauf 10.000 réformés. Le chef du gounement, le général Pilsudski et plusieurs autres des hommes qui dirigent la politique du pays, se rattachent au luthérianisme.

Il n'y a qu'une soixantaine de pasteurs, aidés par de nombreux évangélistes. Sous le régime russe, les protestants polonais n'ont pas été molestés ; même les pasteurs recevaient une petite subvention de l'Etat.

Lors de leur retraite, les Russes détruisirent tout pour arrêter la marche des Allemands. Des villages protestants furent anéantis ; une centaine de salles de réunion disparurent. Presque toutes sont déjà reconstruites.

Mais arrivèrent les Allemands. Plus d'un pasteur patriote fut destitué, banni ou emprisonné. Le surintendant passa en Russie, puis en Suède ; son frère, pasteur comme lui, fut condamné à six mois de forteresse ; un autre pasteur à dix ans de travaux forcés. On les remplaça par des Allemands, « qui doivent prêcher en allemand, et ne se font pas comprendre par leurs ouailles. »

Mais les protestants polonais veulent rester Polonais. Et le surintendant conclut : « Dieu nous a protégés et soutenus pendant des siècles de persécutions et d'oppression étrangère, sans que nous perdions notre foi, et que nous oublions notre langue, c'est qu'il a encore besoin de nous pour l'avènement de son règne. »

Causerie agricole

Contre la vie chère [1]

Les mesures prises par les pouvoirs publics n'ont apporté aucune amélioration sérieuse dans la situation économique de notre pays. Successivement trois ministres ont pris des dispositions qui devaient constituer des remèdes immédiats, et qui finalement ont été inopérantes ou même aggravantes.

Il ne pouvait en être autrement parce qu'en matière économique, on ne peut régler les phénomènes journaliers avec des lois, des décrets ou des taxations plus ou moins arbitraires. Il y a des principes économiques généraux contre lesquels tous les règlements plus ou moins contradictoires, plus ou moins hâtivement rédigés sont venus s'émietter avec d'autant plus de rapidité qu'ils avaient été conçus avec moins de compétence.

[1] Reproduction interdite pour les publications n'ayant pas traité avec la Société des gens de lettres.

La taxation et la réglementation qui ont été les deux grandes fautes de la politique ministérielle n'ont pu solutionner la grave question de la vie chère, parce qu'elles ont toujours pour premier effet de faire disparaître momentanément la matière réglementée et d'amener par conséquent une hausse plus grande.

*
* *

Pour faire abaisser les prix de denrées quelconques il n'y a dans tous les pays qu'un seul moyen, l'augmentation sur les marchés des offres de ces denrées. Ceci peut être réalisé par deux procédés concomitants : l'augmentation de la production et la réduction de la consommation par une puissante économie.

On a fait une grande propagande en faveur de l'accroissement de la production agricole, et je ne sache pas qu'elle ait donné les résultats que l'on escomptait malgré les hauts prix auxquels se vendent les produits de la terre. L'exemple du blé le démontre péremptoirement puisque nous ne récoltons cette année qu'environ 50 millions de quintaux au lieu de 60 à 70 pendant la guerre et de 90 en 1913.

Malgré le prix beaucoup trop élevé de 75 francs, concédé arbitrairement au quintal de blé, en vue de favoriser sa production, cette céréale n'est pas devenue plus abondante. Le cultivateur, dont l'âpreté au gain est connue, a préféré s'adonner à des cultures plus rémunératrices pour lui, telles que les cultures maraîchères, les cultures fruitières, les cultures herbagères dont l'essor dans ces derniers temps a été considérable.

La taxation a donc été inopérante pour déterminer l'augmentation de la production. L'élévation des cours a en outre largement contribué à la stagnation de la production ; le cultivateur gagnant beaucoup trop ne s'est pas efforcé de défricher des nouveaux champs, d'accroître le rendement de ses anciennes terres, d'éviter les pertes et les déchets de récolte. Il est toujours assuré d'avoir un revenu très largement rémunérateur.

Pour développer la production il aurait fallu donner au paysan des facilités de travail, de la main-d'œuvre, des engrais, des machines et surtout enlever ses récoltes instantanément par l'organisation des moyens de transport ultra-rapides.

Si la propagande en faveur de la production a échoué, on est obligé de reconnaître que rien n'a été fait pour économiser les produits par une réduction de la consommation, mais de ce côté l'initiative individuelle peut heureusement exercer une grande influence. C'est pourquoi il m'a paru intéressant de rechercher dans quel sens elle peut agir.

*
* *

Il est souvent pénible à l'époque de privations où nous vivons, de voir les gaspillages alimentaires auxquels se livrent encore de nombreux consommateurs.

On pouvait admettre avant la guerre certaines fantaisies gastronomiques, mais celles-ci deviennent maintenant des actes anti-patriotiques et anti-chrétiens lorsqu'elles ont pour effet d'entraîner la perte d'aliments dont sont privées des populations pauvres et nombreuses.

Si les ménagères voulaient hardiment réaliser des économies d'aliments dans la préparation de leurs menus quotidiens, elles obtiendraient des résultats intéressants et créeraient un mouvement qui obligerait les prodigues à renoncer provisoirement aux fantaisies de leurs goûts ou de leurs habitudes.

Cette économie d'aliments pourrait être obtenue par de nombreux moyens dont nous citerons seulement les plus puissants :



1° La préparation de divers mets devrait être toujours faite par les procédés évitant le plus la réduction et le desséchement des aliments. C'est ainsi qu'il conviendrait de renoncer rigoureusement aux viandes et aux volailles coupées et sautées, aux recettes nécessitant une parure exagérée des matières alimentaires (fonds d'artichauds, noix de viandes).

2° La consommation des animaux et des végétaux n'ayant pas encore atteint leur développement normal (veaux, agneaux, pointes d'asperges) devrait être abandonnée, car elle entraîne une perte de poids considérable dans l'utilisation des produits alimentaires.

3° Les recettes culinaires nécessitant une longue cuisson et par conséquent une grande dépense de charbon seraient à proscrire et l'emploi de la marmite norvégienne à recommander.

4° Les recettes demandant une grosse quantité de substances essentielles et rares, telles que farine, beurre, œufs, pourraient être remplacées par des recettes plus simples et donnant souvent des résultats très satisfaisants sinon aussi parfaits.

5° Dans l'établissement des menus il paraîtrait nécessaire de renoncer à certains légumes verts, aux condiments, aux salades, très peu nutritifs et nécessitant cependant de longs travaux de production ; ceci forcerait le cultivateur à se remettre à la culture des céréales et des légumineuses qui forment la base de l'alimentation.

6° Les menus devraient être constitués surtout avec des substances riches et très nutritives, présentant le minimum de déchets, et ayant une forme peu volumineuse. On diminuerait ainsi les difficultés de transport, on éviterait de véhiculer des déchets inutiles et des matières ne renfermant que peu de principes utiles sous un grand volume. En un mot, il faudrait arriver à nourrir l'homme avec une alimentation très riche en éléments essentiels, peu volumineuse, et nécessitant une petite cuisson. L'œuf à la coque est le type de cette alimentation.

7° Les maîtresses de maison ont aujourd'hui le devoir de veiller à la bonne utilisation de tous les sous-produits de leur cuisine dans l'alimentation. Cette utilisation complète laissera sur le marché une quantité correspondante d'aliments qui sera utile à d'autres consommateurs souvent moins fortunés. C'est ainsi, pour ne citer que quelques exemples, que les parties vertes des salades peuvent être cuites pour faire des légumes, les cosses de petits pois employées pour les potages, les tiges vertes de salsifis mises en salades, les déchets de confitures, dans la préparation des gelées, transformés en pâtes, les peaux formées sur le lait travaillées en gâteaux, les os dissous en jus fort utile, etc. !

8° L'accommodement varié et intelligent des restes des menus précédents permet de faire réaliser une économie appréciable de matières alimentaires.

9° Dans la préparation des tubercules et des fruits à noyaux, on devrait toujours faire usage de couteaux spéciaux pour l'enlèvement des pelures, afin d'éviter dans cette opération toute perte de matière alimentaire. L'emploi de ces couteaux a permis de faire réaliser dans l'armée des économies considérables.

Le jour où les consommateurs n'achèteront que les quantités de denrées strictement nécessaires à leur alimentation, qu'ils les accommoderont par les procédés entraînant le minimum de pertes de poids et conservant intactes le maximum de substances nutritives, qu'ils évi-

teront tout gaspillage à la cuisine et à la table, ils réduiront considérablement le poids global des matières nécessaires à leur vie quotidienne. Et lorsque les demandes totalisées de substances alimentaires viendront ainsi à baisser sur les marchés, en vertu de la loi de l'offre et de la demande, seul principe économique intangible, les cours commencèront à s'effondrer automatiquement.

L'augmentation de la production ne peut donner des résultats immédiats aussi rapides que l'économie, parce que le cultivateur qui désire conserver ses gros gains et de ne pas les voir baisser a des intérêts contraires, et parce qu'une surproduction présente l'inconvénient d'intensifier les transports et d'augmenter la consommation du charbon. Cette méthode offre enfin le grand défaut de ne pouvoir être réalisée qu'avec le concours de l'Etat dont les méthodes ont été jusqu'ici inopérantes et sont toujours d'une exécution trop lente en matière économique.

L'économie, au contraire, peut être obtenue par la simple initiative privée. Elle est susceptible de procurer des résultats instantanés qui détermineront ensuite les cultivateurs à augmenter leur production quand les cours auront baissé.

Les consommateurs n'obtiendront donc une amélioration de la vie chère qu'en pratiquant d'abord une économie intense de consommation, économie qui entraînera automatiquement une augmentation de production, capable de poursuivre la diminution de prix déjà obtenue.

Raymond BRUNET.



Nos Pasteurs au Feu

Ceci est la dernière page du Livre d'Or pastoral pendant la Grande Guerre.

Je terminais le 12 octobre 1918 mon relevé par une parole de foi dans les destinées de la patrie, « meurtrie et saignante aujourd'hui, mais demain victorieuse ». C'était alors encore la nuit, mais le jour s'annonçait.

Un mois après, l'ennemi, jusqu'alors si arrogant, demandait grâce. Le 11 novembre au matin, la voix joyeuse des cloches apportait jusqu'à la plus reculée des communes de France, la nouvelle de l'armistice, prélude de la paix définitive et triomphante. Les âmes chargées depuis tant de jours de mortelles angoisses, le sol français piétiné et dévasté par un occupant resté cruel jusqu'au bout, l'Alsace et la Lorraine opprimées depuis près d'un demi-siècle, les peuples martyrisés et jusqu'aux nations que l'on croyait ensevelies, respiraient enfin, libérés. C'était l'allégresse de la résurrection.

Le 28 juin 1919, au palais de Versailles, témoin, 48 ans auparavant, de notre désastre, était signée la paix glorieuse qui consacrait la Victoire du droit et la liberté du monde. Par l'héroïsme et la constance de nos soldats, par la science et le génie de leurs chefs, par l'aide efficace de nos Alliés, « l'Eternel a fait pour nous de grandes choses ». Il a accordé à notre foi la plus éclatante confirmation. A Lui soit la gloire !

Jusqu'à la fin nos pasteurs et futurs pasteurs auront eu leur part dans l'effort sanglant de nos armées : depuis l'année dernière, 8 d'entre eux (4 pasteurs et 4 étudiants en théologie) et 18 fils de pasteurs ont ajouté leurs noms à la liste douloureuse de nos pertes. D'autre part, 59 pasteurs, 2 évangélistes et 12 étudiants ont été l'objet de citations ou de distinctions diverses et l'on peut présumer que cette dernière liste n'est pas encore complètement close, surtout puisque la loi a prévu que des décorations ou des citations pourraient être décernées à la mémoire de ceux qui sont morts pour la France (1).

Nos Eglises ont le droit d'être fières de ceux de leurs conducteurs qui ont servi sous les drapeaux, pendant les années tragiques, la grande cause. « Vaillants à la guerre », ils ont été aussi, par leur fidélité chrétienne, dignes à la fois de la patrie et de l'Evangile.

Trop nombreux, hélas, sont ceux d'entre eux qui ont été fauchés dans l'effroyable hécatombe, eclaircissant nos rangs déjà si clairsemés ! Regardant au Crucifié de Golgotha dont le parfait sacrifice inspira leur propre sacrifice, ils n'avaient dans leur cœur que le saint idéal de la Justice et de l'Amour. Nous pleurons sur eux et l'Eglise conservera pieusement leur pure mémoire.

Mais il faut davantage : leur exemple doit être fécond, pour nous qui restons et pour ceux qui nous suivront. Puissions-nous apprendre à leur école — et retenir — qu'ici-bas rien de grand ne s'obtient que par le don de soi, que « nul de nous ne vit ni ne meurt pour lui-même » — et honorer leur souvenir en marchant, humblement mais fermement, dans les devoirs de la paix qu'ils nous ont conquise, sur leurs traces immortelles !

(1) Voir à la fin de l'article la statistique d'ensemble pour les cinq années de guerre.

I. MORTS POUR LA FRANCE

1° Pasteurs (1)

Bourquin Samuel, pasteur intérimaire de l'Eglise réformée de Lamastre (Ardèche), de nationalité suisse, engagé volontaire, aspirant au 1er régiment de la Légion étrangère, décoré de la croix de guerre, tué au Chemin des Dames, inhumé au moulin de Laffaux, le 9 septembre 1918, 31 ans.

Foltz Gaston-Adrien, pasteur de l'Eglise réformée à Albon (Ardèche), soldat du service auxiliaire au fort de la Duchère, à Lyon, puis secrétaire à l'hôpital général de Valence, réformé en juin 1915, pour cause de maladie contractée en service, décédé des suites de cette maladie, le 26 septembre 1918, à Chardonne-sur-Vevey (Vaud, Suisse), 38 ans.

Lauriol Charles, pasteur de l'Eglise réformée à Bellocq (Basses-Pyrénées), aumônier de Corps d'armée, tué sur le champ de bataille, le 29 octobre 1918, 47 ans.

Vérollet Charles-Herrmann, pasteur de l'Eglise réformée à Lacaune (Tarn), sergent au 119e R. I., décoré de la croix de guerre, tombé au champ d'honneur, près de Sissonne, le 23 octobre 1918, 31 ans.

2° Etudiants en théologie

Grébert Charles, étudiant à la Faculté de Montauban, soldat au 321e R. I., tué au combat, à l'Epine-du-Dallon, près de St-Quentin, le 25 septembre 1918, 25 ans.

Intoxiqué par les gaz asphyxiants au moulin de Laffaux en août 1917, dut être soigné un an et venait de repartir au front (il y avait un mois à peine) quand il est tombé.

Lafont Henri, futur étudiant en théologie, engagé volontaire. Mort de maladie, octobre 1918.

Perrot Edouard, étudiant à la Faculté de Montauban, sous-lieutenant au 152e d'infanterie, mort au champ d'honneur, à Craonne, le 24 juillet 1917, 28 ans.

Pierson Georges-Louis, étudiant à la Faculté de Paris, sergent au 116e d'infanterie, mort à Paris, le 2 décembre 1918, des suites de maladie contractée au front. (D'origine hollandaise, il avait opté pour la nationalité française pendant la guerre, en 1915).

Wagner Jean-André, étudiant à la Faculté de Paris, sous-lieutenant au 54e d'artillerie de campagne, 8e batterie, mort le 9 octobre 1918, à l'ambulance 5/59 à Vitry-le-François, de maladie contractée en service, 22 ans.

(1) Depuis l'armistice, mais avant la ratification du traité de paix qui met fin officiellement à l'état de guerre, nos Eglises ont encore perdu trois anciens aumôniers militaires de cette guerre : MM. Jaulmes (Charles), pasteur de l'Eglise réformée à Sèvres-Bellevue (S.-et-O.), décédé le 8 décembre 1918 ; Corinaldi (Emile), pasteur de l'Eglise réformée à Mascara (Algérie), décédé le 26 juin 1919 ; Jaujard (Georges), pasteur de l'Eglise réformée à Brest (Finistère), décédé en septembre 1919. Tous trois aumôniers volontaires, ils avaient servi avec dévouement et même jusqu'au delà de leurs forces : le premier comme aumônier militaire à Epinal, les deux derniers comme aumôniers de la Flotte.

II. CITATIONS A L'ORDRE DU JOUR (1)

1° Pasteurs (2)

Aeschimann André, pasteur de l'Eglise réformée à Aouste (Drôme), caporal infirmier :

« Caporal infirmier ayant fait preuve d'un courage et d'un dévouement absolus depuis le début de la campagne, s'est de nouveau distingué au cours du fonctionnement intensif et périlleux de la formation aux affaires du Kemmel et de la montagne de Reims, en avril et mai 1918. » (Citation à l'ordre de la Division, octobre 1918).

Allégret Elie, pasteur de l'Eglise réformée à Paris, aumônier à la 10e Division coloniale. Ensuite chargé de mission au Cameroun. Chevalier de la Légion d'honneur (août 1919).

Alizon Julien-Edmond, pasteur de l'Eglise réformée à Lemé (Aisne), capitaine-adjoint à l'état-major du 11e groupe de Bataillons de chasseurs à pied :

« A toujours montré des qualités remarquables de dévouement, de caractère, d'intelligente initiative. Au Chemin des Dames, pendant les rudes combats du Kemmel, au cours de la dernière poursuite de Liesse à Rocroi, a secondé le Commandant de Groupe avec le zèle le plus assidu et un calme imperturbable dans les circonstances les plus périlleuses. Joint à la plus belle conception du devoir, une grande élévation de sentiments. Une citation antérieure. » (Citation à l'ordre de la Division, 9 janvier 1919).

Arnal André, pasteur de l'Eglise réformée, professeur à la Faculté de Montauban, aumônier titulaire du 29e C. A. :

« Aumônier d'une énergie, d'un dévouement, d'un esprit de sacrifice remarquables, se multipliant pour visiter les hommes en ligne, les réconfortant journellement par sa parole et par son exemple. A rendu les plus grands services pendant les journées des 28 septembre au 5 octobre 1918, en contribuant aux premiers soins et au transport des blessés, se dépensant jour et nuit sans compter. » (Citation à l'ordre du C. A., décembre 1918, 4e citation).

Autrand Jean, pasteur de l'Eglise réformée au Vigan (Gard), aumônier de C. A. :

« Aumônier militaire du culte protestant distingué et animé du plus grand esprit de sacrifice. Pendant la plus grande partie de la campagne a exercé avec activité son ministère dans une division d'infanterie et, pendant les périodes d'opérations actives, a toujours recherché les occasions de se dévouer et de réconforter par sa présence le moral de la troupe. Quatre citations. » Chevalier de la Légion d'honneur, avril 1919.

Baneau André, pasteur de l'Eglise réformée à Châtillon-sur-Loire (Loiret) :

« A pris, en plein combat, le commandement d'une section qui venait de perdre son chef. Malgré un tir violent de mitrailleuses et

(1) Toute citation à l'ordre du jour comporte l'attribution de la croix de guerre ; sur cette croix, l'étoile de bronze indique la citation à l'ordre du régiment ou de la brigade ; l'étoile d'argent, la citation à l'ordre de la division ; l'étoile de vermeil, la citation à l'ordre du corps d'armée ; la palme, la citation à l'ordre de l'armée.

(2) Par suite d'une extrême modestie, un aumônier militaire qui a été l'objet d'une citation, m'a recommandé formellement de ne pas faire figurer son nom sur cette liste. J'ai dû m'incliner et l'on ne trouvera pas ce nom ici. Comme conséquence, cette unité n'est pas comptée dans le Tableau récapitulatif.

un barrage d'artillerie, l'a portée résolument à l'attaque des positions ennemies. N'ayant plus qu'une dizaine d'hommes, n'a pas hésité à attaquer les mitrailleurs qu'il a mis en fuite, les obligeant à abandonner leurs pièces. A fait subir des pertes à l'ennemi et favorisé la progression des troupes qui étaient arrêtées dans le bois. » (2e Citation, à l'ordre de la Division, 4 novembre 1918.) Promu sous-lieutenant.

Benignus Edouard, pasteur de l'Eglise réformée à Nouméa (Nouvelle-Calédonie), aumônier à la 59e Division :

« A toujours montré le plus grand dévouement pour apporter aux troupes le secours de ses services dans toutes les situations. S'est en particulier distingué sur la Somme où il est resté un mois dans un poste de secours constamment soumis au bombardement ennemi. » (Citation à l'ordre de la Division, février 1919).

Bertrand Louis-André, pasteur de l'Eglise réformée à Bayonne (Basses-Pyrénées), aumônier titulaire, service de santé de la VIIIe armée :

« Bien que dégagé de toutes obligations militaires, s'est engagé pendant la durée des hostilités et a demandé et obtenu de servir au front. D'une activité sans borne, d'un grand courage, méprisant le danger et la fatigue, avec un sentiment particulièrement élevé du devoir, et une haute compréhension de ses fonctions d'aumônier militaire, s'est imposé à l'admiration de tous ceux qui l'ont vu à l'œuvre, par sa présence constante dans les premières lignes, aux endroits les plus exposés et dans les moments les plus critiques, s'employant, avec un rare dévouement, à consoler, à réconforter et à soigner les blessés, n'hésitant pas, malgré son âge, à aider les brancardiers à leur relèvement et à leur transport au poste de secours ». (3e citation, à l'ordre de l'Armée, 17 septembre 1919).

Bianquis Alfred, pasteur de l'Eglise réformée à Condé-sur-Noireau (Calvados), brancardier à la C. H. R., 171e R. I.

« S'est fait remarquer particulièrement au cours des journées des 3, 4, 5 et 6 septembre 1918, par son calme, son sang-froid, son absolu mépris du danger et a coopéré au pansement et à l'évacuation d'un grand nombre de blessés dans un poste de secours improvisé, en rase campagne, au milieu de bombardements d'une extrême violence. » (Citation à l'ordre du Régiment, 12 septembre 1918)

Bianquis Joseph, pasteur de l'Eglise réformée à Melun (Seine-et-Marne), aumônier titulaire d'un C. A. :

« D'un courage et d'un dévouement dignes de tout éloge. Au cours de l'offensive de Champagne, n'a pas hésité, malgré son âge avancé et les fatigues de quatre années de campagne au front, à se porter dans les postes de secours de première ligne d'une division engagée. Pendant les journées du 26 septembre au 6 octobre 1918, n'a cessé, au milieu de l'affluence de blessés, de prodiguer à tous le réconfort de sa parole et de son exemple. » (Citation à l'ordre de la Division, 5 novembre 1918).

Bordarier Raoul, pasteur de l'Eglise réformée à Remiremont (Vosges), aumônier militaire, G. B. D. 129 :

« Aumônier aussi modeste que courageux. Depuis son arrivée au Groupe de Brancardier, n'a cessé d'apporter le réconfort moral de sa présence à nos soldats, prodiguant en même temps aux blessés dans des postes parfois très exposés, les soins les plus empressés et les plus affectueux. » (Citation à l'ordre du Service de Santé, 30 janvier 1919).

Bordreuil Paul (Dr), pasteur de l'Eglise réformée à Rieubach (Ariège), médecin-major. Chevalier de la Légion d'honneur (juillet 1919).

Bouniol Albert-Félix, pasteur de l'Eglise réformée à Cendras (Gard), aumônier volontaire au G. B. D. 121 :

« Animé d'une haute conception de son ministère, n'a cessé de visiter ses coreligionnaires dans toutes circonstances, sans souci du danger, leur apportant le secours moral de sa religion. A toujours gardé un calme serein au milieu du danger, soit à Ouderdoom où il dut la vie à son casque, soit à Ostel, où il prouva qu'on pouvait rester à son poste en observant les consignes contre les gaz. » (Citation à l'ordre de la Division, 20 novembre 1918).

Bourquin Samuel, pasteur intérimaire de l'Eglise réformée de Lamastre (Ardèche), engagé volontaire, aspirant au 1er régiment de la Légion étrangère :

« Excellent chef de pièce, a pris part aux affaires de la Somme en juillet 1916 et en Champagne en avril 1917. S'y est brillamment comporté. » (1re citation, à l'ordre du Régiment, 10 juillet 1917).

« Chef de section de mitrailleuses d'une bravoure et d'un sang-froid remarquables. Pendant les opérations de septembre 1918 a infligé à l'ennemi de lourdes pertes. Est tombé au champ d'honneur en entraînant ses hommes à l'assaut des positions ennemies. » (2e citation, à l'ordre du C. A., octobre 1918.)

Son régiment avait été cité, après les combats de septembre 1918, à l'ordre de la 10e Armée.

Bretey A., pasteur de l'Eglise wallonne à Groningue (Pays-Bas), aumônier militaire :

« S'est montré en toutes circonstances un bel exemple d'énergie et de parfaite tenue, visitant les cantonnements du corps d'armée et les formations sanitaires sans souci ni de la fatigue, ni du danger, s'est particulièrement distingué au cours des dernières opérations sur la Marne et sur la Vesle. » (Citation à l'ordre du Service de Santé, novembre 1918).

Brunel Gaston-Marius, pasteur de l'Eglise réformée à Couhé (Vienne), aumônier militaire volontaire :

« A donné à tous un bel exemple de courage et de sentiment du devoir en assurant, sous le feu, l'exercice de son ministère, et en visitant les unités de première ligne sous les bombardements les plus violents. » (Citation à l'ordre de la Division, 2e citation, janvier 1919).

Büchsenschütz Louis-Philippe, pasteur de l'Eglise luthérienne à Paris, sous-lieutenant territorial de la 1re Cie du 14e R. I. territorial :

« A constamment donné dans les circonstances les plus périlleuses le meilleur exemple de dévouement et de bravoure. Mortellement blessé le 3 octobre 1914 en excitant le moral de ses hommes sous un feu des plus meurtriers. (A été cité). » Chevalier de la Légion d'honneur (30 mai 1919, 2e citation).

Cadier Alphonse-Charles-Georges, pasteur de l'Eglise réformée à Osse (Basses-Pyrénées), aumônier volontaire du G. B. du 13e Corps d'Armée :

« Aumônier volontaire des plus distingués, se rendant toujours dans les régiments en ligne pour prodiguer aux hommes les secours de la religion et les encourager par sa présence et sa parole, donnant à tous le plus bel exemple de bravoure et de mépris du danger. S'est particulièrement distingué pendant les affaires d'octobre et novembre 1918, notamment le 5 novembre, à Barrague-Recouvrance, en aidant au transport de grands blessés du 4e régiment d'infanterie, sous un violent bombardement. » (Citation à l'ordre du Corps d'Armée, mars 1919).

Cadix Gaston, pasteur de l'Eglise réformée à St-Jean-du-Gard (Gard), aumônier titulaire du 2e C. A. colonial :

« Esprit élevé, très pénétré de ses devoirs, ayant toujours rendu les services les plus éminents et les plus appréciés. Comme aumônier de la marine, puis comme aumônier d'un groupe de brancardiers de corps, s'est toujours dépensé avec le plus beau dévouement et le plus beau courage auprès des mourants et des blessés. » (Citation à l'ordre du Service de Santé du 2e C. A. C., décembre 1918).

Calas Jules-Théophile, pasteur de l'Eglise réformée à Laparade (Lot-et-Garonne), aumônier à l'Armée d'Orient :

« Aumônier volontaire du plus beau dévouement, donnant à tous l'exemple du devoir et du sacrifice. S'est dépensé sans compter à la colonne d'El-Bassan, allant jusqu'à la limite de ses forces pour rester auprès des malades graves atteints de grippe contagieuse et leur prodiguer ses soins et ses encouragements, bien qu'étant lui-même touché par la maladie. 3e citation. » (Citation à l'ordre du Régiment, décembre 1918).

Caldesaigues Emile, pasteur de l'Eglise réformée de St-Martial (Tarn-et-Garonne), aumônier volontaire au G. B. D. 134 :

« Volontaire pour servir aux Armées, au front depuis le 27 avril 1916, s'est montré du dévouement le plus complet, notamment dans le secteur de Reims au cours de l'offensive allemande de juin-juillet 1918, et dans le secteur de Vouziers du 18 au 23 octobre 1918, où il s'est prodigué auprès des blessés arrivant à l'Ambulance divisionnaire, soumise parfois à de sévères bombardements. » (Citation à l'ordre de la Division, décembre 1918).

Carayon Charles. pasteur de l'Eglise réformée à Nice (Alpes-Maritimes). aumônier du ...e régiment de marche de la Légion étrangère :

« Aumônier plein de courage et de zèle. Au cours des combats des 30 et 31 mai 1918, s'est dépensé sans compter, malgré les feux violents de l'ennemi, pour prodiguer ses soins et ses exhortations aux blessés. » (Citation à l'ordre du Régiment, juin 1918).

« Pendant les combats du 18 au 26 juillet 1918, s'est prodigué avec un dévouement absolu et un mépris complet du danger pour secourir et soulager les blessés. » (Citation à l'ordre de la 1re Brigade marocaine, octobre 1918, 2e citation).

« Pendant les combats du 2 au 15 septembre 1918, s'est prodigué jour et nuit sur le champ de bataille auprès des blessés pour adoucir leurs souffrances et les réconforter par ses exhortations. » (Citation à l'ordre de la Division marocaine, novembre 1918, 3e citation).

Casalis Maurice, pasteur de l'Eglise réformée au Mans (Sarthe), aumônier titulaire du 4e C. A. :

« Au front depuis le début de la campagne, deux fois cité à l'ordre en 1915 et 1917, a continué à donner un bel exemple de dévouement, de sang-froid et de courage en apportant aux blessés le secours de son ministère en toute circonstance et particulièrement au cours des actions des 14, 15 et 16 juillet 1918 à Œilly, Damery, Cumières et enfin dans les mois d'octobre et de novembre 1918 pendant l'avance entre « Les Monts » et la Meuse. 3e citation. » (Citation à l'ordre du Service de Santé du 4e C. A., 24 janvier 1919).

Les deux précédentes citations, dont les dates exactes nous manquaient sont : 1° à l'ordre du 4e C. A.. 17 juin 1915 ; 2° à l'ordre de la 8e Division d'infanterie, 10 juin 1917.

Dupin de St-André Louis, pasteur de l'Eglise réformée à Tours (Indre-et-Loire), capitaine interprète à l'Etat-Major britannique. Chevalier de la Légion d'honneur, avril 1919.

Durand André, pasteur de l'Eglise réformée à Levallois-Perret (Seine), aumônier volontaire du G. B. D. :

« A toujours fait preuve d'un dévouement absolu. Au cours des combats de juillet, août et septembre 1918, n'a cessé d'apporter aux blessés dans les postes avancés un puissant réconfort moral. » (2e Citation, à l'ordre de la 66e Division de chasseurs, 15 février 1919).

Ebersolt Paul, pasteur de l'Eglise luthérienne à Belfort, aumônier militaire :

« Aumônier attaché à la place de Belfort depuis le début des hostilités. S'est distingué à plusieurs reprises, soit à Belfort en se portant au secours des blessés dans les bombardements, soit en Alsace chaque fois qu'il y avait des opérations militaires en venant se mettre à la disposition des unités combattantes privées d'aumônier. A rendu de grands services dans les parties d'Alsace reconquises en faisant une propagande active pour la France. » (Citation à l'ordre du Service de Santé de la 4e Armée, 29 mars 1919).

Escande Alfred, pasteur de l'Eglise réformée à Rom (Deux-Sèvres), aumônier volontaire du G. B. D., 17e division :

« Pendant les journées des 14, 15 et 16 septembre 1918, s'est prodigué sans compter auprès des militaires blessés de la 17e division d'infanterie coloniale. Aumônier militaire parfait, donne à ceux qui souffrent le réconfort moral et les soins matériels avec bonté, zèle et simplicité. » (Citation à l'ordre de la Division, 12 octobre 1918).

Faure Elie, pasteur de l'Eglise réformée à Sétif (Algérie), aumônier volontaire du 1er Corps Colonial :

« Pasteur des plus modestes, respecté et apprécié au plus haut point de tous ceux qui l'approchent, ayant de ses devoirs la conscience la plus élevée et la plus droite. Au cours des opérations de la Montagne de Reims et de la boucle de l'Aisne par sa présence assidue dans la zone de combat, a été, pour les troupes, d'un puissant réconfort moral. » (Citation à l'ordre de la Direction du Service de Santé, février 1919).

Galley Paul, pasteur de l'Eglise réformée à Viane (Tarn), capitaine au 153e d'infanterie :

« Attaquant en première ligne le 22 juillet 1918, à travers un terrain difficile et battu par des feux d'une extrême violence, a engagé le combat corps à corps avec des mitrailleurs ennemis, a fait une quinzaine de prisonniers et a neutralisé, grâce à son absolu mépris du danger, un des points qui gênait le plus la progression des unités voisines. » (Citation à l'ordre de l'Armée, novembre 1918, 4e citation).

Ginolhac Gustave, pasteur de l'Eglise réformée à Cherbourg (Manche), aumônier militaire à l'Armée d'Orient :

« Pendant deux années de présence en Orient, s'est consacré, avec la plus grande conscience et le plus grand dévouement à ses fonctions sacerdotales. S'est dépensé, en maintes circonstances, pour réconforter ses coreligionnaires dans les ambulances, les infirmeries et en 1re ligne. » (Citation à l'ordre de la 122e Division, 30 janvier 1919).

Gonin Louis, pasteur de l'Eglise réformée à Reims (Marne), aumônier militaire :

« Aumônier volontaire, dégagé de toute obligation militaire, n'a cessé pendant son séjour à la division de se faire remarquer par une activité inlassable dans l'exercice de son ministère. Pendant les périodes de combat a fait preuve d'une haute conception du devoir en visitant les unités engagées, sans souci du danger et de la fatigue. » (3e Citation, à l'ordre de la Division, 17 novembre 1918).

Gounelle Elie-Joël, pasteur de l'Eglise libre à Paris, aumônier de la 29e Division :

« Aumônier volontaire, d'un dévouement inlassable. S'est pendant trois ans, dépensé dans d'incessantes visites en premières lignes, manifestant le plus absolu mépris du danger. S'est distingué, en particulier, à Béthelainville (février 1916), à Hangard (8 et 14 avril 1918), à Laffaux (septembre 1918). Par le réconfort apporté aux combattants en premières lignes a été pour le commandement un auxiliaire moral précieux. » (2e Citation, à l'ordre de l'Armée, février 1919).
Chevalier de la Légion d'honneur (juillet 1919).

Guilliny Louis, pasteur de l'Eglise réformée au Fleix (Dordogne), aumônier titulaire :

« Venu sur sa demande aux Armées, a fait toute la guerre sur le front. A été blessé le 31 mai 1915 à Ablain-St-Nazaire : aussi modeste et consciencieux que brave, n'a cessé de témoigner d'un courage héroïque et d'un dévouement au-dessus de tout éloge envers les blessés. Une citation. » (Citation à l'ordre de l'Armée 11 mars 1919).
La 1re citation, à l'ordre de la Division, était du 2 novembre 1915.

Jaujard Georges, pasteur de l'Eglise réformée à Brest (Finistère), aumônier de la Flotte, à bord du « Vinh-Long », engagé volontaire. Chevalier de la Légion d'honneur, février 1919.

Jézéquel Jules, pasteur de l'Eglise réformée à Paris, aumônier de la 7e Division :

« Au cours des dures journées de Champagne (octobre 1918), est venu spontanément sur le terrain de la lutte apporter aux combattants des encouragements et des réconforts. Avec le plus grand zèle et la plus louable activité, a secondé le personnel du Service de Santé dans sa mission difficile d'évacuation, donnant ainsi l'exemple du mépris du danger et de l'accomplissement du devoir. » (3e Citation, à l'ordre de la Division, novembre 1918). Chevalier de la Légion d'honneur, janvier 1919.

Larroche Ernest, pasteur de l'Eglise réformée à Nîmes, aumônier à la 68e Division d'infanterie :

« A été pendant deux ans aumônier protestant à la Division. A toujours fait preuve d'un complet dévouement et pour exercer son ministère auprès des unités en ligne, s'est exposé à de violents bombardement dans les secteurs de Verdun et du Chemin des Dames. » (Citation à l'ordre de la Division, 27 décembre 1917).

Léo Albert, pasteur de l'Eglise réformée à Arcachon (Gironde), aumônier de la 9e Division :

« Au cours d'un combat opiniâtre et acharné, a montré un dévouement et une bravoure splendides en aidant à la relève des blessés sur la ligne de feu. A donné un extraordinaire exemple et a forcé l'admiration de tous. » (5e citation, à l'ordre de l'Armée, 20 juillet 1918).
« Aumônier d'ue habituelle bravoure. A donné le 30 septembre et jours suivants un magnifique exemple de courage, en accompagnant

l'attaque d'un bataillon d'assaut sous un feu violent d'artillerie et de mitrailleuses. » (6e citation, à l'ordre du 5e C. A., 31 octobre 1918).

Maluski René, pasteur de l'Eglise réformée à Ivry (Seine), aumônier militaire :

« Aumônier volontaire, à la Division depuis plus d'un an ; s'y est acquis par sa haute valeur morale, son courage, sa modestie et sa simplicité, l'estime et l'affection de tous. Durant les durs combats d'avril à octobre 1918, était toujours présent sur le champ de bataille, visitant de jour et de nuit, avec un tranquille courage, tous les postes et les lignes même les plus avancés, et contribuant par sa bonne parole et son exemple, à maintenir le moral du soldat. Enfin par son esprit large et sa collaboration intime, constante et fraternelle avec l'aumônier catholique, a été un symbole vivant et précieux d'union sacrée. » (2e citation, à l'ordre de la 18e D. I., 23 décembre 1918).

Marchand Léon, pasteur de l'Eglise réformée à Patay (Loiret), lieutenant au 202e d'infanterie, détaché à l'armée américaine :

« Attaché au colonel du 30e R. I. U. S., a fait preuve des plus belles qualités militaires au cours de l'attaque allemande, traversant à plusieurs reprises le barrage ennemi. » (4e citation, à l'ordre de la mission française, octobre 1918).

« Pendant la bataille de la Marne, le 15 juillet 1918, le lieutenant Marchand a fait preuve à diverses reprises d'un courage superbe en sortant volontairement de l'abri du P. C. réglementaire, pour aller au poste d'observation à la lisière des bois, sous un bombardement intense, afin d'observer les progrès de l'action et d'obtenir des renseignements nécessaires à l'officier commandant le régiment. Le courage superbe du lieutenant Marchand a été un entraînement pour le régiment auquel il était attaché. » (5e citation, à l'ordre de l'armée américaine, octobre 1918. Croix américaine pour Services Distingués).

« Le 14 octobre 1918, près de la ferme Madelaine du Cunel (Verdun), le lieutenant Léon Marchand, deux fois volontaire, a accompagné les troupes d'attaque, à travers de violents barrages ennemis. Dans une de ces expéditions, il a été pris entre les feux de mitrailleuses ennemies et de nos propres troupes. Il a déployé, en cette occasion, un sang-froid et une crânerie remarquables. Plus tard, dans la même nuit, il s'est offert comme volontaire et a conduit une patrouille dans le bois de Pultière, afin d'établir un abri pour le poste du commandant du régiment, bien qu'il sût que le bois était saturé de gaz par lesquels il a été mis hors de combat. » (Citation du général Pershing, décernant au nom du président Wilson, au lieutenant Marchand l'insigne de l'Oak Leaf (feuille de chêne), destiné à être porté avec la Distinguished Service Cross. 6e citation).

« A montré à plusieurs reprises, au cours de la bataille de la Marne (le 15 juillet 1918), un courage et une énergie remarquables en se rendant volontairement aux premières lignes, sous un feu intense, dans le but de se rendre compte des progrès de l'action et pour recueillir les renseignements nécessaires au commandement. Sa courageuse attitude a été un exemple pour tous les hommes du régiment auquel il était attaché. » (7e citation, à l'ordre de l'Armée, mars 1919).

« Le 14 octobre 1918, a accompagné les troupes d'attaque, par deux fois, à travers de violents barrages ennemis ; pris entre les feux des mitrailleuses ennemies et de nos propres troupes a déployé un sang-froid et une crânerie remarquables. Dans la même nuit, s'est offert comme volontaire et a conduit une patrouille dans le bois de Pultière, bien qu'il sût que le bois était saturé de gaz, par lesquels il a été mis hors de combat. » (8e citation, à l'ordre du Corps d'Armée, septembre 1919).

Marsauche Louis, pasteur de l'Eglise réformée à St-Just-en-Chaussée (Oise), aumônier militaire :

« Aumônier ayant au plus haut degré le sentiment du devoir. N'a cessé de faire preuve d'une activité inlassable et d'un complet mépris du danger en venant apporter aux militaires du régiment, jusque sur les positions avancées, le réconfort moral de son ministère. » (2e citation, à l'ordre du Régiment, novembre 1918).

Mettetal Léon, pasteur de l'Eglise luthérienne à Dampierre-les-Bois (Doubs), aumônier militaire :

« S'est toujours fait remarquer au cours de la campagne, par son dévouement, son amour profond du soldat, son esprit de sacrifice, n'hésitant pas à porter les secours de son ministère, en dépit du danger, sur les points les plus exposés. » (Citation à l'ordre de la Division, décembre 1918).

Monnin Jules, pasteur de l'Eglise luthérienne à Allondans (Doubs), aumônier volontaire :

« Le 1er août 1918, à l'attaque du village de Cramaille et dans la nuit du 2 au 3 août 1918, à la prise du village de Branges, est allé en première ligne avec des brancardiers régimentaires, relever les blessés sous un violent bombardement et sous le tir des mitrailleuses, donnant à tous l'exemple du mépris absolu du danger. » (Citation à l'ordre de l'Armée, novembre 1918, 2e citation).

Pagès Roger, pasteur de l'Eglise réformée à Jonzac (Charente-Inférieure), aumônier militaire volontaire :

« A fait preuve de dévouement en parcourant pendant les combats de la Marne et de Champagne en 1918, les postes de secours régimentaires, pour donner les secours de la religion à ses coreligionnaires et maintenir le moral par sa parole et son exemple. » (Citation à l'ordre du Service de Santé de la 73e Division, janvier 1919).

Du Pasquier Jacques, pasteur de l'Eglise réformée à Devesset (Ardèche), de nationalité suisse, engagé volontaire :

« Le 20 août, pendant l'attaque, a transporté, sous les plus violents feux de mitrailleuses, les blessés de sa compagnie et des unités voisines. Le 27 août, a relevé, à quelques mètres d'ue mitrailleuse ennemie, un de ses camarades blessé et a fait en toutes circonstances l'admiration de tous par sa bravoure et son dévouement. » (Citation à l'ordre du Bataillon, février 1919).

Peyric Léon, pasteur de l'Eglise réformée du Vésinet (S.-et-O.), aumônier divisionnaire (Armée d'Orient).

Chevalier de la Légion d'honneur (28 décembre 1918).

Poincenot Philippe, pasteur de l'Eglise luthérienne à Audincourt (Doubs), adjudant à la 8e section d'infirmiers militaires :

« Au front depuis le début de la campagne, a participé en août 1914, avec le G. B. D. 14, à la première affaire de Mulhouse. Affecté ensuite à l'hôpital militaire de Belfort, y a toujours fait preuve de courage et de dévouement à l'occasion des nombreux et violents bombardements auxquels l'hôpital a été soumis. » (Citation à l'ordre du Régiment (Service de Santé), 7 janvier 1919).

Ramette Edouard-Constant, pasteur de l'Eglise baptiste française de Lowel (Mass., Etats-Unis), directeur du Foyer du soldat Franco-Américain (Y. M. C. A.) à Reims :

« Venu d'Amérique comme volontaire de l'Y. M. C. A. en France, en février 1918, malgré son âge (58 ans), a demandé à partir de suite sur le front. A peine arrivé à Soissons est allé diriger le Foyer du Soldat de Courville (Marne), soumis plusieurs fois dans ces deux villes à de violents bombardements par avions et par canons

de gros calibre, a donné des preuves de beau sang-froid et de calme bravoure en secourant les blessés sous les bombes et les obus, en remontant le moral de tous ceux qu'il voyait déprimés, en exaltant les courages. N'a quitté Courville, le 28 mai 1918, que lorsque les Allemands arrivaient à 1.500 mètres de son Foyer et après avoir distribué toutes ses provisions aux troupes françaises et anglaises qui se repliaient. Pendant la retraite, n'a cessé de prodiguer ses soins et ses secours aux habitants qui fuyaient et de relever le moral de tous ceux qu'il rencontrait, en leur faisant partager sa confiance dans la victoire finale. A continué à faire preuve des mêmes belles qualités de courage et de dévouement à Etrepilly, du 6 juin à fin septembre 1918. Arrivé à Reims, au début d'octobre 1918, est parvenu grâce à sa ténacité, à son dévouement et à son activité inlassables, à installer dans la ville plusieurs Foyers du Soldat qui y rendent de précieux services ». (Citation à l'ordre de la Brigade, 14 juillet 1919).

Rauzier Pierre, pasteur de l'Eglise réformée à St-Chamond (Loire), caporal au 28e R. I. :

« Gradé consciencieux, ayant toujours fait preuve de courage, d'audace et de sang-froid. Le 19 août 1918, a entraîné résolument ses grenadiers à l'assaut d'une position ennemie et parvint à vaincre la résistance de l'adversaire. » (1re citation, à l'ordre de la 6e Division, 15 septembre 1918).

« Excellent chef de pièce ; a secondé d'une façon parfaite son chef de section pendant les attaques d'octobre 1918 et a su maintenir sa pièce en action sous de violents bombardements. » (2e citation, à l'ordre du Régiment, 20 novembre 1918).

Rohr Maurice, pasteur de l'Eglise réformée à Nyons (Drôme), conducteur d'automobiles militaires :

« Excellent conducteur, remarquable par son dévouement et son calme dans les situations difficiles ; s'est particulièrement distingué au cours des missions périlleuses qu'il a accomplies, sous de violents bombardements, pendant la période du 20 mai au 10 juin 1918 et pendant les reconnaissances faites par le Général commandant la division, du 8 au 16 octobre 1918. » (Citation à l'ordre du Régiment, 12 octobre 1918).

Russier Anselme, pasteur de l'Eglise réformée à Angoulême (Charente), aumônier titulaire de C. A. :

« D'un dévouement absolu ; cache sous une grande modestie une haute valeur morale et un grand esprit de sacrifice ; s'est dépensé sans aucun souci du danger, auprès des blessés et des mourants, notamment au cours des dernières opérations en 1918. » (Citation à l'ordre du C. A., décembre 1918).

Serfass Charles, pasteur de l'Eglise réformée française de Stockholm (Suède), mobilisé quelque temps comme infirmier militaire. Nommé chevalier de la Légion d'honneur, pour services rendus à la cause française (mai 1919).

[1] **Taquet** Honorat, pasteur de l'Eglise réformée à Arras (Pas-de-Calais), aumônier à la 2e Division marocaine :

« Aumônier volontaire, au front depuis le début de la campagne, a toujours assuré son service avec beaucoup de dévouement et de zèle en dépit du danger. » (Citation à l'ordre de la Division, 5 janvier 1919).

Vérollet Charles-Herrmann, pasteur de l'Eglise réformée à Lacaune (Tarn), sergent au 119e d'infanterie :

« Chef de section énergique, ayant pris part aux attaques des 10, 11 et 13 août 1918. A entraîné ses hommes par sa belle attitude sous le feu. Au cours du combat, s'est prodigué auprès des blessés, leur donnant des soins en même temps que des encouragements. » (Citation à l'ordre de la Brigade, octobre 1918).

[1] Médaille militaire.

Walter Emile, pasteur de l'Eglise réformée à Toulon (Var), aumônier militaire :

« Au cours du coup de main du 25 septembre 1918, s'est prodigué en première ligne pour encourager les combattants et réconforter les blessés par sa présence. » (Citation à l'ordre du Régiment, octobre 1918, 3e citation).

Benignus Georges, pasteur de l'Eglise réformée à Valence (Drôme), aumônier de C. A., troupes françaises en Italie. Titulaire de la « Fatigua di Guerra » (insigne commémoratif de la campagne d'Italie).

Bœgner André, pasteur de l'Eglise réformée à Evian (Haute-Savoie). aumônier des troupes françaises en Italie. Titulaire de la « Fatigua di Guerra » (insigne commémoratif de la campagne d'Italie).

Cook-Jalabert Jean-Paul, pasteur de l'Eglise méthodiste, aumônier des troupes du Maroc, déjà chevalier de la Légion d'honneur, titulaire de la croix de guerre et de la médaille coloniale et officier du Ouissam-Hafidian ; fait officier du Ouissam-Allouite. (Mars 1919).

Gallienne Georges. pasteur de l'Eglise libre à Paris, aumônier de la Flotte. Centre des sous-marins, La Pêcherie. Tunisie. Médaille d'argent des épidémies (pour le zèle et le dévouement dont il a fait preuve dans les soins donnés aux malades contagieux en 1918). (Avril 1919).

Jarillon Pierre-Gaston, pasteur de l'Eglise réformée à Epinal (Vosges), aumônier des troupes françaises en Italie. titulaire de la « Fatigua di Guerra » (insigne commémoratif de la campagne d'Italie). (Février 1918).

Meyer César, pasteur de l'Eglise luthérienne à Courbevoie (Seine), caporal infirmier à l'hôpital auxiliaire des Tilleuls, à Courbevoie. Médaille d'honneur de la Croix-Rouge (argent).

Monnier Jean, pasteur de l'Eglise réformée, professeur à la Faculté de théologie de Paris, aumônier des troupes françaises en Italie. Titulaire de la « Fatigua di Guerra » (insigne commémoratif de la campagne d'Italie).

Des distinctions honorifiques ont été décernées aux pasteurs étrangers dont les noms suivent :

Borjeson Caspar, pasteur de l'Eglise suédoise à Paris. Nommé officier de l'Instruction publique (Participation à l'œuvre de l'Hôpital militaire de l'Eglise suédoise). (Juin 1919).

Cuendet William, pasteur de l'Eglise réformée française de Zurich (Suisse). Médaille de la Reconnaissance française (argent) :

« S'est occupé, depuis octobre 1914, avec un zèle infatigable, du rapatriement et du ravitaillement, en gare de Zurich, des évacués du Nord de la France. »

Delagneau S. C., pasteur de l'Eglise française de Worcester, Mass. (Etats-Unis), conférencier régional et organisateur de Foyers du soldat (Y. M. C. A.) dans le sud de la France, nommé officier d'académie. (Janvier 1919).

Krop Frédéric-Jean, pasteur de l'Eglise réformée hollandaise à Rotterdam (Pays-Bas). Médaille de la Reconnaissance française (argent) pour services dévoués aux œuvres françaises de guerre. (Mai 1919).

Dr **Macfarland** Charles-S., secrétaire général de la Fédération des Eglises protestantes américaines. Chevalier de la Légion d'honneur (août 1919).

Dr **Mason North** Frank, président de la même Fédération. Chevalier de la Légion d'honneur (août 1919).

2° Evangélistes

Cook Charles-Samuel, évangéliste à Montjoux (Drôme), adjudant (interprète) au 19e escadron du Train des Equipages militaires à une Mission militaire française près l'armée britannique (2e C. A. australien et néo-zélandais). Médaille militaire, 28 septembre 1918.

Mörch André, évangéliste à Villefavard (Hte-Vienne), capitaine, commandant le 4e bataillon du 206e d'infanterie :

« Officier d'un dévouement à toute épreuve ; grâce à son courage, à son exemple personnel et à son activité, a su obtenir un effort considérable de son bataillon qui, le 26 septembre, sorti des tranchées avec un entrain merveilleux, atteint tous ses objectifs le 6 octobre, attaque et occupe une tranchée ; les 7, 8 et 9 octobre, marche sur les tranchées formidablement défendues et montre un mordant admirable. » (2e Citation, janvier 1919).

3e Etudiants en Théologie

Bost John, candidat en théologie de la Faculté de Paris, maréchal des logis au 20e dragons. Mort au champ d'honneur. Médaille militaire (juillet 1919).

Breton Henri, étudiant à la Faculté de Montauban, successivement soldat, caporal et sergent au ...e Bataillon de chasseurs à pied :

« Jeune agent de liaison, d'un courage et d'un dévouement à toute épreuve. Au cours des opérations des 25 et 27 octobre, a mené à bien plusieurs opérations périlleuses sous de violents barrages d'artillerie et de feux croisés de mitrailleuses. » (1re citation, à l'ordre de la Division, 1917).

« Admirable de bravoure et de sang-froid, a participé à l'enlèvement d'un redoutable nid de mitrailleuses, précédant toujours ses hommes. Légèrement blessé, a continué à assurer la liaison pendant les trois jours qui ont suivi l'attaque, sous un bombardement de jour et de nuit. » (2e citation, à l'ordre de l'Armée, juillet 1918). Proposé pour le grade de sous-lieutenant.

« Malgré le tir violent de plusieurs mitrailleuses ennemies, a réussi à gagner du terrain et a entraîné sa section avec un élan irrésistible. A été mortellement blessé après avoir atteint son premier objectif. » (3e citation, posthume).

Nous n'avions pas l'an dernier le texte de ces citations, dont nous n'avions mentionné que deux.

Casalis André-Alfred, futur médecin missionnaire, sergent à la 3e Cie du 36e bataillon de tirailleurs sénégalais :

« Sous-officier de grand mérite. S'était distingué en juillet sous Corcy par son calme et son courage. Tué le 20 août 1916 à la tête de sa section en la maintenant énergiquement sur la position conquise. » (Citation à l'ordre du Régiment, juillet 1919).

Clavier Henri, candidat en théologie de la Faculté de Montauban, infirmier à l'ambulance 2/57, détachement Narischkine (armée d'Orient). Médaille des épidémies (22 juillet 1917).

« Très bon soldat qui a fait preuve de courage et de dévouement en contribuant dans une ville encore soumise au feu de l'ennemi à l'organisation rapide d'un poste chirurgical et en prodiguant ses

soins à de nombreux blessés. » (Citation à l'ordre du Service de Santé, Armée d'Orient, octobre 1918).

Combes Henri, élève à l'Ecole préparatoire des Batignolles, sous-lieutenant au 333[e] d'infanterie :

« Jeune sous-officier ayant eu une brillante conduite aux derniers combats. Malgré les pertes subies a entraîné sa section au cours d'une contre-attaque, ralliant à lui les éléments privés de leurs chefs et contenant par son attitude un ennemi bien supérieur en nombre ». (2[e] citation, à l'ordre de l'Armée, juin 1918).

« Commandant un groupe d'un détachement d'assaut, l'a entraîné avec beaucoup de crânerie, malgré les lourdes pertes subies en cours de route. » (3[e] citation, à l'ordre de l'infanterie divisionnaire, août 1918).

« Officier d'une bravoure et d'un sang-froid remarquables. Entraîneur d'hommes. S'est particulièrement distingué pendant les attaques du 2 au 7 octobre 1918. Le 5 octobre, au cours d'une contre-attaque, pris à revers par des éléments ennemis qui avaient pénétré dans nos lignes, a infligé des pertes sévères à l'adversaire, capturé de sa main plusieurs prisonniers et maintenu intégralement toutes ses positions. » (4[e] citation, à l'ordre de l'Armée, 9 octobre 1918).

Courtois Frank, élève à l'Ecole préparatoire des Batignolles, sous-lieutenant au 8[e] régiment de zouaves, commandant la section de canons de 37 :

« Le 26 avril 1918, alors que les mitrailleuses ennemies que l'artillerie n'avait pu détruire arrêtaient toute progression, s'est porté en avant des lignes de reconnaissance pour repérer leurs emplacements et faire agir sur elles le canon de 37. A été blessé au cours de sa reconnaissance. » (Citation à l'ordre du 31[e] Corps d'Armée, 22 mai 1918). 3[e] citation (seulement mentionnée dans l'*Almanach* de 1918). Promu lieutenant à titre définitif.

Dumont Laurent, étudiant à la Faculté de Montauban, aspirant au 218[e] d'artillerie, deux citations à l'ordre du régiment, croix de guerre belge, deux fois blessé.

Forget Marcel, étudiant à la Faculté de Montauban, sergent, blessé rapatrié :

« Blessé une première fois au cours d'un assaut à la baïonnette le 21 août 1914, a continué à se porter en avant, encourageant ses hommes. Blessé une deuxième fois très grièvement, est tombé en disant : « Je suis blessé, laissez-moi. En avant et bonne chance. » (Citation à l'ordre de l'Armée, décembre 1918).

Guin Georges, candidat en théologie de la Faculté de Genève, pasteur suffragant à St-André-de-Valborgne (Gard), mort au champ d'honneur en 1914, croix de guerre posthume. Médaille militaire à sa mémoire (arrêté ministériel du 5 mai 1919).

Médard Jean, étudiant à la Faculté de Montauban, successivement aspirant, sous-lieutenant et lieutenant au 132[e] régiment d'infanterie. Blessé aux Eparges en 1915.
Sept citations (dont nous n'avons pu avoir le texte).

Mousseaux Maurice, élève à l'Ecole préparatoire des Batignolles, sous-lieutenant au 16[e] R. I., 11[e] C[ie] :

« Chargé de prendre au pied levé le commandement d'une section, s'est imposé immédiatement à sa troupe et l'a vigoureusement entraînée à la contre-attaque. Malgré une résistance opiniâtre, a atteint tous ses objectifs en capturant des prisonniers. Officier remarquable par son courage et son énergie. » (Citation à l'ordre de la 25[e] D. I., 8 octobre 1918, 2[e] citation).

Perrot Edouard, étudiant à la Faculté de Montauban, sous-lieutenant au 152ᵉ d'infanterie :

« Le sous-lieutenant Perrot a donné a ses hommes un bel exemple d'énergie. Blessé au coude droit et fortement contusionné par un éclat d'obus, a refusé de se laisser évacuer et a demandé à rester à son poste ; a dû être relevé par ordre et dirigé sur une ambulance. » (1ʳᵉ citation, 16 avril 1916).

« Retiré des décombres d'un abri démoli par l'artillerie ennemie, et sous le coup d'une forte commotion a fait preuve d'abnégation et d'énergie en s'informant tout d'abord des hommes de sa section et en refusant de se laisser évacuer. Déjà cité pour un acte de courage analogue, à la suite d'une première blessure ». (2ᵉ citation, 8 juin 1916).

3ᵉ citation, à l'ordre de la 10ᵉ Armée (24 juillet 1917).

Pont Robert, étudiant à la Faculté de Montauban, sous-lieutenant au 311ᵉ d'infanterie :

« Ayant reçu l'ordre de renforcer avec sa section la ligne d'attaque, a montré un entrain et une énergie remarquables, pour conduire sa section au poste qui lui était désigné, ce poste étant pris sous un violent tir de barrage. » (1ʳᵉ Citation, à l'ordre de la Brigade, 29 juin 1916).

« Le 25 mai 1917 étant chef d'un groupe chargé d'exécuter un coup de main sur les tranchées ennemies, s'est élancé sur sa position à la tête de ses hommes et, dans un combat très vif avec des soldats de la Garde, a contribué à la capture de cinq prisonniers et à l'extermination d'une partie de la garnison. » (2ᵉ Citation, à l'ordre de l'Armée, 8 juin 1917).

« Le 18 avril 1918, en terrain découvert, s'est porté sous le feu, avec le plus profond mépris du danger, vers un élément avancé de la ligne, afin d'arrêter, avec un camarade voisin, les mesures à prendre pour réduire la résistance d'une mitrailleuse ennemie. » (3ᵉ Citation, à l'ordre du Régiment, 1ᵉʳ mai 1918).

« Au cours d'une reconnaissance offensive et profonde dans les lignes ennemies, a entraîné ses hommes avec un élan superbe, a ramené des prisonniers et du matériel. » (4ᵉ Citation, à l'ordre de l'Armée, 26 juillet 1918).

« Officier d'un courage et d'un allant exemplaires. Le 8 octobre 1918, a pris le commandement d'une compagnie en plein combat et l'a vigoureusement entraînée à l'attaque d'un village défendu par de nombreuses mitrailleuses. Très grièvement blessé au cours de l'action, n'a cessé d'encourager ses hommes, leur donnant le plus bel exemple de sacrifice. N'a consenti à se laisser emporter qu'après épuisement complet de ses forces. Une blessure antérieure, 4 citations. » (5ᵉ Citation, à l'ordre de l'Armée, 21 mai 1919). Chevalier de la Légion d'honneur.

Quétin Gabriel, élève à l'Ecole préparatoire des Batignolles :

« Soldat téléphoniste d'une rare énergie. Chargé d'installer un poste radiotélégraphique, a accompli sa mission sous un violent bombardement et ne s'est replié que sur un ordre formel de son chef de bataillon, réussissant à rapporter tout le matériel téléphonique ». (2ᵉ Citation, à l'ordre de la Brigade, septembre 1918).

Wagner Jean-André, étudiant à la Faculté de Paris, sous-lieutenant à la 8ᵉ batterie du 54ᵉ d'artillerie de campagne :

« Jeune officier de valeur et d'un moral particulièrement élevé. Arrivé au Corps peu de temps avant les affaires de la Montagne de Reims en mai 1918, s'est fait remarquer par son calme et son sang-froid ; se sentant malade depuis quelques jours, en fin septembre n'a consenti à se laisser évacuer que lorsque ses forces l'ont trahi ; mort peu après à l'ambulance de Vitry-le-François. » (Citation à l'ordre de l'Artillerie divisionnaire (Ordre de la Brigade), 23 octobre 1918).

Westphal Jean-Louis-Charles, étudiant à la Faculté de Paris, aspirant, puis sous-lieutenant, au 416e d'infanterie : 1re citation, à l'ordre du Régiment, mai 1917.

« Jeune aspirant plein de courage et d'ardeur. A la tête d'un peloton de mitrailleuses qu'il commandait depuis la veille, pour remplacer le titulaire qui avait été tué, a, par d'heureuses dispositions et par l'élan qu'il a communiqué à ses hommes, puissamment contribué, le 10 mai 1917, à repousser les violents et nombreux assauts dirigés par l'ennemi sur le Plateau de Californie récemment conquis, dépourvu d'organisation et fortement contre-battu par l'artillerie ennemie. » (2e citation, à l'ordre de la Division, 16 novembre 1917).

« Excellent officier, d'une grande bravoure, animé du plus bel esprit de devoir. A été grièvement blessé le 26 avril, en observant, à découvert, les mouvements de l'ennemi. Perte de la vision de l'œil gauche. » (3e citation, à l'ordre de l'Armée, 15 septembre 1918). Chevalier de la Légion d'honneur.

Fils de Pasteurs et de Professeurs de Théologie morts pour la France

Lieutenant Roger Allier. — Théodore-Pierre Bonzon. — Sergent Samuel Cachard. — Guy Castelnau. — Jean Cuendet. — Max Dombre. — Roger Farjat. — Lieutenant Alexandre de Faye. — Gaston Foltz. — Elie-Gaston Foulquier. — Aristide Jouve. — Caporal-fourrier Raymond Malan. — Lieutenant Marc Morel. — Pierre Poujol. — Caporal Albert Soulier. — Lieutenant Adrien Trocmé. — Lieutenant Marcel Trocmé. — Sous-lieutenant Jean Wagner.

Femmes ou Filles de pasteurs infirmières mortes pour la France

Mme Pierre Durand-Gasselin, née Dubois-Godin. — Mlle Blanche Nusslé. — Mlle Marguerite Montet.

III. TABLEAU RÉCAPITULATIF

Après révision, nous croyons pouvoir présenter, comme approximativement complète à la date de ce jour, la statistique suivante, pour les années 1914-1919 :

Le nombre des pasteurs, missionnaires et évangélistes mobilisés a été de 500 environ ; celui des étudiants en théologie de 150.

1o Morts pour la France

Pasteurs ou missionnaires, 35.
Evangélistes, 7.
Etudiants en théologie, 49.

2o Disparus

Pasteurs, 1.
Etudiants en théologie, 3.

3o Distinctions

a) Pasteurs ou missionnaires :
Cités à l'ordre du jour, 140 (221 citations).
Chevaliers de la Légion d'honneur, 19.

Médaille militaire, 5.
Médaille des épidémies, 7.
Médaille coloniale, 1.
Médaille de 1870. 1.
Médaille de la Croix-Rouge, 1.
Titulaires de Décorations étrangères, 9 (12 décorations).
b) Evangélistes :
Cités à l'ordre du jour, 6 (8 citations).
Médaille militaire, 1.
Médaille des épidémies, 1.
c) Etudiants en théologie :
Cités à l'ordre du jour, 66 (105 citations).
Chevaliers de la Légion d'honneur, 3.
Médaille militaire, 10.
Médaille des épidémies, 1.
Titulaires de Décorations étrangères, 2.

4o Familles pastorales. Morts pour la France

Fils de Pasteurs, 166.
Filles « 2.
Femme « 1.

PAIX DANS LE SEIN DE DIEU A CEUX QUI SONT TOMBÉS !
HONNEUR AUX VAILLANTS, AUX FORTS !
LA MORT DES UNS, L'EXEMPLE DES AUTRES NOUS CRIENT :
EN AVANT SANS FAIBLIR, VERS LES TACHES DE L'ÈRE [NOUVELLE !
POUR CHRIST ET POUR LA FRANCE !

Paris, le 18 octobre 1919.

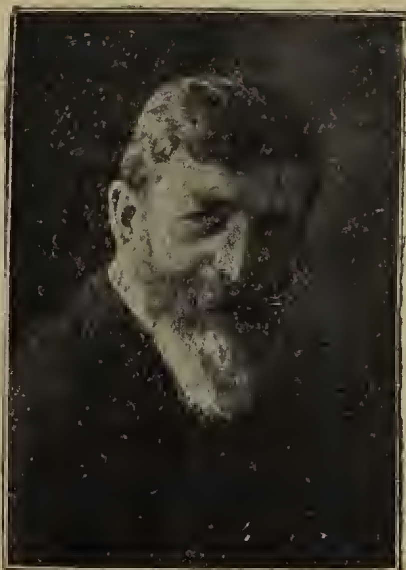
ALBERT VALEZ.



Le Pasteur Charles Jaulmes

Le pasteur Charles Jaulmes est mort à la tâche à l'âge de 55 ans, après trente ans de ministère, le dimanche 8 décembre. Il était le fils aîné de M. Jaulmes-Cook qui fut l'organisateur des Ecoles du Dimanche dans la Suisse Romande ; il avait fait ses premières études à Lausanne, puis suivi les cours de théologie à Lausanne, Montauban et Paris où il fut consacré au temple de l'Etoile pour le Ministère pastoral en 1889.

Tour à tour suffragant à La Rochelle, Montbéliard, titulaire à Valleraugue et Alger, il devint auxiliaire à Cannes où il eut la douleur de perdre sa femme, née Adèle Vernes, fille du vénéré Charles Vernes, pasteur à Paris. Après cette épreuve il fut suffragant à Roubaix, à Ste-Marie-Paris, et enfin pasteur à Sèvres, pendant 12 ans, jusqu'à sa mort. Ces nombreux déplacements lui furent tous imposés par les circonstances et surtout des raisons de santé. Quand au bout de quelques années des obligations impérieuses l'éloignaient des paroisses qu'il aimait et où très vite son zèle et son aménité lui avaient conquis les cœurs, il allait où Dieu l'appelait sans plaintes, sinon sans regrets.



L'année qui précéda sa nomination à Sèvres, il avait épousé Mlle Elisabeth Bernard et le jour de ses obsèques, l'affection et les regrets des Parisiens, ceux d'un représentant de la municipalité (publiquement exprimés), prouvèrent combien leur ministère avait mérité d'attachement, et laissé d'ineffaçables souvenirs.

Charles Jaulmes était très affectueux, gai, vaillant, très optimiste malgré les épreuves parce qu'il s'appuyait sur le Dieu fidèle qu'il appelait « le Réparateur des brêches ». Il voulait être « un homme », l'être simplement mais pleinement, sachant bien ce qu'un tel idéal supposait de courage et de volonté ; il disait que les sujets de reconnaissance l'emportaient sur les sujets d'amertume, et répétait souvent qu'il ne serait pas de ceux « qui font des soustractions de bonheur sans additionner jamais ».

Foncièrement évangélique, et naturellement enclin à la largeur et à la tolérance pour tous, il aimait et pra-

tiquait tous les devoirs du ministère, mais s'attachait particulièrement à l'évangélisation du peuple et des enfants ; aussi avait-il succédé à ses parents dans la direction des « Lectures Illustrées », qui ont instruit et intéressé des générations d'écoliers.

La guerre et les meurtrissures de la France le firent cruellement souffrir ; son fils fut prisonnier des Allemands, alors lui voulut aller au front. Il devint aumônier à Epinal où pendant 18 mois il se dépensa sans limites, aux soins de l'Eglise, des soldats et des réfugiés alsaciens. Il s'y fatigua trop, et avant qu'il ait pu se reposer et se rétablir il fut appelé en Suisse pour fermer les yeux à sa fille Marcelle. Ce fut le dernier coup dont il ne se releva pas ; dès ce moment il se détacha insensiblement et involontairement de la terre comme attiré par ceux et celles qui l'avaient devancé dans la patrie céleste. Il avait gardé son délicieux sourire que vous voyez sur sa photographie, sourire rayonnant de certitude éternelle, à peine embrumé de mélancolie comme celui du soldat qui ne veut pas laisser deviner sa douleur. Le soir du 8 décembre, Dieu le trouva prêt, après une journée très remplie par une leçon à l'Ecole et deux prédications. Il le prit sans souffrance, soudainement ; que ma fin soit semblable à la sienne, ou que ma fin et la vôtre nous trouvent aussi prêts !

Benjamin Bertrand.

Le pasteur Eugène Diény

Le 14 mars 1919, s'est éteint, rassasié de jours et entouré de ses enfants, petits-enfants et amis, M. le Pasteur Eugène Diény à l'âge de 90 ans. — Né à Héricourt (Haute-Saône), le 3 avril 1829, il fit ses études à Strasbourg et à Montauban ; consacré en 1853, il exerça son ministère à Périgueux, à Orléans-Campagne, à Bourges, à Moulins, de nouveaux à Bourges, puis à Beauvais et enfin à Elbeuf. A 70 ans il prit sa retraite, vécut 10 ans à Orléans avec ses enfants M. et Mme Jean Casalis, puis, avec eux, vint se fixer dans la Paroisse de Bois-Colombes, il y a 10 ans environ. Le signataire de ces lignes eut le grand privilège d'être non seulement le pasteur, mais aussi l'ami du vénérable et distingué vieillard.

Ayant élevé une nombreuse famille, il eut le bonheur de voir trois de ses fils devenir pasteurs : MM. Samuel Diény, Jean Diény et Elie Diény qui précéda de deux années son père dans la tombe. Dieu lui accorda de grandes joies qui furent cependant assombries par des deuils profonds.

Outre son fils Elie, mort à Méhun, il avait perdu jadis un fils de 20 ans qui se préparait à devenir pasteur, puis sa chère et fidèle compagne ; plus tard deux filles dont l'une morte accidentellement et enfin sa dernière grande épreuve fut d'apprendre que son cher petit-fils Robert Casalis, tendrement aimé était tombé au champ d'honneur en relevant des blessés dans les tranchées ; il n'avait que 19 ans et se destinait lui aussi à la carrière pastorale !

M. Diény était un travailleur infatigable. Après un long ministère abondamment béni dans toutes les églises qu'il desservit, il se consacra à écrire des articles sur les questions religieuses et apologétiques dans des revues et des journaux. D'une foi évangélique particulièrement ardente il répondit aux adversaires des convictions positives et surnaturelles avec une force et une fidélité qui n'égalaient que sa science et sa connaissance des hommes et des choses.



Il s'attaqua surtout pendant les dix dernières années de sa vie à l'athéisme que propageait le triste Sébastien Faure, et aux doctrines du fidéisme.

Ses travaux sur ces questions ont une valeur réelle. C'est devant sa table de travail que je le vis encore pendant les derniers jours de sa longue vie, occupé à mettre la dernière main à un article où il défendait encore et toujours la foi évangélique.

Il a été un lutteur pour la vérité, il a été un humble mais fidèle serviteur de Dieu et de l'Eglise, un ami affectueux et éprouvé ; un père, un grand-père, un arrière-grand-père, aimé et entouré de la tendresse et de la vénération de tous ceux qui l'ont connu.

De M. le pasteur Eugène Diény, on peut dire en toute sincérité que « quoique mort, il parle encore ».

Daniel KECK.

Le pasteur John Wheatcroft

Un des plus dévoués serviteurs de nos Eglises, le pasteur John Wheatcroft, a été rappelé à Dieu le 20 mars 1919, à l'âge de soixante-douze ans. Il était né à Caen, où son père était professeur, le 31 décembre 1847. L'influence de son frère aîné, ministre de l'Eglise anglicane, le décida lui-même à embrasser la carrière pastorale. Après avoir terminé ses études à la Faculté de Montauban, il fut nommé à Marsauceux-Nonancourt en 1872, puis à Orléans en 1875. Pendant vingt-cinq

ans, son entrain, sa cordialité, sa piété sincère et joyeuse y eurent les résultats les plus heureux. Les humbles aimaient notre frère parce qu'il savait les accueillir, et personne n'a pu oublier la manière dont il réussit à grouper ses fidèles autour du temple et du presbytère et à faire de sa paroisse une grande et belle famille. En 1900, M. Wheatcroft quitta Orléans pour Beauvais. Une tâche particulièrement rude l'y attendait à cause de l'extrême dissémination des protestants dont il avait à s'occuper. Mais ce fut pour lui une occasion nouvelle d'affirmer son dévouement. Ceux qu'il a visités, encouragés, éclairés durant les dernières années de son ministère n'hésiteront pas à lui rendre ce témoignage que jamais il n'a songé à épargner sa peine.

C'est à Beauvais qu'une longue et douloureuse maladie l'a terrassé au lendemain de la victoire. Il a vu venir la mort avec une admirable sérénité, et il l'a eue à certains égards telle qu'il la souhaitait, puisqu'il a succombé dans son Eglise, tombant ainsi, suivant sa propre expression, au champ d'honneur du pasteur. A vrai dire, cette Eglise a été, au cours de la guerre, le champ d'honneur dans toute l'acception du terme. A plusieurs reprises, l'ennemi menaça Beauvais, et ne pouvant s'en emparer, il l'a soumis à de durs bombardements aériens. La vaillante cité abrita longtemps les G. Q. G. français et britanniques. Elle reçut aussi de nombreux blessés. Sans même quitter son poste, comme il l'eût souhaité, pour accompagner au front nos soldats, M. Wheatcroft fut de la sorte un pasteur de l'avant. Les fatigues qu'il eut à subir de ce chef, soit pour visiter les ambulances, soit pour veiller sur son troupeau dans des conditions étrangement difficiles, ont contribué certainement à hâter sa fin.



Nos Eglises tiendront à lui rendre hommage. Elles se souviendront de ce qu'il fut dans les paroisses qu'il a desservies et dans nos synodes. Elles me permettront, j'en suis sûr, d'apporter ici le témoignage de ma profonde et respectueuse affection au vénérable ami que j'ai perdu en lui. Puisse l'exemple que nous a laissé la génération de pasteurs à laquelle il appartenait se conserver vivant dans nos cœurs et dans nos consciences pour le plus grand bien de nos Eglises et de notre Patrie.

Philippe de Félice.

Alphonse Tissié

Qu'elle est grande la perte que nous venons de faire ! Une volonté cherchant la volonté de Dieu et prête à l'accomplir ; un cœur bon, tendre, miséricordieux, ardent aussi, qui avait soif de sacrifice et où toute douleur d'autrui éveillait une souffrance ; une conscience limpide et qui cependant s'accusait toujours, tel était ce disciple de Jésus en qui l'esprit du Maître vivait, et sur la physionomie duquel il y avait vraiment de la lumière.

Officier en 1870, il avait été des glorieux cuirassiers de Reichshoffen. Il quitta l'armée pour entrer dans les affaires. Il abandonna enfin les affaires pour se consacrer aux œuvres de charité et à l'action chrétienne.

Nous ne pouvons ici donner le détail de cette activité bienfaisante. L'Eglise réformée évangélique de Montpellier et les Eglises de Bas-Languedoc et de Provence en ont particulièrement bénéficié. Nul n'était plus connu ni plus aimé que ce trésorier régional modèle, qui était en même temps — et avec quelle sensibilité profonde — le conseiller, l'ami des pasteurs et des fidèles, qui suppléait parfois le pasteur dans les Eglises vacantes, qui mettait toute sa foi et tout son cœur dans ses paroles, dans ses lettres, dans les dons de son inépuisable générosité.

Député à tous nos Synodes nationaux depuis 1905, membre de la Commission permanente de 1906 à 1909, membre de la Commission du Corps pastoral depuis 1902 jusqu'à sa mort, les intérêts généraux de notre Union et les souffrances cachées de nos presbytères étaient l'objet de sa constante sollicitude. De loin comme de près, il travaillait avec nous et priait pour nous.

Dans ce travail et cette prière il a persévéré jusqu'à la fin. « A ses dernières heures, écrit un pasteur, c'est de l'Eglise qu'il nous parlait encore. » Puis il s'est endormi doucement, dans la paix, disant : « Au revoir, je vais à Dieu. »

Quoique mort, il parle encore et pour ceux qui l'ont connu son souvenir demeure une bénédiction.

F. MÉJAN.

Guillaume Granier

Le pasteur G. Granier a été emporté soudainement, à l'âge de 65 ans, à Saint-Laurent-les-Bains. Il fut consa-



cré le 26 septembre 1878 dans l'église de Bagard et Boisset, qui lui avait adressé vocation. Il se donna à sa paroisse corps et âme. Il refusa 14 fois en 18 ans les

offres les plus diverses de Marseille, Bordeaux, Lyon, Paris. Sa carrière fut entravée par la maladie. Il dut s'arracher à l'œuvre admirable qu'il avait entreprise et se retirer à Cardet. La longue interruption de son activité ne le laissa pas indifférent aux causes de la foi chrétienne. Plus tard, il put non pas recommencer à parler aux grands auditoires que son éloquence captivait, mais à écrire. Il publia deux volumes de discours : Christ et France, — Mon Seigneur et mon Dieu.

Mais son activité se développa aussi dans le journal si connu, *le Huguenot*. Il en prit la direction en 1886, et en fit un témoignage au Christ Rédempteur, mort pour nos offenses, et ressuscité pour notre justification. En 1893, il dut se décharger de sa lourde tâche et la confier à son ami, le pasteur Poux. A la mort de celui-ci, il reprit la responsabilité du journal, et, en 1917, changea le titre de « Huguenot » en celui de « Christ et France ».

Il était aussi un collaborateur de notre Almanach, à qui il avait donné des cantiques très appréciés. Nous perdons en lui une force considérable, nous pleurons aussi un ami dont le charme était grand, la générosité rayonnante et le caractère aimable.

Sa vie fut tout entière de foi — et il connut les oppositions — de bonté, et de prière. Ce fut un Huguenot. Nos églises perdent en lui un de leurs meilleurs serviteurs. De tels hommes ne meurent point. Il nous dit encore : Bon courage ! Soyez fidèles.

H. B.

Nos morts

Cette année, nous avons à déplorer la mort de nombreux membres fidèles et dévoués de nos églises. Citons parmi eux :

Août 1918. Madame Honoré Pothel, née Lescamile, directrice de l'orphelinat de garçons de l'Eglise Réformée de Paris.

29 août 1918. Sœur Robert, diaconesse depuis 1870, directrice de « la cité des Fleurs », maison de santé pour hommes à Neuilly. Elle eut une fidèle activité de 50 ans à Orthez et à la cité des Fleurs.

15 août 1918. Samuel Williamson, secrétaire général du Comité National des Unions chrétiennes de Jeunes Gens et fondateur du Mouvement des Eclaireurs Unionistes de France. Il exerça une profonde influence à l'Union chrétienne de Paris, rue de Trévise, mais devait être emporté très jeune par une longue et douloureuse maladie.

Septembre 1918. Le pasteur Benjamin Crawitz, qui avait pris sa retraite après un ministère exercé dans l'église libérale de Paris, puis à Saint-Palais-sur-Mer et Saint-Hippolyte-du-Fort.

16 septembre 1918. Madame Babut, veuve du pasteur Charles Babut que nous pleurons. Elle aida son mari, partagea son œuvre, pratiqua un magnifique ministère féminin pendant le demi-siècle qu'elle a vécu à Nimes.

26 septembre 1918. Le pasteur Gédéon Ramette. Il meurt à 55 ans après avoir exercé son ministère à Sedan, Troissy, Saint-Dié, Londres. Il remplissait en dernier lieu les fonctions de pasteur intérimaire de Valleraugue (Gard).

Septembre 1918. Le pasteur Ruben Thérond, de Saint-Etienne-Vallée-Française.

17 octobre 1918. Le pasteur Labeille, doyen du corps pastoral parisien, né à Flaviac, Ardèche, en 1832. Il exerça le ministère à Montpellier, fut prédicateur itinérant de la Société Centrale et enfin, dès 1866, il fut nommé agent général de la Société pour l'encouragement de l'instruction primaire parmi les protestants de France. Il prit sa retraite en 1912. Depuis 1880 il était aumônier de l'Ecole normale d'institutrices protestantes de Boissy-Saint-Léger.

Le pasteur Ragonod, professeur à l'Université de Neuchâtel, né en France, et y ayant à plusieurs reprises exercé le ministère, mort à Castres privé de pasteur par la guerre.

Le pasteur L.-F. Fages, mort à 75 ans au Vigan où il avait pris sa retraite après un ministère exercé à Aumessas, Avèze, Montmeyran, le Creusot, Castres, Valence, Beaumont-lès-Valence. Il fut nommé président de la Commission exécutive de la XIXe circonscription synodale. Il avait été membre de la Commission permanente.

Le pasteur Elisée Voreaux, ancien pasteur de Donère (Algérie) et de Quiévy, Bourges, Raincy, Fontainebleau. — Le pasteur à la retraite Fernand Hardy, qui exerça son ministère à Cherveux, Melle, Saint-Romain, Dieppe, et desservit pendant la guerre Caen, Condé et Athis. — Le pasteur honoraire Henri Perrenoud, qui exerça le ministère à Tonnerre, à Paris, à Roquedur et Aumessas. Durant la guerre, il desservit l'église d'Enghien dont le pasteur était mobilisé. — Le pasteur Numa Lamarche, qui exerça un ministère de près de 50 ans à Nègrepelisse.

M. Edouard de Billy, ingénieur, directeur de sociétés, membre dévoué de nos églises, associé à plusieurs de

nos œuvres : Société Centrale, Fédération des Etudiants chrétiens, etc.

Sœur Sauer, doyenne des Diaconesses de la rue de Reuilly à Paris, morte à 83 ans.

M. Th. Schlœsing, savant éminent, membre de l'Académie des Sciences, longtemps membre fidèle et conseiller presbytéral de l'église de Pentemont à Paris.

1919. Le pasteur Camille Lheureux, en retraite à Sedan. Le pasteur Burghard en retraite au Havre. Le pasteur Jules Goguel, longtemps pasteur Luthérien à La Villette, membre du comité des Missions.

Le missionnaire Edouard Rambaud, mort le 3 mars à Lambaréné, Congo.

Le pasteur Daniel Courtois, qui exerça son activité à Laon, puis à Soissons. Il meurt à 56 ans ; il avait aussi des dons remarquables d'ingénieur et de musicien.

Le pasteur de Sabatier Plantier, en retraite après un ministère fidèle à Florac, St-Frézal-de-Ventalon, Saint-Maurice-de-Cazevielle, Ners et Saint-Michel-de-Dèze.

Mme Edouard Monod, veuve du pasteur de Marseille, et qui avait donné tout son cœur et son activité aux œuvres de cette église.

M. G. Fischbacher, l'éditeur de Bersier, Pressensé, Wagner, Wilf. Monod, etc.

Le vice-amiral Jauréguiberry, dont les obsèques ont eu lieu à Nimes. Il tenait de son père, et aussi de sa mère (fille et petite-fille de pasteur) une forte personnalité protestante.

Le professeur G. Bonet-Maury, qui s'est associé à beaucoup d'œuvres religieuses et charitables, et qui fut professeur d'histoire ecclésiastique à la faculté de théologie de Paris.

Août. Le pasteur Braud, en retraite à Cherbourg. Il avait été à Saint-Denis-lès-Rebais, Lorient, Cherbourg où il exerça pendant 30 ans. — Le général en retraite Jeange, membre du Conseil presbytéral de Castres et trésorier de la Commission exécutive de l'Albigeois.

Le Potamobus

Histoire sans paroles







ÉGLISE RÉFORMÉE DE FRANCE

Déclaration de foi des Eglises Réformées Evangéliques

Au moment où elle reprend la suite de ses Synodes interrompus depuis tant d'années, l'Eglise réformée de France éprouve, avant toutes choses, le besoin de rendre grâces à Dieu et de témoigner son amour à Jésus-Christ, son divin Chef, qui l'a soutenue et consolée durant le cours de ses épreuves.

Elle déclare, par l'organe de ses représentants, qu'elle reste fidèle aux principes de foi et de liberté sur lesquels elle a été fondée.

Avec ses pères et ses martyrs dans la Confession de la Rochelle, avec toutes les Eglises de la Réformation dans leurs divers Symboles, elle proclame : *l'autorité souveraine des saintes Ecritures en matière de foi, et le salut par la foi en Jésus-Christ, Fils unique de Dieu, mort pour nos offenses et ressuscité pour notre justification.*

Elle conserve donc et elle maintient à la base de son enseignement, de son culte et de sa discipline, les grands faits chrétiens représentés dans ses sacrements, célébrés dans ses solennités religieuses et exprimés dans ses liturgies. notamment dans la Confession des péchés, dans le Symbole des apôtres et dans la liturgie de la Sainte-Cène.

Union nationale des Eglises réformées évangéliques

L'Union des Eglises réformées évangéliques de France compte 446 associations, formant 400 paroisses, qui maintiennent à la base de leur organisation la déclaration de foi adoptée le 20 juin 1872, par le 30e Synode général de l'Eglise réformée de France.

Associations. — Les Associations comprennent des membres électeurs et des membres paroissiens.

Chaque Association est dirigée par un Comité appelé Conseil presbytéral composé du pasteur ou des pasteurs de la paroisse et de laïques nommés par les membres électeurs.

Unions régionales. — Les Associations se répartissent entre 20 Unions régionales.

Chaque Union régionale délibère en assemblée dite Synode régional et est administrée par un Comité qui prend le nom de Commission exécutive. Le Synode régional est formé par les pasteurs de la Circonscription et par un nombre égal de laïques nommés par les Conseils presbytéraux.

Union nationale. — L'Union nationale délibère en assemblée dite Synode national, formée de députés — pasteurs et laïques — nommés par les Synodes régionaux.

L'Union nationale est administrée par un Comité directeur, qui prend le nom de Commission permanente, et par un certain nombre de Commissions administratives nommées par le Synode national.

Administration de l'Union nationale

Commission permanente (Siégeant à Paris)

Cette Commission, qui est le Comité directeur de l'Union nationale, est nommée tous les trois ans par le Synode national, pour gérer les intérêts spirituels et matériels des Eglises dans l'intervalle des sessions synodales.

Président : M. le pasteur E. Morel, 29, rue Raynouard, Paris. —*Vice-Président :* M. Eug. Fauche, 155, bou-

levard Haussmann, Paris (8e). — *Secrétaire :* M. le Dr Paul Bonneville, Mazamet. — *Secrétaire-Adjoint* : M. F. Courtois de Viçose, Paris. — *Administrateur délégué :* M. Et. de Seynes, Ségoussac par Salindres (Gard). — *Membres :* MM. les pasteurs S. Gout, E. Larroche, J. Martin, Ch. Molines ; MM. Dr A. Castan, Ed. Morin-Vernet, laïques. — *Membres suppléants :* MM. les pasteurs P. Faivre, S. Diény, L. Gonin ; MM. F. de Witt-Guizot, G. Keller, J. Carmichael, laïques.

Commissions administratives

Commission du Corps pastoral (Siégeant à Nîmes)

Cette Commission recommande des candidats aux Eglises, s'intéresse aux pasteurs qui ont des difficultés particulières et aux jeunes gens qui entrent dans le ministère.

Président : M. le pasteur G. Fabre, 6, rue Graverol, Nîmes.

Commission des Etudes (Siégeant à Montauban)

Cette Commission s'occupe de tout ce qui peut favoriser les études théologiques, la préparation à ces études et le progrès de l'enseignement religieux.

Président : M. le Pasteur Ch. Molines, Mazamet.

Commission des Finances (Siégeant à Paris)

Cette Commission recueille, administre et répartit les sommes versées entre les mains du trésorier général et généralement tous les fonds qui lui sont remis.

Président : M. le comte A. de Pourtalès, 79, avenue Henri-Martin, Paris (16e).

Les envois d'argent pour l'Union nationale (dons, souscriptions, produits des cotisations et collectes) doivent être adressés à MM. Mallet, frères et Cie, banquiers, 37, rue d'Anjou, Paris (8e).

Les envois d'argent affectés aux bourses des étudiants en théologie doivent être adressés à MM. Odier, Sautter et Cie, banquiers, 66, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9e).

Commission de Défense des Droits et des Libertés des Eglises Réformées Évangéliques de France

Siégeant à Paris

Président : M. A. Weiss, 8, place de Breteuil, Paris.

Commission d'Evangélisation et d'activité chrétienne (Siégeant à Paris)

Cette Commission s'occupe de tout ce qui peut contribuer au réveil des Eglises, à la propagation du Christianisme évangélique. Elle prépare et forme des évangélistes.

Président : M. le pasteur J. Martin, 340, rue des Pyrénées, Paris.

N. B. — La plupart de nos Circonscriptions possèdent des Commissions régionales d'Evangélisation.

Commission de Consécration (Siégeant à Paris)

Cette Commission examine les demandes des candidats et veille à ce qu'ils unissent à de fermes convictions évangéliques un ardent amour pour Jésus-Christ et la volonté de travailler de toutes leurs forces à l'avancement du règne de Dieu.

Président : M. le pasteur B. COUVE, 7 *ter*, Avenue de Saint-Mandé, Paris (12e).

Commission pour l'Algérie (Siégeant à Montpellier)

Cette Commission est chargée spécialement de présenter, d'accord avec la Commission exécutive de la XXIe Circonscription, des candidats aux Eglises vacantes d'Algérie; d'une manière générale, elle s'efforce de leur gagner des sympathies et de provoquer en leur faveur des libéralités.

Président : M. le professeur L. MAURY, à Montpellier.

Commission des Constructions ecclésiastiques (Siégeant à Paris)

Président : M. HAUSSER, ingénieur en chef des ponts et chaussées.

Commission du Chant sacré (Siégeant à Paris)

Président : M. P. FUZIER, Paris, 9, rue de la Néva.

Comité auxiliaire pour les Etudiants évangéliques de la Faculté de Paris

Président : M. le pasteur B. COUVE.

Secrétaire général : M. le pasteur F. MÉJAN, 77, rue Cardinet, Paris (17e).

Siège social de l'Union nationale : 1, rue Bourdaloue, Paris (9e).

Administration des Unions régionales

Commissions exécutives

I^e^ Circonscription. *Nord-Est.*

Président : M. le pasteur E. Morel, 29, rue Raynouard, Paris.

IIe Circonscription. *Normandie.*

Président : M. le pasteur J. Franel, 124, route de Dieppe. Deville-les-Rouen (Seine-Inférieure).

IIIe Circonscription. *Paris.*

Président : M. le pasteur S. Gout, 6, villa Ségur, Paris (7e).

IVe Circonscription. *Ouest.*

Président : M. le pasteur F. Alizon, Fontenay-le-Comte (Vendée).

Ve Circonscription. *Poitou.*

Président : M. le pasteur P. Faivre, St-Maixent (Deux-Sèvres).

VIe Circonscription. *Charentes.*

Président : M. le pasteur P. Moussiegt, Royan (Charente-Inférieure).

VIIe Circonscription. *Gironde et Dordogne.*

Président : M. le pasteur Et.[1] Charbonneau, Castillon (Gironde).

VIIIe Circonscription. *Lot-et-Garonne.*

Président : M. le pasteur Ch. Roux, Tonneins (Lot-et-Garonne).

IXe Circonscription. *Pyrénées.*

Président : M. le pasteur E. Lengereau, 6, rue Darquier, Toulouse.

Xe Circonscription. *Tarn.*

Président : M. le pasteur Ch. Molines, Mazamet (Tarn).

XIe Circonscription. *Provence et Bas-Languedoc.*

Président : M. le pasteur G. Martin-Favenc, 63, rue Breteuil, Marseille.

XIIe Circonscription. *Cévennes et Rouergue.*

Président : M. le pasteur G. Bourguet, Le Vigan (Gard).

XIII-XIVe Circonscriptions. *Basses-Cévennes et Lozère.*

Président : M. le pasteur L. Albert, 6, Quai Neuf, Alais (Gard).

XVe Circonscription. *Gardonnenque et Vaucluse.*

Président : M. le pasteur A. Cruvellier, Lézan (Gard).

XVIe Circonscription. *La Vaunage.*

Président : M. le pasteur Ch. Thonney, St-Laurent-d'Aigouze (Gard).

XVIIe Circonscription. *Basse-Ardèche.*

Président : M. le pasteur Ed. Davaine, Privas (Ardèche).

XVIIIe Circonscription, *Haute-Ardèche et Haute-Loire.*

Président : M. le pasteur E. Hilaire, Annonay (Ardèche).

XIXe Circonscription. *Drôme.*

Président : M. le pasteur A. Faure. Crest (Drôme).

XXe Circonscription. *Alpes et Jura.*

Président : M. le pasteur Ed. Pasquet, Ferney (Ain).

XXIe Circonscription. *Algérie.*

Président : M. le pasteur L. Brunet, 28, boulevard Magenta, Oran.

Où y a-t-il des Eglises Protestantes en France?

En voici la liste : Et voici l'explication des lettres : R. E. = Réformée Evangélique, notre Union (les noms sont en caractères gras). — R. = Réformée. — E. L. = Eglise Libre. — M. = Eglise Méthodiste. — L. = Eglise Luthérienne. — B. = Eglise Baptiste. — Indép. signifie une église indépendante. — S. C. E. = Société centrale évangélique.

Nous saluons avec émotion et avec joie nos sœurs retrouvées d'Alsace et de Lorraine. Nous disons ici leur nom, et la famille protestante française est ainsi au complet. Les Eglises d'Alsace et de Lorraine restent unies à l'Etat, gardent leur indépendance et se divisent en Eglises de la Confession d'Augsbourg (L) et Eglises Réformées (E. Réf.) Voir p. 35 l'article de M. Bricka.

Alsace et Lorraine

Alberschwiller E. Réf.
Algolsheim L.
Algringen E. Réf.
Allenwiller L.
Alteckendorf L.
Altkirch E. Réf.
Altwiller E. Réf. — L.
Andolsheim L.
Ars E. Ref.
Aubure L.
Aswiller L.
Balbronn L.
Baldenheim L.
Bærenthal L.
Barr L.
Bebenheim L.
Benfeld L.
Berg L.
Berstett L.
Birlenbach L.
Bischheim L.
Bischwiller E. Réf. — L.
Bitche L.
Blaesheim L.
Bolchen E. Réf.
Boofzheim L.
Breusch-Fréland L.
Breuschwickersheim L.
Brumath L.
Bouxwiller L.
Bühl L.
Büst L.
Butten L.
Cernay E. Réf.
Cléebourg E. Réf.
Colmar L.
Courcelles E. Réf.
Coswiller E. Réf.
Dehlingen L.
Dettwiller L.
Devant-les-Ponts-Longueville E. Réf.
Deutsch-Avricourt E. Réf.
Deutsch-Oth E. Réf.
Diedendorf E. Réf.
Diemeringen L.
Dieuze E. Réf.
Domfessel L.
Dorlisheim L.
Dossenheim L.
Drulingen L.
Dunzenheim L.
Durstel L.
Eckbolsheim L.
Echéry L.
Eckwersheim L.
Elfringen E. Réf.
Engwiller L.
Einsisheim L.
Enzheim L.
Ernolsheim L.
Erstein L.
Eywiller L.
Fellering-Saint-Amarin E. Réf.
Fentsch E. Réf.
Fenestrange L.
Forbach L.
Fortschwihr L.
Fréland L.
Froeschwiller L.
Furdenheim L.
Furchhausen L.
Gerstheim L.
Gertwiller L.
Geudertheim L.
Görsdorf L.
Goxwiller L.
Grafenstaden L.
Grand-Moyeuvre E. Réf.
Gries L.
Gross-Hettingen E. Réf.
Guebwiller E. Réf.
Gumbrechtshofen L.
Gundershoffen L.
Gunsbach L.
Hagondange E. Réf.

Haguenau L.
Hallerange E. Réf.
Hangenbieten L.
Hangwiller L.
Harskirchen L.
Hatten L.
Hayange E. Réf.
Heiligenstein L.
Herbitzheim L.
Hirschland L.
Hohwald E. Réf.
Hohwiller L.
Horbourg L.
Hordt L.
Hunawihr L.
Huningue E. Réf.
Hunspach E. Réf.
Hurtigheim L.
Illkirch L.
Illsach E. Réf.
Imbsheim L.
Ingenheim L.
Ingwiller L.
Ittenheim L.
Jebsheim L.
Kaufenheim L.
Kaysersberg L.
Kaeskastel L.
Kirwiller L.
Klingenthal L.
Kolbsheim L.
Kunheim L.
Kutzenhausen L.
Lampertheim L.
Langensulzbach L.
Lauterbourg-Salz L.
Lembach L.
Lichtemberg L.
Lingolsheim L.
Lixheim E. Réf.
Lohr L.
Lorenzen L.
Maerchingen L.
Massevaux L.
Metz L. — E. R.
Metzeral L.
Miétesheim L.
Mittelbergheim L.
Mittelhausen L.
Mittelvihr L.
Molsheim L.
Monswiller L.
Montigny-Sablon E. Réf.
Montreux-Vieux E. Réf.
Morsbronn L.
Mühlbach L.
Mulhouse E. Réf. — L. — E. Française.
Mundolsheim L.
Munster L.
Munzenheim L.
Mutterhausen L.
Muttersholz L.
Neuwiller L.
Niederbronn L.
Niederjeutz E. R.
Niederrœdern L.
Niedersteinbach L.
Nilwingen E. Réf.
Obenheim L.
Oberbetschdorf L.
Oberbronn L.
Oberhausbergen L.
Oberhofen L.
Obermodern L.
Oberseebach E. Réf.
Offwiller L.
Ostheim L.
Petite-Pierre L.
Pfaffenhofen L.
Phalsbourg L.
Pfulgriesheim L.
Pisdorf L.
Plobsheim L.
Postdorf L.
Preuschdorf L.
Prinzheim L.
Rauwiller E. Réf.
Rittwiller L.
Ribauvillé L.
Ringendorf L.
Riquewihr L.
Rixheim-Riédisheim E. Réf.
Rittershoffen L.
Romanswiller L.
Rombach E. Réf.
Roppenheim L.
Rothau L.
Rothbach L.
Runzenheim L.
Saarunion L.
Saaralbe L.
Sarrebourg E. Réf.
Sarreguemines L.
Saint-Avold L.
Sainte - Marie - aux - Mines E. Réf. — L.
Saint-Louis E. Réf.
Saverne L
Scharrachbergheim L.
Schillersdorf L.
Schiltigheim L.
Selestadt L.
Schönburg L.
Schweighausen L.
Schwindratzheim L.
Sennheim.
Sesenheim L.
Spittel-Karlingen L.
Soultz-sous-Forêt L.
Stosswihr L.
Steinselz E. Réf.
Strasbourg L. — E. Réf.
Struth E. Réf.
Sulzern L.
Sundhausen L.
Sundhofen L.
Tieffenbach L.

Thann E. Réf.
Thionville E. Réf.
Trœnheim L.
Uhrwiller L.
Vendenheim L.
Villé-Climont E. Réf.
Volksberg L.
Vorbruck-Schirmeck L.
Waldersbach L.
Waldhambach L.
Waltenheim L.
Wangen L.
Wasselonne L.
Weinburg L.
Weitbruch L.
Weiterswiller L.
Westhofen L.
Wickersheim L.
Wieberswiller L.
Wihr L.
Wildersbach L.
Wimmenau L.
Windstein L.
Wingen L.
Wintersburg L.
Winzenheim L.
Wissembourg L.
Wölfisheim L.
Wolfskirchen L.
Werth L.
Zittersheim L.
Zutzendorf L.

Ain

Bourg S. C. E.
Divonne-les-Bains R. E.
Ferney R. E.
Oyonnax R. E.
Tenay R. E.

Aisne

Chauny B.
Esquéhéries-Bohain R. E.
Hargicourt R. E.
Jeancourt-Templeux-le-Guérard R. E.
Lafère B.
Landouzy-la-Ville R. E.
Laon S. C. E.
Lemé R. E.
Monneaux R. E.
Nauroy-Serain R. E.
Saint-Quentin-Fresnoy-le-Grand R. E.

Allier

Montluçon R. E.
Moulins R. E.
Vichy R. E.

Basses-Alpes

Digne Indép.
Manosque Soc. év. Genève.

Hautes-Alpes

Arvieux R. E.
Freyssinières R. E.
Gap R. E.
Orpierre R. E.
Haut-Queyras R. E.
Saint-Laurent-du-Cros R. E.
Trescléoux R. E.
Villard-la-Baume R. E.

Alpes-Maritimes

Antibes R. Indép.
Cannes R. E. — E. L.
Grasse Indép.
Menton Indép.
Nice R. E. — B. — M. P. — E. Vaud.
Villefranche-sur-Mer Indép.

Ardèche

Alboussières-Champis R. E.
Annonay R. E. — E. L.
Aubenas R. E.
Beauvène R.
Boffres R. E.
Chalençon R.
Charmes R. E.
Chomérac R.
Desaignes R. E. — E. L.
Devesset R. E.
Fonts-du-Pouzin R. E.
Gilhac-et-Bruzac R. E.
Gilhoc R. E.
Gluiras R. E.
Intres-le-Cheylard R. E.
La Bâtie-d'Andaure R. E.
Lagorce R. E.
Lamastre R. E. — E. L.
La Pervenche R.
La Pras R. E.
La Voulte R. E.
Les Ollières R. E.
Le Pouzin R.
Le Teil S. C. E.
Marcols R. E.
Mars R.
Pranles R. E.
Privas-Flaviac R. E. — E. L.
Saint-Agrève R. E.
Saint-Christol R.
Saint-Cierge-la-Serre R.
Saint-Fortunat R.
Saint-Jean-Chambre R.
Saint-Laurent-du-Pape R. E.
Saint-Michel-de-Chabrillanoux R. E.
Saint-Peray R. E.
Saint-Pierreville R.
Saint-Romain-le-Désert R.
Saint-Sauveur-de-Montagut R. E.

Saint-Symphorien R. E.
Salavas-La-Bastide-de-Virac R. E.
Toulaud R. E.
Tournon R. E.
Vallon, R. E.
Vals R.
Vernoux R. — E. L.

Ardennes

Charleville-Mézières R. E.
Sedan R. E.

Ariège

Camarade R. E.
La Bastide-sur-l'Hers R. E.
Le Carla-Beyle R. E.
Le Mas-d'Azil-Gabre R. E.
Les Bordes-sur-Arize R. E.
Mazères R. E.
Rieubach R. E.
Saverdun R. E.

Aube

Troyes Indép.

Aude

Carcassonne R. E.
Narbonne R.

Aveyron

Camarès R. E. — E. L.
Millau R. E. — E. L.
Rodez S. C. E.
Saint-Affrique R.

Belfort

Beaucourt C. A.
Belfort C. A.

Bouches-du-Rhône

Aix R. E.
Arles R. E.
Marseille R. E. — R. — E. L. — M. P. — B.
Mouriès R. E.
Salon-La Roque-d'Anthéron R. E.

Calvados

Caen R.
Condé-sur-Noireau R. E.
Cresserons-Courseulles R.
Honfleur M.
Lisieux E. L.
Orbec E. L.
Vire R. E.

Cantal

Aurillac S. C. E. (annexe de Brive).

Charente

Angoulême-Tarsac R. E.
Baignes-le-Tâtre R.
Barbezieux-Lignères R.
Chasseneuil R. E.
Cognac R.
Fouqueure E. L.
Jarnac R.
Lapéruse S. C. E.
Mansle R.
Montignac E. L.
Rouillac E. L.
Saint-Genis-d'Hiersac S. C. E.
Segonzac R.
Villefagnan S. C. E.

Charente-Inférieure

Arvert R.
Aulnay S. C. E.
Beurlay R. E.
Boresse-Martron R.
Breuillet-Mornac R. E.
Chaillevette R. E. — R.
Chez-Piet R.
Cozes R.
Etaules R.E.
Gèmozac R. E.
Jonzac-Montendre-Soubran R. E.
La Bergerie-Ecole S. C. E.
La Rochelle Indép.
La Tremblade Indép.
L'Eguille R.
Marennes R. E.
Matha E. L.
Médis R.
Mérignac-le-Pin R.
Morisset R. E.
Mortagne R.
Nieulle R.
Pons R.
Rochefort R. E.
Royan-Eguille-Saujon R. E.
Royan R.
Saint-Augustin-Vaux R.
Saint-Georges-de-Didonne-Meschers R.
Saint-Jean-d'Angély R.
Saint-Maigrin R.
Saint-Martin-de-Ré R. E.
Saint-Palais-sur-Mer R.
Saint-Pierre-d'Oléron R. E.
Saint-Sulpice R.
Saintes R. E.
Saujon R.

Cher

Bourges R. E.
Mehun-sur-Yèvre R. E.
Sancerre R. E.

Corrèze

Brive S. C. E.
Chavanac S. C. E.
Gourdon S. C. E.
Madranges S. C. E.
Treignac S. C. E.
Tulle S. C. E.

Corse

Ajaccio M. P.
Bastia S. C. E.

Côte-d'Or

Beaune R. E.
Dijon R. E.

Côtes-du-Nord

Lannion M.
Plougrescant Indép.
Perros-Guirec M.
Saint-Brieuc M.
Trébeurden - Ploumanach - Ile-Grande M.
Trémel B.

Creuse

Guéret S. C. E.

Dordogne

Bergerac R. — E. L.
Excideuil S. C. E.
Eymet R.
Laforce R.
Lamonzie - Saint - Martin - Gardonne R.
La Roche-Chalais R. E.
La Roquille R.
Le Fleix R.
Montcaret R.
Périgueux R.
Port-Sainte-Foy R.
Saint-Antoine-de-Breuilh R. E.

Doubs

Allenjoie L.
Alloudans L.
Audincourt L.
Badevel L.
Bavans L.
Besançon R. E.
Béthoncourt L.
Dampierre-les-Bois L.
Désandans L.
Etupes L.
Fesches-le-Châtel L.
Glay L.
Grand-Charmont L.
Hérimoncourt L.
Longevelle L.
Mandeure L.
Montbéliard L. — E. L. — B.
Montécheroux L.
Morteau S. C. E.
Pierre-Fontaine L.
Pontarlier R. E.
Pont-de-Roide L.
Roches-lès-Blamont L.
Saint-Julien L.
Saint-Maurice-sur-le-Doubs L.
Sainte-Suzanne L.
Seloncourt L.
Valentigney L. — B.
Vandoncourt L.
Voujaucourt L.

Drôme

Aix-en-Diois R.
Aouste R.
Barnave-Aucelon R. E.
Beaufort-sur-Gervanne R. E.
Beaumont-lès-Valence R. E.
Bourdeaux R. E. — M.
Bourg-lès-Valence S. C. E.
Chabeuil R. E.
Châteaudouble R. E.
Châtillon-en-Diois R. E.
Cliousclat R. E.
Crest R. E.
Crupies R. E.
Die R.
Dieulefit R. E. — M.
Etoile R. E.
La Baume-Cornillane R. E.
La Motte-Chalancon R. E.
Lesches-Beaurière R. E.
Livron R. — M.
Loriol R. E.
Luc-en-Diois R.
Menglon R.
Montélimar R. E. — R.
Montjoux R. E.
Montmeyran R. E.
Nyons-Sainte-Euphémie R. E.
Plan-de-Baix R. E.
Poët-Laval R. E.
Pontaix-Sainte-Croix R.
Puy-Saint-Martin R. E.
Romans R. E.
Saillans R.
Saint-Julien-en-Quint R. E.
Saint-Paul-Trois-Châteaux R. E.
Sauzet R. E.

Taulignan R. E.
Valdrôme-Saint-Dizier R. E.
Valence R. E.
Vinsobres R. E.

Eure

Evreux S. C. E.

Eure-et-Loir

Chartres R. E.
Gaubert E. L.
Marsauceux-Nonancourt R.E.

Finistère

Brest R. E. — B.
Morlaix B.
Pont-l'Abbé Indép.
Quimper Indép.

Gard

Aigalliers-Foissac-Baron R.
Aigues-Vives R. — M.
Aimargues, R. E.
Alais R. E. — R. — M.
Anduze R. E. — M.
Ardaillers R. E.
Aubais R.
Aujargues R.
Aulas R. E.
Aumessas R. E.
Avèze-Molières R. E.
Bagard R. E.
Beauvoisin R. E. — E. L.
Bernis R.
Bességes R. E.
Blauzac R.
Boucoiran R.
Branoux R. E.
Bréau-Saint-Jean-de-Bruel R. E.
Brignon R. — M.
Brouzet-lès-Alais R. E.
Canaules R.
Cannes R. E.
Caveirac R. E. — M.
Cendras R. E.
Clarensac R. E.
Codognan-Mus R. E. — M.
Combas R. E.
Congénies R. E. — M.
Cros R.
Durfort R.
Fons-sur-Lussan R.
Gajan R. E.
Gallargues R.
Garrigues-Dions R.
Générac R. E.
Générargues R. E.
Génolhac R.
La Grand'Combe R. E.
La Salle R. E. — R. — M.
La Vernarède R. E.
Le Cailar R. E. — M.
Lédignan-Cassagnoles R. E.
Les Plantiers R. E.
L'Estréchure R. E.
Lézan R. E.
Logrian Cannes R.
Lussan R. E.
Les Mages R. E.
Mandagout R. E.
Mialet R. E.
Milhaud-lès-Nimes R.
Monoblet-Thoiras R. E. — R.
Montaren R.
Nages R. E.
Nimes R. E. — R. — E. L. — M. — B.
Quissac R. E.
Ribaute-les-Tavernes R. E.
Saint-Ambroix R. E.
Saint-André-de-Valborgne R. — E. L.
Saint-Chaptes R. — M.
Saint-Christol R. E.
Saint-Geniès R. E.
Saint-Gilles-du-Gard R. E.
Saint-Hilaire-de-Brethmas R. E.
Saint-Hippolyte-du-Fort R.E. — R.
Saint-Jean-de-Maruéjols R.E.
Saint-Jean-du-Gard R. E. — E. L.
Saint-Laurent-d'Aigouze R.E.
Saint-Laurent-le-Minier R. E.
Saint-Mamert R. E.
Saint-Maurice-de-Cazevieille-Euzet-les-Bains R. E.
Saint-Paul-La Coste R. E.
Saint-Quentin-La Poterie R.E.
Salle-Colognac R.
Sauve R. E. — M.
Sommières R.
Soudorgues R.
Sumène-Roquedur R. E.
Tamaris-lès-Alais R. E.
Tornac R. E.
Uchaud R. E.
Uzès R. E.
Valleraugue R. E. — M.
Vauvert R. E. — R.
Vergèze R. E. — E. L.
Vézenobres-Ners R.
Le Vigan R. E. — E. L. — M.

Haute-Garonne

Calmont R. E.
Revel R. E.
Toulouse R. E.

Gers

Auch S. C. E.
Mauvezin R. E.

Gironde

Arcachon R.
Blaye-Anglade R. E.
Bordeaux Indép. — E. L. — S. C. E.
Les Bouhets R. E.
Les Briands R. E.
Castillon-sur-Dordogne R. E.
Eynesse R.
Flaujagues R.
Gensac R.
La Réole S. C. E.
Libourne R.
Pessac-sur-Dordogne R. E. — R.
Saint-Aubin-de-Blaye R. E.
Sainte-Foy-la-Grande R. E. — R. — E. L.

Hérault

Bédarieux R.
Béziers R. — E. L.
Cazilhac R. E.
Cette Indép.
Courmonterral R. E.
Faugères R. E.
Ganges R. E. — M.
Gorniès R. E.
Graissessac R. E.
Lunel R. E.
Marsillargues R. — E. L.
Montagnac R.
Montpellier R. E. — R.
Pignan R.
Saint-Pargoire R. E.
Villeveyrac R.

Ille-et-Vilaine

Rennes R. E. — R.
Saint-Servan M.

Indre

Châteauroux R. E.

Indre-et-Loire

La Chapelle-aux-Naux S. C. E.
Tours R. E.

Isère

Grenoble R. E.
Jallieu-Bourgoin R. E.
La Mure R. E.
Mens R. E.
Monteynard Soc. év. Genève.
Saint-Sébastien R. E.
Tréminis R. E.
Vienne R. E.
Voiron S. C. E.

Jura

Dôle R. E.
Lons-le-Saulnier-Morez R. E.

Landes

Mont-de-Marsan S. C. E.

Loir-et-Cher

Blois R. E.
Josne-Mer R. E.

Loire

Firminy R.
Roanne E. L.
Rive-de-Gier R.
Saint-Chamond R.
Saint-Etienne R. — E. L. — B.
La Talaudière S. C. E.

Haute-Loire

Freycenet-de-Saint-Jeures R. E.
Le Chambon-de-Tence R. E.
Mazet Saint-Voy R. E.
Montbuzat R. E.
Le Puy R. E.
Le Riou E. L.
Tence R. E.
Les Vastres R. E.

Loire-Inférieure

Nantes R. E. — M. P.
Saint-Nazaire S. C. E.

Loiret

Châtillon-sur-Loire R. E.
Montargis R. E.
Orléans R. E.
Patay R. E.

Lot

Gourdon S. C. E.
Souillac S. C. E.

Lot-et-Garonne

Agen Indép.
Bouran Indép.
Castelmoron R.
Clairac R. E. — R. — E. L.
Clairac-Grateloup R.
Damazan R. E.
Lacépède R.
Laffitte R. E.
Laparade R. E.

Marmande R.
Monflanquin R. E.
Nérac R. E.
Tonneins R. E. — R.

Lozère

Barre R.
Cassagnas R.
Florac R. — E. L.
Gatuzières R.
Le Collet-de-Dèze R. — E. L.
Meyrueis R.
Moissac-Saint-Romans R.
Le Pompidou R.
Pont-de-Montvert R. — E. L.
St-Andéol-de-Clerguemont R.
Saint-André-de-Lancize R.
Sainte-Croix-Vallée-Française R. — E. L.
Saint-Etienne-Vallée-Française R. E.
Saint-Frézal-de-Ventalon R.
Saint-Germain-de-Calberte R.
Saint-Julien-d'Arpaon R.
Saint-Martin-de-Boubaux R.
Saint-Martin-de-Lansuscle R.
Saint-Maurice-de-Ventalon R.
Saint-Michel-de-Dèze R.
Saint-Privat-de-Vallongue R.
Vébron R. E.
Vialas R.

Maine-et-Loire

Angers R.
Saumur R. E.

Manche

Cherbourg R. E.
Le Chefresne-Saint-Lô R. E.

Marne

Châlons-sur-Marne R. E.
Epernay R. E.
Reims R. E.

Haute-Marne

Chaumont R. E.
Saint-Dizier R. E.

Mayenne

Laval R. E.

Meurthe-et-Moselle

Longwy-Briey S. C. E.
Lunéville R.
Nancy R. — M.

Meuse

Bar-le-Duc R.
Verdun R.

Morbihan

Lorient S. C. E.

Nièvre

Nevers R.
Pouilly-sur-Loire R. E.

Nord

Aniche S. C. E.
Anzin B.
Bertry B.
Cambral R. E.
Caudry-Inchy R. E.
Le Cateau R. E.
Croix R. E. — B.
Denain B.
Douai R. E.
Dunkerque R. E.
Fourmies S. C. E.
Lecelles-Nomain R. E.
Lille R. — S. C. E. — M. P.
Maubeuge et Sous-le-Bois S. C. E.
Quiévy-Saulzoir R. E.
Roubaix R. — M. P. — B.
Sin-le-Noble S. C. E.
Tourcoing S. C. E. — B.
Valenciennes R. E. — R. — B. — S. C. E.
Quièvrechain S. C. E.
Walincourt R. E.

Oise

Beauvais R. E.
Chantilly M.
Les Ageux-Compiègne R. E.
Saint-Just-en-Chaussée S. C. E.
Saint-Sauveur B.
Montataire S. C. E.

Orne

Alençon S. C. E.
Athis-de-l'Orne R. E.
Montilly R.

Pas-de-Calais

Arras R. E.
Auchel B.
Berck-sur-Mer S. C. E.
Boulogne-sur-Mer R. E. — S. C. E. — M.
Bruay S. C. E.
Calais R. E. — M.

Hénin-Liétard S. C. E.
Lens S. C. E.
Liévin S. C. E,
Wanquetin R. E.

Puy-de-Dôme

Clermont-Ferrand R. — E. L.
Thiers M.

Basses-Pyrénées

Baigts R. E.
Bayonne-Biarritz R. E.
Bellocq R. E.
Oloron S. C. E.
Orthez R. E. — E. L.
Osse R. E.
Pau Indép.
Salies-de-Béarn R. E.
Sauveterre-de-Béarn R. E.

Hautes-Pyrénées

Tarbes R. E.

Pyrénées-Orientales

Collioure S. C. E.
Perpignan R. E.
Saint-Laurent-de-la-Calanque S. C. E.

Rhône

Lyon R. E. — R. — S. C. E. — L. — E. L. — B.
Villefranche-sur-Saône E. L.

Haute-Saône

Chagey L.
Clairegoutte L.
Couthenans L.
Etobon L.
Héricourt L.
Magny-Danigou L.
Trémoins L.
Vesoul L.

Saône-et-Loire

Branges E. L.
Chalon-sur-Saône R. E.
Le Creusot R. E.
Mâcon R.
Montceau-les-Mines R. E.
Montpont E. L.
Sornay E. L.

Sarthe

Le Mans R.

Savoie

Chambéry R.
Albertville M. Ep.

Haute-Savoie

Annecy R. E. — M.
Annemasse R.
Evian Indép.
Grésy-sur-Isère M. Ep.
Thonon-les-Bains Indép.

Seine

Bois-Colombes R. E.
Charenton R. E.
Choisy-le-Roy R. E.
Clichy R. E.
Levallois-Perret R. E.
Montrouge R. E.
Neuilly-sur-Seine R. E.
Pantin-les-Lilas R. E.
Vincennes R. E.
Paris R. E. Auteuil, Batignolles, Belleville, Béthanie, Etoile, Pentemont, Plaisance, Port-Royal, Saint-Esprit, Sainte-Marie.
R. Oratoire-du-Louvre, Foyer-de-l'Ame.
Indép. Passy-Annonciation.
L. Ascension, Billettes, Bon-Secours, Ménilmontant, Rédemption, Résurrection, Saint-Jean, Saint-Marcel, Saint-Paul, Trinité, La Villette, Bourg-la-Reine, Courbevoie, Pantin, Le Perreux, Puteaux, Saint-Denis, Vanves.
E. L. Luxembourg, Nord, Taitbout, Grenelle.
M. Malesherbes, Les Epinettes, Ternes, Asnières, Levallois-Perret, Montreuil-sous-Bois.
S. C. E. Avenue Ledru-Rollin, Ivry.
B. Boul. Bonne-Nouvelle, Av. du Maine, rue de Lille, Colombes.
M. P. Bonne-Nouvelle, Nationale, Saint-Antoine, Pierre-Levée, Villette, Bicêtre, Maisons-Alfort.

Seine-et-Marne

Fontainebleau R. E.
Meaux R. E.
Melun R. E.
Nanteuil-les-Meaux R. E.
Quincy-Lagny R. E.
Saint-Denis-les-Rebais R. E.

Seine-et-Oise

Argenteuil R. E.
Bellevue-Sèvres R. E.
Corbeil R. E.
Boissy-Saint-Léger Indép.
Enghien R. E.
Jouy-en-Josas Indép.
Mantes R. E.
Poissy R. E.
Rueil R. E.
Saint-Cloud Indép.
Saint-Germain-en-Laye R. E.
Versailles R E.
Le Vésinet R. E.

Seine-Inférieure

Bolbec R.
Deville-lès-Rouen R. E.
Dieppe R.
Elbeuf R. — L.
Le Havre R. E. — R. — M.
Lillebonne R. E.
Luneray R. E. — R.
Montivilliers R.
Rouen R. — M. P.
Saint-Antoine-la-Forêt R. E.

Deux-Sèvres

Beaussais-Thorigné R. E.
Celles-Prailles R.
Chavagné R. E.
Chef-Boutonne R. E.
Chauray-Vouillé-Mougon R.
Chenay R. E.
Cherveux R.
Chey-Sepvret R. E.
Exoudun R. E.
Fressines-Sainte-Neomaye R.
La Crèche-Breloux R.
La Mothe-Saint-Héraye R. E.
Lezay R. E.
Melle R.
Moncoutant R. E. — E. L.
Niort R.
Pamproux R. E. — R.
Rom R. E.
Saint-Coutant R. E.
Saint-Maixent-Souvigné R. E.
Thorigné S. C. E.
Salles-Soudan-Bougon R. E.
Vançais R. E.
Verrines-sur-Celles R. E.

Somme

Amiens R. E.
Contay R. E.

Tarn

Albi R. E.
Anglès R. E.
Bellegarde R. E.
Berlats R. E.
Brassac R. E.
Castelnau-de-Brassac R. E.
Calmont R.
Carmaux E. L.
Castres R. E. — R. — E. L.
Espérausses R. E. — E. L.
Ferrières R. E.
Gijounet R. E.
La Bastide-Roualroux R. E.
Labessonié R.
Lacaune R. E.
Lacaze R. E.
Mazamet R. E. — R. — E. L.
Pont-de-l'Arn R.
Puylaurens R. E.
Réalmont R. E. — R.
Roquecourbe R.
Sablayrolles R. E.
Salvages-la-Crouzette R.
Saint-Amans-Valtoret R. — E. L.
Sénégats R. E.
Vabre R. E. — E. L.
Viane R. E. — E. L.

Tarn-et-Garonne

Albias R. E.
Barry-d'Islemade R. E.
Caussade R. E.
Corbarieu R.
Le Fau R.
Meauzac R.
Montauban R. E. — R.
Nègrepelisse R.
Réalville-Bioule R. E.
Saint-Antonin R. E. — E. L.
Saint-Martial R. E.

Var

Hyères R. E.
La Garde Indép.
La Seyne E. L.
Saint-Raphaël R. E.
Toulon R. E.

Vaucluse

Avignon R. E.
Cabrières-d'Aigues R.
La Motte-d'Aigues R.
Lourmarin R. E.
Mérindol R. E.
Orange R. E.
Pépin-d'Aigues Soc. év. Genève.

Vendée

Fontenay-le-Comte R. E.
La Roche-sur-Yon R. E.

Mouchamps R. E.
Mouilleron-en-Pareds R. E.
Pouzauges R.

Vienne

Couhé R. E.
Lusignan R.
Neuville-de-Poitou S. C. E.
Poitiers R.
Rouillé R. — E. L.
Saint-Sauvant R. E.

Haute-Vienne

Limoges R. — S. C. E.
Thiat E. L.
Villefavard S. C. E.

Vosges

Epinal R.
Neufchâteau R.
Raon-l'Etape R
Remiremont R.
Saint-Dié R.
Thaon-les-Vosges R.

Yonne

Auxerre S. C. E.
Sens S. C. E.

Algérie (Alger)

Alger R. E. — R. — L. — B.
Blidah L. — B.
Bouffarik L.
Cherchell R. — L.
Douéra L.
Il Mathen M.
Miliana R. E.

Algérie (Constantine)

Aïn-Arnat R. E.
Bône L.
Bougie R. E.
Constantine R. E.
Guelma L.
Philippeville R.
Sétif R. E.

Algérie (Oran)

Guiard-Trois-Marabouts R. E.
Mascara R. E.
Mostaganem R. E.
Oran R. E.
Relizane S. C. E.
Sidi-Bel-Abbès R. E.
Tizi-Ouzou R. E.
Tlemcen R.

Prière d'envoyer tout ce qui concerne la Rédaction de l'Almanach à M. le pasteur H. BONIFAS, 18, rue de Fontenay, Montrouge, Seine.



Table des matières

CAHORS, IMP. COUESLANT. — *(personnel intéressé)*. 21.793